



PROJET SOCIAL

Pôle 9 – MJC Centre Social
St Rambert, Lyon 9 • 2020 / 2024



EDITO	page 3
1. INTRODUCTION : LE PÔLE 9 ET SON TERRITOIRE	page 4
C'est quoi ? (histoire/gouvernance/équipe/activités/budget)	page 4
C'est où ? (implantation des locaux /origine géographique des adhérents/zone d'influence)	page 6
2. RÉCAPITULATIF DE LA DÉMARCHE MENÉE	page 9
3. BILAN ANNÉE UNE	page 11
a/ De l'évaluation du projet au bilan de l'année N -1	page 11
b/ Bilan des faits marquants de la première année de fonctionnement du Pôle 9	page 12
1 - Dynamique RH et conduite du changement	page 12
2 - Evolution du service aux publics	page 12
3 - Vie de quartier	page 13
4 - Gouvernance et enjeux institutionnels	page 13
5 - Economie du projet	page 13
4. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	page 14
a/ St Rambert, une mosaïque d'îlots de vie	page 14
b/ Un territoire composé autour d'îlots de vie très hétérogènes	page 16
c/ Les facteurs de précarité aggravants	page 19
d/ La parentalité	page 23
e/ Relations Inter et intra familiales	page 24
f/ Les liens intergénérationnels	page 25
g/ La vie sociale sur le quartier	page 25
1- le milieu associatif et les partenariats	page 25
2- densification et modification des habitudes de vie	page 27
5. LES ENJEUX OU RAISONS D'AGIR DU PÔLE 9	page 29
a/ Développer un lien de confiance avec la Jeunesse	page 29
b/ Favoriser le vivre ensemble au sein des îlots de vie de St Rambert et maintenir des temps et des lieux de mixités à l'échelle de la zone d'influence du Pôle 9	page 30
c/ Maintenir des services de qualité	page 30
d/ Adapter l'action du Pôle 9 à l'évolution du quartier	page 30
e/ Accentuer les actions pour les publics prioritaires	page 31
f/ Faire rayonner le tissu associatif	page 31
g/ Intégration des nouveaux habitants	page 32
6. AXES PRIORITAIRES ET ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX	page 33
a/ La famille au coeur du projet Pôle 9	page 33
b/ S'inscrire dans une démarche de développement durable	page 33
c/ Rendre accessible/lisible l'offre partenariale / associative	page 34
d/ Sortir des murs et "aller vers"	page 34
e/ Le Pôle 9 un lieu de service et de plaisir	page 34
f/ Se forger une identité propre entre 2 familles de l'éducation populaire	page 34
7. ARBRES D'OBJECTIFS ET PLAN D'ACTION	page 36
8. MOYENS ET FONCTIONNEMENT	page 61
a/ Perspectives et stratégies de l'économie du projet	page 61
b/ Budget prévisionnel à 4 ans	page 63
c/ Pôle 9 un lieu d'expérimentation et de formation	page 65
d/ Organisation du Pôle 9	page 65
e/ Gouvernance	page 69
f/ Matériel du Pôle 9	page 72
9. L'ÉVALUATION DU PROJET, UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE	page 74
a/ L'évaluation globale	page 74
b/ L'évaluation thématique	page 75
10. CONCLUSION	page 80
11. ANNEXES	page 81

EDITO : LA VISION POLITIQUE DU PÔLE 9

Situé aux confins du 9ème arrondissement et de la ville de Lyon, aux pieds de l'îlot de verdure et de richesse que constituent les Monts d'or, le quartier de Saint-Rambert est un morceau de ville hétéroclite et attachant, avec une diversité d'habitat, de populations et une topographie rarement égalée sur le territoire de Lyon.

Saint Rambert s'apparente à une mosaïque composée de groupes d'habitants aux caractéristiques sociales et générationnelles diamétralement opposées. Au quotidien, ces populations cohabitent plus qu'elles ne se côtoient, le vivre-ensemble reste théorique. Caractérisé par cette grande hétérogénéité, le quartier fait pourtant sens commun et fédère ses habitants autour de ses atouts indéniables : ses paysages, son cadre de vie agréable et sa richesse associative qui font naître un sentiment d'appartenance fort.

C'est dans ce contexte qu'est née Pôle 9 le 1er janvier 2019, une association issue de la fusion de la MJC et du Centre Social de St-Rambert, expérience unique à l'échelle à la métropole. Deux grands objectifs ont alors guidé l'action des administrateurs lors de cette fusion :

Créer un lieu ouvert pour faire se rencontrer les habitants de St Rambert et ainsi contribuer à atténuer les effets des inégalités sociales et des fractures générationnelles.

En cherchant à établir des passerelles entre des habitants que parfois tout oppose, Pôle 9 ambitionne de mettre à l'honneur la diversité pour qu'elle devienne une force lorsqu'il s'agit de mener des projets pour son territoire. A travers une tarification progressive des activités, l'organisation d'événements fédérateurs ou l'accent mis sur l'enfance et jeunesse, secteurs où la mixité s'exerce de manière plus aisée, il s'agit de favoriser les rencontres, les projets collectifs, pour faire surgir des expériences réussies du vivre ensemble.

Créer un lieu où les habitants peuvent construire des projets, un lieu d'émancipation et d'apprentissage de la citoyenneté pour les plus jeunes, mais également un lieu d'accomplissement personnel et d'éveil culturel.

En proposant au plus grand nombre un large spectre de services et d'activités, du pôle musique aux services de garde, des chantiers de jeunes aux sorties familiales, du soutien scolaire à la programmation culturelle riche, Pôle 9 se veut être un facilitateur du quotidien, mais bien plus encore, un outil au service de l'épanouissement personnel des habitants et de l'engagement citoyen. Au-delà même, à travers Les Dimanche de l'île Barbe, c'est une ouverture sur le monde à travers les spectacles et une ouverture de St Rambert à tout le monde qui cherchent à être atteinte.

Le Conseil d'administration de Pôle 9 reflète la diversité des habitants du quartier, il symbolise surtout la volonté de mettre à disposition les ressources nécessaires pour que chacun puisse trouver sa place à St Rambert et pour que **le faire ensemble** nous rapproche chaque jour un peu plus du **bien vivre ensemble**.

Le Conseil d'administration

1. INTRODUCTION : LE PÔLE 9 ET SON TERRITOIRE

L'histoire du Pôle 9

Le Pôle 9 est une association d'animation de proximité de droit privé née le 1er janvier 2019 de la fusion entre la MJC et le Centre Social de Saint-Rambert à Lyon 9.

En 2005, la ville de Lyon, soutenue par la CAF, valide le projet de construction d'un nouvel équipement regroupant ces 2 associations. Les objectifs à la création de ce nouveau bâtiment étaient de permettre aux habitants d'avoir une structure moderne regroupant l'ensemble des services, projets et activités des deux structures et de mutualiser les ressources au sein du même lieu.



Pour les deux structures, ce projet représente plusieurs avantages : des locaux modernes, une localisation à mi-chemin du Vergoin¹, du plateau et du village de St Rambert et l'engagement d'une réflexion commune quant au déploiement de projets concertés sur le territoire.

A partir de 2012, les deux associations cohabitent au sein des nouveaux locaux baptisés Pôle 9.

Il aura fallu 3 tentatives pour aboutir à cette fusion. Pour la première fois au sein de la Métropole Lyonnaise, une MJC et un Centre Social, accompagnés de leurs fédérations², concrétisent le syncrétisme de ces deux acteurs majeurs de l'Éducation Populaire.

La gouvernance du Pôle 9

Les statuts³ de Pôle 9 prévoient une gouvernance de 6 à 21 administrateurs et d'un bureau composés : d'un.e présidente, un.e vice-président.e, un.e secrétaire, un.e trésorier.e. et si besoin, le conseil d'administration peut s'adjoindre d'autres membres, dont Un.e secrétaire adjoint.e, un.e trésorier.e adjoint.e.

Une équipe de 81 salariés, soit 42 équivalents Temps Plein

La structure est composée de 81 salariés représentant l'Équivalent de 42 Temps Plein⁴ accompagnés d'une centaine de bénévoles pour mener et accompagner les projets de territoire. Pour manager l'ensemble de l'équipe dans ses missions au quotidien, un comité de direction composé d'un directeur, d'un directeur adjoint et d'une responsable petite enfance est en cours de création.

¹ Quartier Politique de la Ville (QPV)

² Fédération des Centres Sociaux du Rhône et du Réseau Rhône Ain Saône des MJC

³ Les statuts du Pôle 9 - Annexe 1

⁴ ETP

Des services et activités organisés en 3 pôles

L'organisation des ressources humaines formalisée dans un organigramme¹ et se structure autour des 3 Pôles suivants :

Le Pôle Famille, pierre angulaire de la structure, est composé des secteurs petite enfance, enfance et famille et regroupe entre autre les services et projets suivants :

- Un équipement d'accueil du jeune enfant² de 35 berceaux
- 3 accueils de loisirs associés à l'école³ (au sein des écoles Alphonse Daudet, Les Grillons et Frédéric Mistral)
- Le Point Information Habitant⁴
- Les Ateliers socio-linguistiques⁵
- Les conférences
- Lieu accueil enfants/parents⁶
- Les sorties familles
- Les fêtes de quartiers
- Les bourses
- LAP Alphonse Daudet⁷



Le Pôle Jeunesse, composé des secteurs jeune et information jeunesse, constitue un axe prioritaire de développement au regard des enjeux et des besoins identifiés sur le quartier. Il regroupe entre autre les services et projets suivants :

- Accueil de loisirs 10/15 ans
- animations jeunes les mercredis après midi
- Séjours de vacances
- Point Information Jeunesse
- Accompagnement à la scolarité
- Collectif pour la jeunesse de Saint-Rambert
- Chantiers Jeunes
- Chantiers d'autofinancement 10-15 ans
- Accompagnement de projets



Le Pôle Culture, composé du secteur des activités hebdomadaires et des actions culturelles, est constitutif de l'ADN du Pôle 9. Il regroupe entre autres les services et projets suivants :

- Une soixantaine d'activités hebdomadaires (sports, culturelles et activités d'expression...)
- Des résidences d'artistes amateurs et professionnels
- Un pôle musique
- Des expositions d'artistes amateurs et professionnels
- De nombreux événements culturels
- Les Dimanches de l'île Barbe



1 Organigramme de production sociale et culturelle Pôle 9 - Annexe 2

2 EAJE

3 ALAE

4 PIH

5 ASL

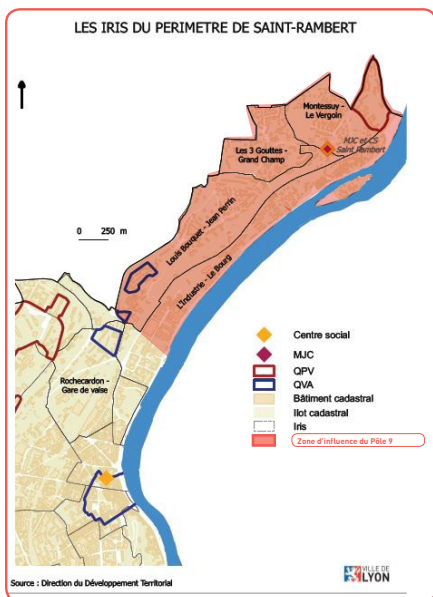
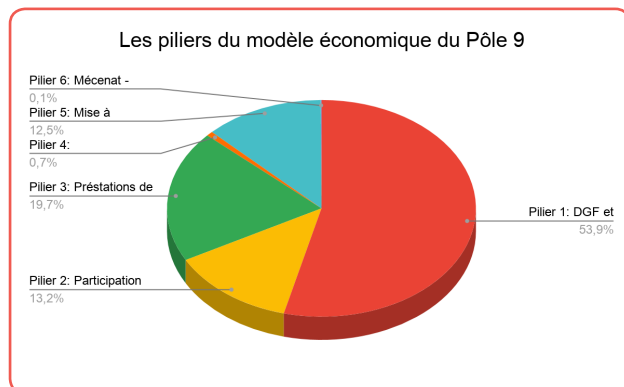
6 LAEP les Tricotiliens

7 Lieu Accueil Parents

Le budget du Pôle 9

Le Pôle 9 dispose d'un budget consolidé de 2,2M et assure sa viabilité par le modèle économique suivant :

- De la subvention de fonctionnement conventionnée sur plusieurs années (4 ans pour la CAF et 6 ans pour la Ville de Lyon)
- De la subvention par projet et renouvelable chaque année (Etat, CAF, Ville de Lyon, Métropole)
- De la prestation de service liée au volume de production de chaque service (CAF)
- De la participation des adhérents (adhésion et cotisation)
- Des recettes d'activités (buvettes, programmation de spectacles et de conférences...)
- De la mise à disposition de locaux (Pôle 9, Chaufferie, annexe du Pôle 9, salle du LAP) et de personnels (Comptable et personnel de cuisine) par la Ville de Lyon, et la CAF.



Zone d'influence du Pôle 9

Les îlots de vie d'intervention du Pôle 9 au quotidien sont les suivants :

- Montessuy-le Vergoin
- Les 3 Gouttes-Grand Champ
- Louis Bouquet-Jean Perrin
- Le Bourg

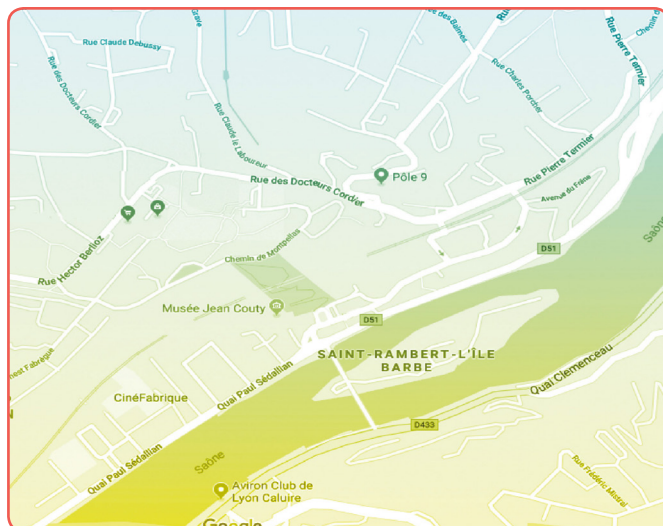
Implantation des locaux

Pôle 9 - MJC & Centre Social Saint-Rambert
4 rue Sylvain Simondan, Lyon 9
accès bus :

n° 2 arrêt plateaux de St Rambert

n° 31 arrêt cité Édouard Herriot n°43 arrêt Velten
navette s10 arrêt Simondan

1 Caisse d'Allocations Familiales



Origine géographique des adhérents

La carte géographique, ci-dessous et le graphique, ci-dessus, nous invitent à analyser la provenance des adhérents du Pôle 9 sur l'année 2019.

Sur les 1435 adhérents du Pôle 9 :

Les îlots constituant le quartier de St Rambert représentent 998 adhérents soit 69,55% de la population fréquentant le Pôle 9.

L'arrondissement du 9^e représente 112 adhérents, soit 7,8% de la population fréquentant le Pôle 9.

Les communes limitrophes représentent 196 adhérents, soit 13,66% de la population fréquentant le Pôle 9.

Le reste des zones géographiques représente 129 adhérents, soit 8,99% de la population fréquentant le Pôle 9.

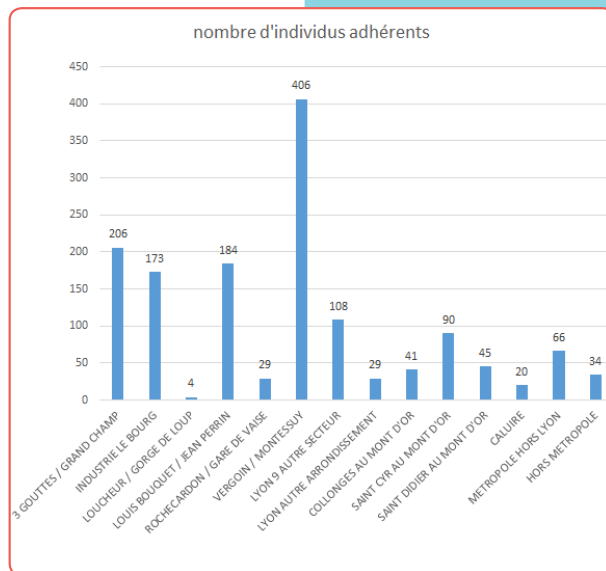
Ces statistiques nous montrent que la population du quartier de St Rambert est plus que majoritaire avec une prédominance de l'îlot du Vergoin. Pôle 9 joue donc pleinement son rôle d'association de proximité avec de surcroît une dimension sociale très forte. La CAF doit donc pouvoir s'appuyer fortement sur le Pôle 9 pour développer sa politique familiale.

Par ailleurs, on peut souligner que les communes limitrophes des Monts d'or dont la population est majoritairement aisée, voire très aisée économiquement, représentent une part non négligeable des adhérents soit 12,3% des adhérents. Ce parallèle avec l'analyse précédente montre que les écarts économiques et sociaux sont très visibles et que l'enjeu de mixité est au cœur du projet du Pôle 9.

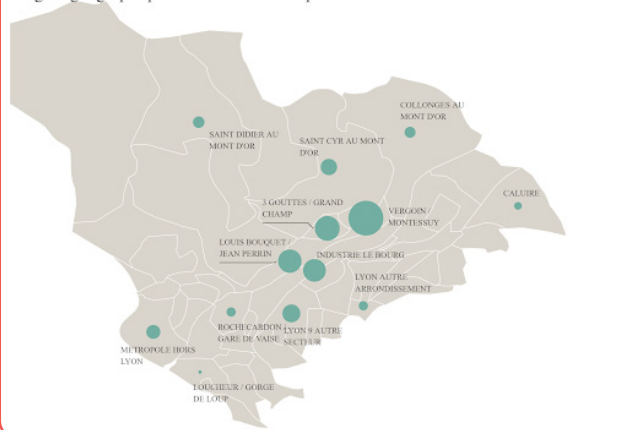
Enfin, la population de Lyon représente 80% de ses adhérents. Le Pôle 9 constitue, à ce titre un levier puissant pour la ville de Lyon dans sa politique sociale, sportive et culturelle.

L'implantation territoriale du Pôle 9

Historiquement le Centre Social était implanté physiquement sur le secteur des 3 Gouttes et possédait une annexe à l'Industrie et au Vergoin. Il intervenait sur le secteur de l'Industrie le Bourg ainsi que sur le Vergoin et la partie Nord de l'IRIS des 3 Gouttes - Grand Champ - la Dargoire et le 65 rue de St Cyr.



Origine géographique des adhérents du pôle9



La MJC était implantée physiquement à proximité de l'îlot de vie de Jean Perrin et intervenait sur le secteur des 3 Gouttes - Grand-Champ, Louis Bouquet, Jean Perrin et une partie des communes limitrophes (St Cyr, Collonges et St Didier).

Aujourd'hui la zone d'influence du Pôle 9 se situe principalement sur les iris suivants :

- Montessuy-le Vergoin
- Les 3 Gouttes-Grand Champ
- Louis Bouquet-Jean Perrin
- Le Bourg - l'Industrie.

Le territoire de Saint-Rambert est une zone géographique accidentée et difficile d'accès qui induit une mobilité réduite pour les habitants.

Par ailleurs, le quartier de Saint Rambert a subi une profonde mutation ces dernières années par la mise en place de programmes de constructions de plus de 1000 logements principalement sur l'îlot de l'Industrie (700) ainsi que ceux du Vergoin et du Plateau de Saint Rambert (300).

Cette densification de la population n'a pas été accompagnée de structures sociales éducatives culturelles et sportives et notamment sur l'îlot de vie de l'Industrie. De plus, les îlots de vie de Rochecardon et de la Dargoire restent enclavés et éloignés de tous commerces et services.

Aussi, les difficultés de mobilité liées à la topographie du territoire, la densification humaine qui aura des impacts sur la vie des habitants, l'isolement et l'enclavement de certains îlots, le manque de structures sociales, interrogent le Pôle 9 sur sa zone d'influence actuelle et les besoins du territoire.

Dans le cadre du travail mené autour du projet social et famille, une concertation s'est engagée avec les habitants, acteurs locaux et partenaires institutionnels (Ville de Lyon, CAF, Métropole) sur le maillage socio-éducatif du territoire et la zone d'influence actuelle et envisageable dans les années à venir par le Pôle 9.

2. RÉCAPITULATIF DE LA DÉMARCHE MENÉE

Concomitamment à la démarche de fusion, les 2 associations fondatrices avaient pour objectif de prolonger l'agrément CAF porté jusqu'à présent par le Centre Social. Les équipes de la MJC et du Centre social ont dû travailler conjointement à l'élaboration d'un projet social et famille commun.

La complexité du contexte de fusion n'a pas permis une approche sereine de la démarche d'agrément. Malgré ces difficultés et contraintes, le dépôt fut effectué le 31 octobre 2018, deux mois avant la date officielle de la fusion (1er janvier 2019).

L'agrément CAF fut validé pour 18 mois au lieu des 4 ans habituels. Les raisons principales de ce délai réduit sont :

- Un diagnostic trop orienté sur des données chaudes et plus particulièrement des verbatims d'habitants et d'acteurs locaux identifiables.
- Le manque de liant entre les actions portées par chacune des anciennes structures,
- Des données froides pas assez précises, notamment sur la dimension sociale et les publics fragiles.
- Des fiches actions trop nombreuses, "un catalogue d'action", en manque de cohérence avec les objectifs généraux du projet.

Nous pouvons, à ce jour, nous interroger quelle influence les problématiques passées telles que l'instabilité de la gouvernance de cette période et les difficultés des équipes à collaborer, ont-elle eu sur la durée d'agrément du premier projet Pôle 9?

Aussi et après une petite année de fonctionnement, les acteurs du Pôle 9 ont relevé le défi de retravailler le projet initial afin de l'enrichir. Le tableau ci-après récapitule les étapes méthodologiques de la démarche projet :

Chronologie

24 juin 2019
15 juillet 2019
23 août 2019

26 août 2019
5 septembre 2019
11 septembre 2019
18 septembre 2019
10 octobre 2019

15 octobre 2019

Du 23 octobre
au 15 novembre 2019

19 novembre 2019

28 novembre 2019
2 décembre 2019
3 décembre 2019

10 janvier 2020
21 janvier 2020
30 janvier 2020
04 février 2020

Du 4 au 13 mars 2020
14 mars 2020

16 mars 2020
Du 16 au 30 mars 2020

31 mars 2020
Du 13 au 30 avril 2020
30 avril 2020

Étapes

Validation du consultant Itinere Conseil par le CA du Pôle 9
Réunion sur la démarche projet avec François Lecouturier¹
Réunion bilan sur les atouts et points d'amélioration du projet initial avec Gaëlle Buisset²
Réunion plénière Pôle 9 - Information sur la démarche projet et son calendrier
Point d'étape avec François Lecouturier
CA³ - Information sur la démarche projet et son calendrier
Point d'étape avec François Lecouturier - élaboration du Chronogramme⁴.
Journée banalisée - Elaboration questionnaire des focus groupes avec les salariés du Pôle 9 et François Lecouturier.
COTECH⁵ en présence de la CAF, de la Ville de Lyon et des Fédérations - Présentation de la démarche diagnostic
Focus groupes:

- Focus seniors
- Focus Jeunesse (16/25)
- Focus Parents Ados
- Focus Parentalité - Moyens de garde
- Focus nouveaux habitants
- Focus pré ados et Ados (10/15)

Journée banalisée - Analyse des focus groupes avec les salariés et François Lecouturier
Préparation #1 du débat d'enjeux avec François Lecouturier.
Préparation #2 du débat d'enjeux avec François Lecouturier.
Débats d'enjeux⁶ en présence d'habitants, d'adhérents, d'acteurs locaux, des administrateurs, de la Ville de Lyon et de la CAF
Journée banalisée - Arbre d'objectifs #1
Journée banalisée - Arbre d'objectifs #2
Préparation #1 réunion d'orientation stratégique
Réunion d'orientation stratégique⁷ en présence des administrateurs, de la Ville de Lyon, de la CAF et de la Métropole.
Phase #1 écriture des projets
Séminaire projet social et famille en présence des administrateurs et des salariés: annulé pour cause de crise sanitaire
Période de confinement et réorganisation du Pôle 9 à la situation exceptionnelle
Phase #2 théorique d'écriture des projets et mise en forme. Non réalisé car la priorité était à la réorganisation administrative, RH et à la solidarité auprès des populations fragilisées.
Dépôt du projet théorique d'agrément
Phase #2 d'écriture des projets et mise en forme
Dépôt du projet d'agrément

1 Consultant Itinere Conseil

2 Coordinatrice CAF

3 Conseil d'Administration

4 Chronogramme - Annexe 3

5 0191015 - COTECH - Annexe 4

6 Présentation débat d'enjeux - Annexe 5

7 Réunion d'orientation stratégique - Annexe 6

3. BILAN ANNÉE UNE

a/De l'évaluation du projet au bilan de l'année N -1

Dans le cadre d'une méthodologie de dépôt d'agrément classique, la structure évalue son projet sur 4 années de fonctionnement en interrogeant les questions évaluatives chaque fin d'année.

Le Pôle 9 a déposé le projet initial le 31 octobre 2018 pour relancer la démarche en septembre 2019. Durant cette période dense de 11 mois, les priorités ont été les suivantes :

- Stabilisation de la gouvernance (AG¹ du 6 avril, gestion du renouvellement du CA² et du bureau)
- Asseoir une nouvelle organisation RH (organigramme, lien entre salariés, organisation du travail)
- Réorganisation des espaces (réaménagement des espaces de travail par pôle et secteur)
- Mise en place d'une nouvelle stratégie de communication Pôle 9 (nouvelle signalétique, signature mail et mise en place de nouveaux outils de communication)
- Structuration administrative et comptable (élaboration du plan comptable analytique, clôture des 3 comptabilités, paramétrages des outils de gestion des activités, des adhérents, des salariés et de la comptabilité, transferts NOE/CLOE sur la partie animation)
- Sécurisation financière (consolidation financière et recherche de nouveaux financements)
- Renforcement et mobilisation des équipes dans le projet (mise en place d'une dynamique projet, accompagnement psychologique et physique)
- Stabilisation des mouvements RH (gestion des départs et des arrivées)
- Suivi du dossier droit social (accompagnement du transfert CCN³ Animation à CCN ELISFA⁴)
- Maintien des actions existantes et développement de nouveaux projets (EAJE, ALAE et LAEP).

La durée entre le 1er dépôt et la mise en place du second projet ainsi que le contexte post fusion du Pôle 9, nous ont amenés à mettre en oeuvre une méthodologie de projet singulière et adaptée au contexte, notamment par le fait de ne pas reproduire une évaluation faite il y a moins d'une année et uniquement par le centre social.

De plus, le temps imparti n'était pas suffisant pour développer l'ensemble des objectifs et actions et les évaluer. Dès lors, il nous a semblé opportun, en complément de l'évaluation du précédent projet de produire une analyse partagée (administrateurs et salariés). Nous avons, en concertation avec la coordinatrice de la CAF, opté pour l'analyse de la première année de fonctionnement avec pour objectif d'impulser une nouvelle dynamique d'équipe et de la vie associative.

La démarche a commencé le 26 août 2019 avec une première partie de travail qui avait pour but d'identifier les thématiques pertinentes de l'année. Une seconde étape a permis d'analyser pour chacun de ces axes le différentiel entre ce qui avait été envisagé lors du travail avec Trajectoire Formation et la réalité de la situation observée. La dernière étape a permis de partager entre salariés et administrateurs cette analyse, puis par la suite, de la présenter à nos partenaires institutionnels et nos deux fédérations.

1 Assemblée Générale

2 Conseil d'Administration

3 Convention Collective Nationale

4 Employeur du lien social et familial

b/ Bilan des faits marquants¹ de la première année de fonctionnement du Pôle 9

Nous vous proposons une synthèse du bilan de la première année de fonctionnement en reprenant les 5 thématiques :

1) Dynamique RH et conduite du changement

L'organigramme a évolué sur deux points particuliers :

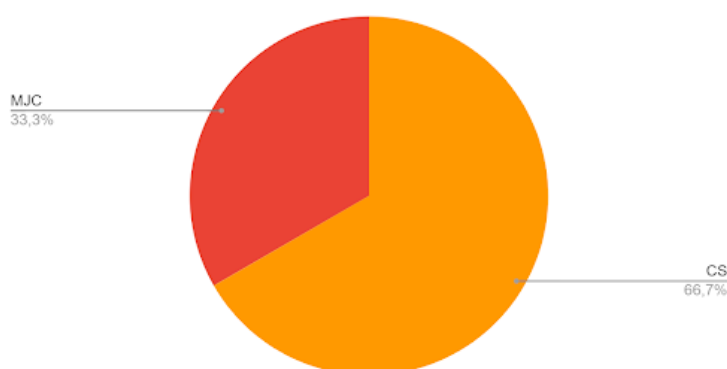
- Une structuration hybride intégrant à la fois un thème, le pôle culture et deux entrées publics : la famille et la jeunesse.
- Une équipe de direction structurée autour d'un directeur, d'un directeur adjoint et d'une responsable EAJE contrairement à la projection initiale qui prévoyait un directeur et 3 responsables de pôle.

Une rupture progressive des origines professionnelles des 2 associations fondatrices : les deux schémas, ci-dessous, viennent illustrer les nombreux mouvements de personnel, lors des deux dernières années.

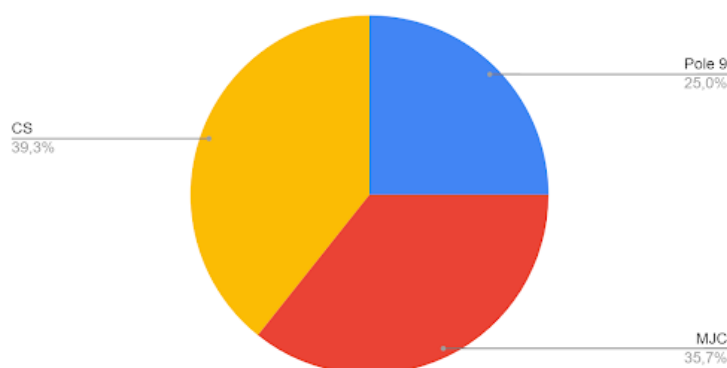
De nombreux départs au sein des deux anciennes structures et notamment du centre social sont venus modifier l'équilibre des équipes des deux associations fondatrices. Il est également à noter de nouvelles arrivées pour près d'un tiers de l'effectif total qui impulsent de fait une dynamique nouvelle.

Au final, il en ressort une clarification des fonctions pour les salariés et le début d'une dynamique de travail en transversalité. Cette dernière a cependant été ralentie par les résistances inhérentes à la conduite du changement.

Représentation des salariés de la MJC et du CS au 31 décembre 2018 - Exercice 2018



Représentation des salariés du Pôle 9 au 31 décembre 2019 - Exercice 2019



2) Evolution du service aux publics

L'année 2019 fut extrêmement riche en changements.

¹ Bilan faits marquants année 1 - Annexe 7

- Les adhérents de la MJC ont pu constater le passage d'une adhésion individuelle à une adhésion familiale.
- Le changement de tarification des activités hebdomadaires, dont la philosophie est une amélioration progressive de l'accessibilité économique pour les personnes les moins aisées.
- Les espaces dédiés aux adhérents ont été repensés avec le gain d'une salle d'activité (anciennement bureau des animateurs jeunesse de la MJC).
- La mutualisation des 3 ALAE qui a permis de fédérer l'équipe d'animation et d'enrichir les pratiques professionnelles.
- La refonte de l'organisation administrative par l'utilisation d'un seul logiciel commun à l'ensemble des activités et de gestion des adhérents.
- Une continuité de service malgré les aléas de la fusion.
- Le développement de nouvelles activités (LAEP, MIKADO, projets initiatives jeunes, amélioration de la qualité de l'accueil des jeunes au sein du PIJ¹)

Pour autant, l'ensemble de ces évolutions ne se sont pas toujours faites de manière fluide ce qui a parfois abouti à des tensions et des points de blocage.

3) Vie de quartier

La fusion a été vécue de manière différente par les habitants. Nous avons pu observer trois profils types :

- Les habitants qui n'ont pas ressenti de changement depuis la fusion.
- Des habitants qui sont restés sur une vision négative de la fusion. Ces derniers n'ont pas renouvelé leur adhésion à la nouvelle association.
- Les habitants porteurs du changement et bienveillants quant aux évolutions du Pôle 9.

Concernant les évolutions du quartier comme la cohabitation entre anciens et nouveaux habitants ou les enjeux liés à la jeunesse, le Pôle 9 n'a pas pu pleinement accompagner ces besoins du territoire.

4) Gouvernance et enjeux institutionnels

La période transitoire de janvier à avril 2019 a été déséquilibrée au niveau de la gouvernance dans la représentation des deux anciens conseils d'administration. Si ce point n'a pas été un frein dans l'avancée des dossiers, il est à déplorer quant à la richesse de la vie associative.

La première AG du Pôle 9 (6 avril 2019) fut un élément très marquant pour l'ensemble des acteurs en raison des tensions palpables et des échanges virulents tournant parfois au règlement de compte. Cette étape passée, un climat d'apaisement s'est progressivement installé dans les équipes et au sein de la gouvernance, ce qui a permis de mettre en place en septembre une nouvelle dynamique d'équipe avec notamment la structuration des temps de travail collectifs.

Par ailleurs, le fait que le Pôle 9 soit la première structure de la Métropole à vivre une fusion entre une MJC et un Centre Social peut légitimement interroger sur les enjeux politiques, de gouvernance et financiers des différents partenaires.

5) Economie du projet

La fusion a nécessité de repenser l'organisation comptable, financière, administrative ainsi que la gestion administrative des ressources humaines. Ce travail s'est fait dans l'urgence durant la

¹ Point Infos Jeunes

première moitié de l'année 2019 du fait d'un contexte de gouvernance instable durant l'année 2018 qui n'a pas permis de trouver de consensus avant la fusion.

Aussi 2019 aura été l'année de la ré-internalisation de la gestion de la paie, de la réorganisation des missions de la secrétaire administrative et du suivi financier. Les missions de la comptable ont été également repensées.

En parallèle, un travail d'agrégation des trois comptabilités (AGP9, CS et MJC) a été mené en lien étroit avec la CAF et les experts comptables du Pôle 9, un plan comptable analytique a été élaboré en phase avec les actions, les secteurs et les différents modes de financements du Pôle 9.

L'ensemble des outils de gestion (NOE, CLOE) a été (re)paramétré. Ces évolutions ont nécessité un travail d'actualisation et de création de nouvelles procédures.

Le travail engagé avec Trajectoire Formation¹ sur l'axe économique du projet abouti le 5 juillet 2018 prévoyait un résultat de -124 000€ pour l'exercice 2019. Au 30 novembre 2019, accompagné du travail des experts comptables, le Budget Prévisionnel Actualisé² 2019 prévoit un résultat à - 57 000€. L'incertitude économique liée à la fusion va nécessiter d'élaborer un modèle économique en cohérence avec le contexte financier contraint et les enjeux de territoire.

4. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

a/ St Rambert, une mosaïque d'îlots de vie



mobilité – services et commerces

Le quartier de St Rambert s'apparente à une mosaïque. Constitué autour d'îlots de vie bien distincts d'un point de vue géographique, leurs caractéristiques sociales, culturelles et économiques empêchent de dresser un portrait général du quartier, mais surtout questionnent l'existence même d'un vivre-ensemble à son échelle. Pour autant, les enquêtes habitants et les focus groupe mettent en avant un vrai attachement des habitants à leur quartier, quel que soit leur lieu d'habitation. Mais soumis à une forte pression urbaine depuis quelques années, l'évolution démographique en cours et à venir de St Rambert les inquiète et certains y perçoivent déjà la dégradation de leur qualité de vie.



C'est cette réalité territoriale spécifique, où les plus riches côtoient les plus pauvres, où les lieux manquent pour que le vivre-ensemble s'exerce, où les services ne sont pas au rendez-vous pour tous les habitants, et notamment les jeunes, qui cadre l'action du Pôle 9, en tant que principal acteur socio-culturel du quartier.

Le territoire de Saint-Rambert se situe au pied des Monts d'or qui culmine à plus de 600 mètres (Mont Thou). Ce quartier très vallonné

¹ Tiers accompagnateur durant le processus de fusion

² BPA

passé de 160 mètres d'altitude au niveau de la Saône à plus de 200 mètres sur l'îlot de vie du Plateau ou du Vergoin. Cette différence d'altitude sur une très courte distance rend tous déplacements difficiles notamment pour les personnes en situation de handicap moteur, les familles avec des enfants en bas âge ainsi que pour les personnes âgées. La situation topographique du Pôle 9 en est une illustration puisqu'il se situe au milieu de la balme de Saint-Rambert rendant son accès difficile aux groupes de personnes cités en amont. Le schéma, ci-dessous, indique en noir les zones escarpées, en gris clair et blanc les zones avec un dénivelé plus faible.

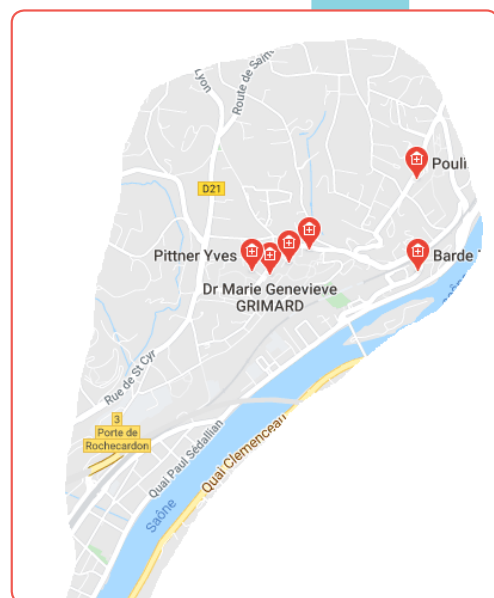
Le territoire de Saint-Rambert est desservi par **des lignes TCL¹** qui viennent essentiellement de la gare de Vaise (lignes 2, 31, 43). Cependant, les différents îlots de vie sont peu reliés les uns aux autres rendant les déplacements inter-îlot difficiles. Aussi, à titre d'exemple, un habitant du Vergoin à mobilité réduite se trouve en difficulté pour se rendre à la pharmacie du plateau de St Rambert. Seule la ligne S10 permet de se déplacer au sein des îlots. Elle ne fonctionne que le matin et il est à préciser qu'au plus fort des tournées, le bus passe toutes les 40 minutes. La ligne ne fonctionne pas le week-end à partir du samedi midi jusqu'au lundi matin 7 H 31.

S'agissant **des commerces et des divers services**, ils ne sont pas répartis uniformément sur le territoire. Les îlots de vie du Vergoin et des Trois Gouttes/Grand Champ sont pourvus chacun d'un supermarché alors que les îlots de Rochecardon et de la Dargoire n'ont pas de commerce de proximité. Les services tels que Pôle Emploi, Mission Locale et la Maison de la Métropole² se trouvent sur le territoire de Vaise et/ou de la Duchère.

Les services de santé sont concentrés sur l'îlot de vie du Plateau comme indiqué sur le schéma de gauche avec 4 médecins généralistes. On retrouve un médecin au Vergoin et un au village de Saint-Rambert, en revanche aucun généraliste ne se trouve sur l'îlot de vie de l'Industrie, de Rochecardon, de la Dargoire et de la Sauvagère.

Ce constat sur la topographie, la difficulté à se déplacer, est ressorti lors des focus groupes et notamment sur celui des seniors et des jeunes. Il s'exprime un sentiment d'isolement de la part des habitants, voire d'enclavement au sein même des îlots. Un jeune nous a confié lors d'un focus groupe³ : "Le quartier a du mal à s'ouvrir sur l'extérieur dû à sa position géographique, les habitants restent entre eux, quartier clos"

D'autre part, l'accès au Pôle 9 (à pied ou en transport en commun) et le manque de place de stationnement, notamment lors de la dépose des



1 Transport en Commun Lyonnais

2 MDM

3 Focus du groupe du 23 octobre 2019 avec les jeunes (16-25 ans) de l'îlot de vie Montessuy-Le Vergoin

enfants à la crèche et le mercredi pour les activités hebdomadaires, restent une problématique constante. De même, le Pôle 9 est relativement isolé des autres équipements de services.

Au final, les commerces de proximité et les services sociaux et sanitaires restent difficiles d'accès pour un certain nombre d'îlots et de publics peu mobiles (personnes âgées, en situation de handicap...). Si le Pôle 9 n'est pas compétent pour faire évoluer la situation, il peut en revanche devenir une caisse de résonance pour les groupes d'habitants en portant la parole auprès des pouvoirs publics.

Le territoire de Saint-Rambert est composé d'îlots de vie très disparate notamment avec une répartition des services de proximité (santé, social, commerces..) non équilibré. De plus, le territoire est en pleine mutation avec la construction de nombreux logements, le Pôle 9 doit pouvoir accompagner ces évolutions et être un lieu ressource pour les habitants de Saint-Rambert. Il doit pouvoir adapter son action en adéquation avec les changements que vit le quartier.

b/ Un territoire composé autour d'îlots de vie très hétérogènes

Le quartier de Saint Rambert est composé de quatre IRIS :

- Montessuy-Le Vergoin,
- les Trois Gouttes - Grand Champ,
- Louis Bouquet - Jean Perrin,
- l'Industrie - Le Bourg.

Ces IRIS qui sont dénommés différemment par les habitants, correspondent également à des frontières invisibles au niveau culturel, social et économique.

L'Industrie-Le Bourg est divisé en trois îlots, le Village, la Sauvagère et l'Industrie.

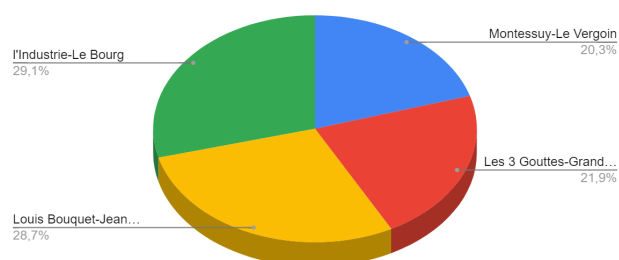
L'IRIS Montessuy-le Vergoin est divisé en deux îlots : le Vergoin et la cité Edouard Herriot (en QPV)

Les deux IRIS : les Trois Gouttes-Grand Champ et Louis Bouquet-Jean Perrin correspondent à l'îlot du Plateau. On peut également ajouter l'îlot de Rochecardon (en QVA¹).

Rappelons que 3 îlots de St Rambert sont repérés au titre de la géographie prioritaire de l'Etat : le Vergoin en tant que Quartier Politique de la Ville et la Dargoire et Rochecardon en tant que Quartier de Veille Active.

Le quartier est peuplé de 9 379 habitants. L'Industrie - Le Bourg était en 2 016 le quartier le plus peuplé de Saint Rambert avec 2 729 habitants. Les constructions

Population totale du quartier de Saint Rambert par IRIS



¹ Quartier Veille Active dans le cadre de la politique de la ville.

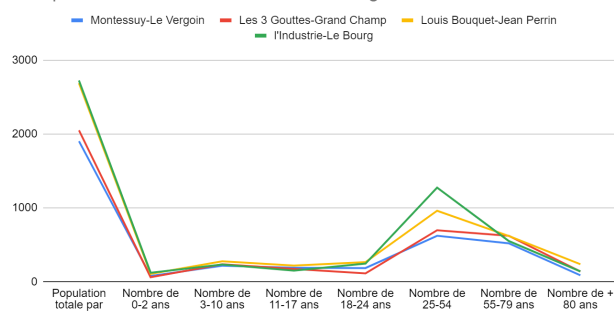
récentes de nouveaux logements sur l'industrie (700), le Vergoin et Plateau (330) risquent de modifier ces données. Pour l'heure, l'évolution de la population n'est pas encore connue.

Un territoire relativement jeune

Le graphique, ci-dessous, montre que la tranche d'âge la plus représentative du quartier est les 25-54 ans.

Les moins de 15 ans au sein du territoire représentent 18,63 % ce qui est un taux nettement supérieur à celui de la ville de Lyon (15,40 %). L'îlot de vie qui compte la part la plus importante de moins de 15 ans est Montessuy- Le Vergoin avec 27,87 % de la population totale de l'îlot. Aussi la question de la jeunesse sur le quartier constitue un enjeu fort au niveau éducatif, social, d'accompagnement social, d'orientation et de services de modes de gardes. Les focus groupes effectués sur la jeunesse viennent mettre en avant une quête de sens qui est à mettre en corrélation avec le nombre important de jeunes sur le territoire.

Montessuy-Le Vergoin, Les 3 Gouttes-Grand Champ, Louis Bouquet-Jean Perrin et l'Industrie-Le Bourg



De grandes disparités économiques, sociales et culturelles

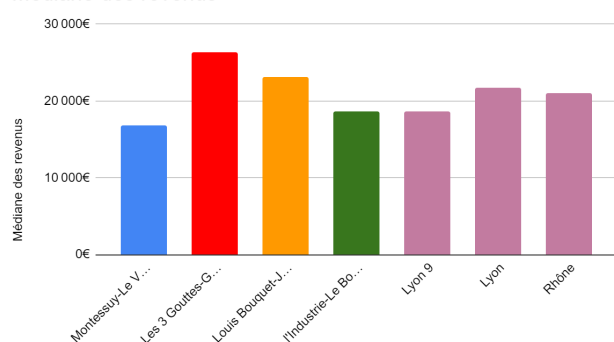
Si l'arrondissement du 9ème est considéré comme un arrondissement populaire de la Ville, nous constatons néanmoins de grandes disparités économiques, sociales et culturelles à l'échelle du quartier de St Rambert.

Sur ce territoire, le revenu médian est de 26 309€ pour l'IRIS des 3 Gouttes-Grand Champ, très proche de celui de l'arrondissement du 6ème (28 000€). A contrario, l'IRIS Montessuy-Le Vergoin possède un revenu médian de 16 808€, inférieur de 2 000€ à l'arrondissement ayant le plus faible revenu médian de Lyon (69008).

Ce contraste du quartier de Saint Rambert, à la fois populaire et aisé, se confirme à nouveau en comparant le décile des revenus les plus bas (cf. les histogrammes ci-dessous). En effet, les ménages de l'IRIS Montessuy - Le Vergoin possèdent un revenu de 8 178€/an pour les 10 % les plus pauvres alors que l'IRIS des 3 Gouttes - Grand Champ dispose de 15 785€/an pour le décile le moins aisé.

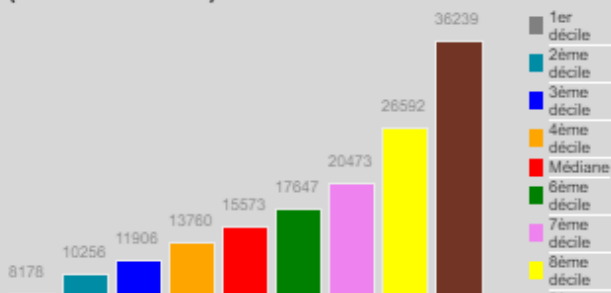
A l'échelle de la Ville, il se situe à 10 470€.

Médiane des revenus



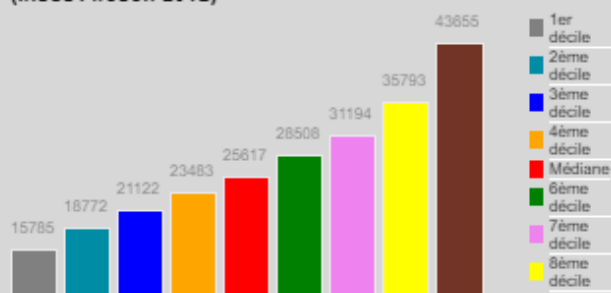
MONTESSUY-LE_VERGOIN

Structure des revenus
(Insee Filosofi 2012)

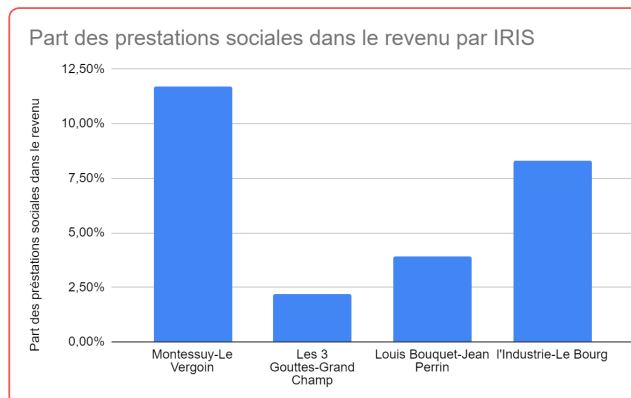


LES_3_GOUTTES-GRAND_CHAMP

Structure des revenus
(Insee Filosofi 2012)



De même, la part des prestations sociales dans le revenu des ménages les plus précaires est beaucoup plus élevée (CF graphique, ci-dessous). Ainsi, dans le quartier politique de la ville de St Rambert, un effet ciseau est à l'oeuvre; D'une part, le revenu médian sur le l'îlot du Vergoin est le plus bas. D'autre part, 11% de ces revenus sont constitués de prestations sociales. Ces dernières sont les plus élevées du quartier de St Rambert.



A titre de comparaison, à l'échelle de la ville de Lyon, la part des prestations sociales dans les revenus n'est que de 4,2 %¹.

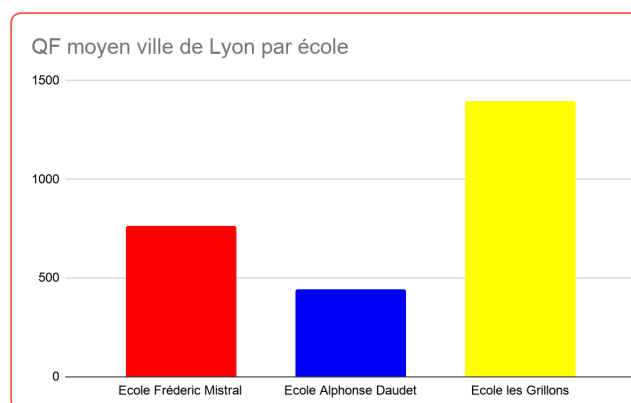
L'analyse de ces chiffres soulignent la très forte précarité d'une partie du territoire, repérée par la géographie prioritaire, tandis qu'une autre est plus aisée que la moyenne de la ville.

Une carte scolaire qui renforce les inégalités sociales et territoriales

La moyenne des quotients familiaux par école d'intervention est en étroite corrélation avec les données économiques du quartier présentées précédemment. Aussi, l'écart économique entre la carte scolaire de l'école des Grillons et celle d'Alphonse Daudet varie du simple (QF ville de Lyon de 442) au triple (QF ville de Lyon de 1395).

Nous pouvons ainsi faire l'analyse qu'il existe un écart économique sur la classe d'âge 3-12 ans au sein du quartier qui ne se mixe pas au sein des différentes écoles du territoire.

Pour compléter ce panorama, l'école Frédéric Mistral se situe à mi-chemin des deux autres écoles (QF ville de Lyon de 765) sur le plan économique.



Des 3 écoles d'intervention du Pôle 9, Frédéric Mistral est la seule où l'on retrouve une mixité en termes de revenus des ménages².

La gestion des écarts économiques constitue un enjeu très fort pour le quartier et ses acteurs, et donc en premier lieu pour le Pôle 9. Ces écarts interrogent notamment les processus du vivre ensemble entre ces différentes populations qui vivent dans un même quartier, mais dans des îlots bien délimités que même la carte scolaire ne parvient pas à atténuer.

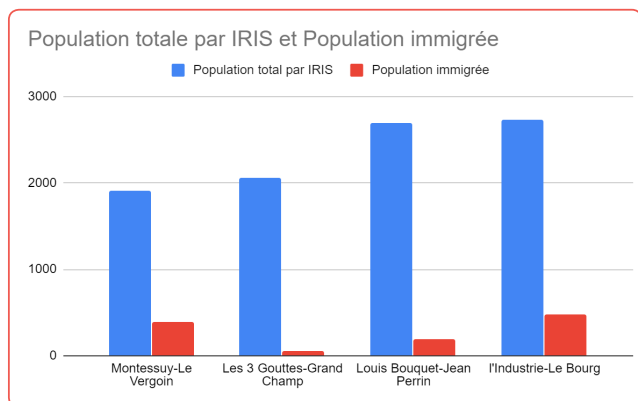
¹ REV T2 - Décomposition des revenus disponibles sur l'année 2016 - INSEE

² Donnée Développement Social Local Ville de Lyon.

Une concentration territoriale des populations immigrées

Si les écarts économiques entre population constituent un frein à la mixité sociale, les origines ethniques et culturelles des habitants sont des facteurs qui peuvent également venir renforcer les problématiques du vivre ensemble.

Le graphique ci-dessous¹ montre que la part de population immigrée la plus importante se situe sur le Vergoin (20,3%) et l'Industrie (17,59) alors que sur l'IRIS des 3 Gouttes (2,6%) et Louis Bouquet (7%) cette part est plus faible que la moyenne de la ville (11%).

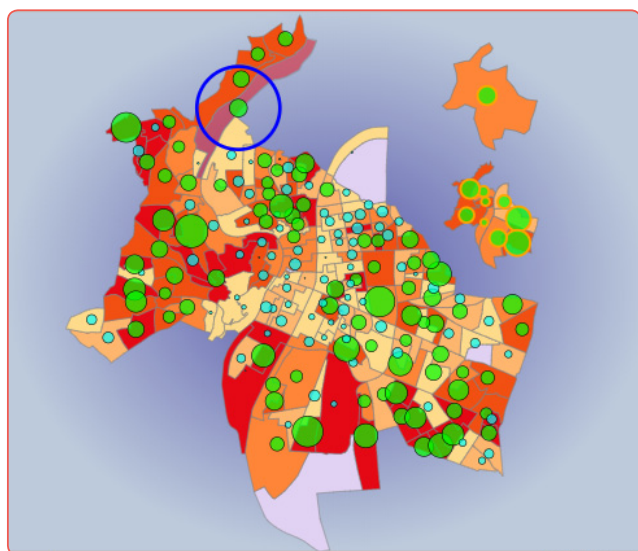


Le quartier fait donc à nouveau le grand écart entre la moyenne de la ville et les îlots de vie de Saint Rambert.

Ainsi, si 1 habitant sur 5 est immigré dans le quartier du Vergoin, le plateau de St Rambert n'en compte pour sa part qu'une faible part. Ainsi, le quartier de St Rambert est marqué par une forte ségrégation socio-spatiale.

c. Les facteurs de précarité aggravants

Comme nous l'avons souligné précédemment avec l'indicateur de la part des prestations sociales constitutives du revenu des ménages du quartier, nous allons nous intéresser aux autres indicateurs de précarité du territoire et en mesurer ses nuances.



Une forte présence de familles monoparentales sur certains îlots

Les familles monoparentales peuvent constituer un indicateur de précarité. L'IRIS de l'Industrie concentre le plus important pourcentage de familles monoparentales du quartier.

1 Données INSEE 2016

IRIS

Louis Bouquet J.Perrin Dargoire
Montessuy le Vergoin
Les 3 Gouttes Grand Champ
L'Industrie le Bourg
Lyon

% de Familles Monoparentales

17,7%
18,95%
19,35%
25,7%
17,6%

A l'échelle de la ville le taux se situe à 17,6% plaçant l'IRIS de l'Industrie au dessus de la moyenne et légèrement au dessous du niveau du quartier de la Duchère (25,6%). La posture de veille de ce quartier pour les acteurs sociaux du territoire afin d'évaluer les besoins en service de garde et d'accompagnement (crèche, accueil de loisirs mais également soutien scolaire) constitue un enjeu capital.

Il faut également souligner le taux important de familles monoparentales sur l'IRIS des 3 Gouttes. Ces 19,35% sont à nuancer au moins de deux manières :

- La part de retraités sur cet IRIS est l'une des plus élevée du quartier (23%) avec une plus forte probabilité de veuvage (309 ménages d'une personne).
- L'îlot de vie de la Dargoire intègre cet IRIS et il concentre une part importante de familles monoparentales.

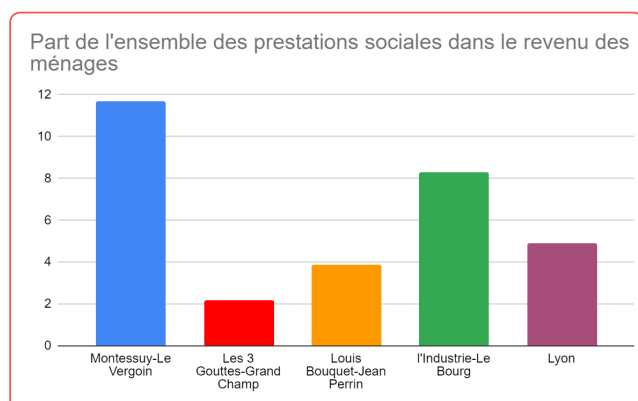
Une certaine dépendance aux prestations sociales

Un autre indicateur de précarité sur le quartier peut se mesurer au travers des revenus des habitants composés à 100% de prestations sociales (RSA, Prestations familiales, Allocations logement...). En 2016, nous retrouvons les écarts vus précédemment entre les IRIS Montessuy-Le Vergoin / l'Industrie-Le Bourg et Les 3 Gouttes-Grand-Champ / Louis Bouquet-Jean Perrin sur le tableau ci-dessous.

Allocataires dont le revenu = 100% de presta. sociales	Montessuy / le Vergoin	Les 3 Gouttes / Grand Champ	Louis Bouquet / Jean Perrin	l'Industrie/ le Bourg
Nombre d'habitants par IRIS	80	21	50	87
% de la population de l'IRIS	4,20%	1,02%	1,86%	3,19%

Pour compléter sur l'indicateur précédent, il semble important de s'intéresser à la part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu des ménages. Les chiffres que l'on retrouve dans le tableau ci-dessous, sont en corrélation avec les données précédentes. Nous notons que les îlots de vie de Montessuy- Le Vergoin et l'Industrie-Le Bourg sont les îlots qui comptent le pourcentage le plus élevé de la part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu des ménages avec respectivement 11,7 % et 8,3 %. Ces taux sont bien plus élevés que la moyenne lyonnaise qui est de 4,9 %.

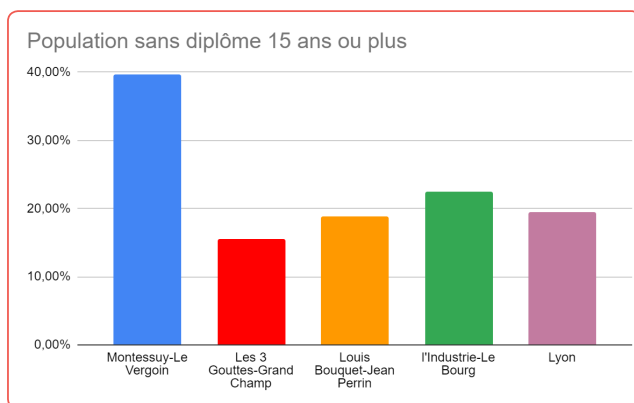
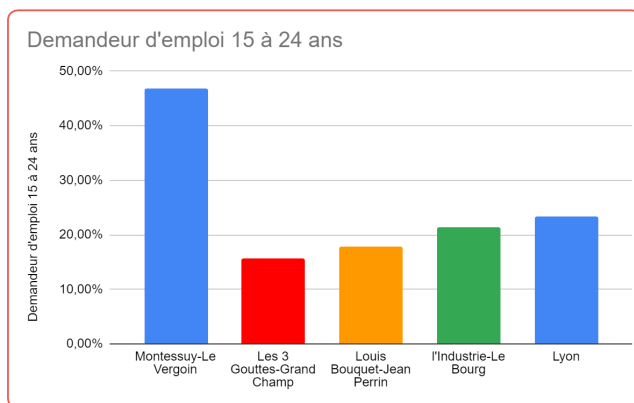
Cet indicateur vient encore mettre en évidence des difficultés économiques du territoire concentrées sur ces deux îlots de vie.



Un taux de chômage des jeunes important au Vergoin¹

Le graphique ci-dessus vient mettre en avant une réelle problématique d'emploi des jeunes sur l'îlot de vie de Montessuy-Vergoin. En effet 46,80% des 15- 24 sont demandeurs d'emploi. Ce taux est nettement supérieur à la moyenne des autres îlots de vie et à la moyenne lyonnaise (23,30%).

¹ INSEE 2016



Ces chiffres sont à mettre en corrélation avec les retours de certains jeunes durant les focus groupe que nous avons mis en place. Un jeune nous a confié: " Les jeunes ne savent pas ce qu'ils veulent eux-mêmes donc difficile de venir taper à la porte du Pôle 9"¹.

Cette remarque d'un jeune du quartier vient mettre en avant qu'avant même les problèmes liés à l'emploi et le chômage qui en découle, les jeunes sont en quête de sens. Un autre jeune poursuit en confiant: "Nous avons besoin d'une relation de confiance qui pour l'instant n'est pas installée, nous ressentons un sentiment d'abandon des anciens animateurs notamment de la MJC depuis les nombreux départs liés à la fusion"².

Comment être dans une démarche de recherche d'emploi ou d'accès à la formation, si cette jeunesse n'arrive pas à se projeter et à trouver une direction à donner à leur vie ? Et Comment le Pôle 9 peut recréer une relation de confiance avec ces jeunes qui se sentis oubliés ?

Le graphique ci-dessus est à mettre en lien avec le graphique sur le taux de chômage des 15-24 ans. En effet, on constate que le niveau du diplôme a une conséquence immédiate sur le taux de chômage. La population de l'IRIS Montessuy-Le Vergoin a un taux de 39,6 % de population non diplômée et là aussi le taux est nettement plus élevé que la moyenne lyonnaise qui est de 19,5 % soit deux fois plus important. On constate également dans des proportions plus modérées que l'IRIS de l'Industrie-Le Bourg est également au dessus de la moyenne lyonnaise avec 22,40% de population non diplômée.

L'accompagnement et l'accès à la formation des jeunes et jeunes adultes doit être un axe de travail central d'intervention des professionnels sur le territoire.

La méthode de placer le jeune au centre de l'action semble une voie intéressante pour le Pôle 9. Le pouvoir d'agir des jeunes doit être au coeur de la philosophie de travail quotidien des équipes. Donner du sens c'est savoir faire participer et susciter l'envie, le fait de placer le jeune à la source de chaque action va permettre de travailler sur la confiance, la projection et la valorisation. Pour réussir à redonner du sens à ces jeunes nous devons les accompagner à être davantage acteurs de leurs projets de vie (scolaire, loisirs, vacances, orientation, emploi, formation...).

¹ et ² Focus du groupe du 23 octobre 2019 avec les jeunes (16-25 ans) de L'îlot de vie Montessuy-Le Vergoin

La famille

La famille est au coeur du projet Pôle 9 par la transversalité de ses actions auprès des habitants. Le diagnostic doit nous éclairer sur les caractéristiques de cette composante du quartier. La grande disparité qui forme les micro-quartiers de Saint-Rambert, se répercute sur nos modes d'interventions.

Les éléments de précarité des familles de St Rambert

- **Pauvreté**

Les quartiers du Vergoin et de l'Industrie sont parmi les territoires du Grand Lyon où la pauvreté est la plus forte. Ces îlots comptent le pourcentage le plus élevé de prestations sociales dans le revenu des ménages avec respectivement 11,7% et 8,3 %.

- **Monoparentalité**

On constate également une proportion de familles monoparentales plus élevée sur le territoire, en particulier sur les IRIS de l'Industrie-le Bourg (25,7%), Les 3 Gouttes Grand-Champ (19,35%), Montessuy le Vergoin (18,95%) par rapport aux statistiques de la ville de Lyon (17,6%).

- **Composition de la famille**

L'îlot de vie du Vergoin, par le type de logements construits et par la présence de familles issues notamment de l'immigration, est marqué par une proportion importante de familles nombreuses de 4 enfants et plus.

- **Immigration**

L'IRIS de l'Industrie concentre quant à lui un taux important de population immigrée 36,6%, tout comme le quartier du Vergoin 33,6%.

- **Demandeur d'emploi**

Quant au taux de chômage par rapport à la population active des 25-64 ans, le quartier du Vergoin possède le taux le plus haut.

Indicateur sur l'emploi	Pop 25-64 ans en 2016	Actifs 25-64 ans en 2016	Taux de chômage	Demandeurs d'emploi de 25 à 64 ans
Montessuy le Vergoin	895	677	15,08%	135
les 3 Gouttes-Grand Champ	1047	863	8,21%	86
Louis Bouquet Jean Perrin	1268	1095	6,30%	80
Industrie le Bourg	1579	1261	9,37%	148

Public fréquentant l'EAJE du Pôle 9

La crèche outil de veille sociale pour le Pôle 9, permet de corroborer les facteurs aggravants de précarité. Les données de la crèche soulignent que 47 familles sur 94 (plus de la moitié des usagers) sont sous le seuil de pauvreté. Ces familles résident essentiellement sur l'IRIS Montessuy-Le Vergoin.

Aussi, nous constatons que les facteurs de précarité (chômage, immigration, composition familiale, monoparentalité et pauvreté) sur les IRIS de Montessuy-Le Vergoin et l'Industrie-Le bourg se cumulent. Le quartier de Saint- Rambert est composé en partie de familles aisées avec un niveau de diplômes supérieurs et avec une population homogène qui contraste avec une autre partie du territoire. Le Pôle 9 doit accentuer son travail auprès des publics les plus en difficultés afin de pouvoir contribuer à une amélioration de leur qualité de vie. Les dispositifs spécifiques et services mis en place pour les publics fragiles ainsi que les dispositifs de droit commun sont mis à disposition de l'ensemble des publics (adultes, enfants, jeunes, seniors, familles) lorsque le besoin est identifié par les professionnels ou à la demande du public.

d/ La parentalité

Lors du focus groupe "Parentalité"¹ les échanges font remonter qu'il est difficile de nouer des liens quand on est en congé parental et quand on est nouvel habitant sur le territoire. "Le sentiment d'isolement est prégnant et difficile à supporter à long terme"².

Première naissance

Certains parents font part de leur appréhension: "la naissance d'un premier enfant est source d'angoisse"³. Ce premier enfant induit un grand nombre de questionnements sur l'éducation à apporter à son enfant. "Il n'est pas aisé de trouver seul, même dans les livres, les réponses à ces préoccupations"⁴. Il semble plus facile de trouver des éléments de réponse dans le cadre d'échanges partagés et à travers des conférences/ débats, LAEP ou LAP.

Pour autant certains parents font remonter leur crainte d'être jugés comme des parents étant en incapacité de pouvoir élever leurs enfants, d'où la difficulté à faire appel à des professionnels pour les accompagner.

La place du père

Quelles que soient les actions liées à la parentalité, il reste difficile de mobiliser la présence des pères, sauf pour des activités de loisirs très ponctuelles : Jeux en familles Mikado, les sorties familles, après- midi festif autour d'un spectacle et d'un goûter.

Place de la parentalité sur le territoire

Le territoire, à l'exception des actions de certaines associations de parents d'élèves (fêtes de fin d'année notamment) n'est pas doté d'action en faveur de la parentalité, en dehors de celles du Pôle 9 :

- LAP
- LAEP
- Jeux en familles
- Conférence parentalité
- Sorties familiales
- Ateliers Parents enfants
- Café des parents
- Rencontre inter-ALAE
- Événements familiaux (Halloween...)

¹ Focus groupe du Mercredi 13 novembre 2019

^{2, 3, 4} Propos recueillis lors du focus du mercredi 13 novembre 2019

e/ Relations Inter et intra familiales

Les situations conflictuelles et de violence

Les situations de fragilité de certaines familles sont souvent à l'origine de conflits importants, que cela soit dans le couple, avec les enfants, et même parfois entre habitants.

Les familles nous confient ne plus comprendre leurs enfants et adolescents et de ce fait ne plus trouver de solutions pour tenir le cadre éducatif. Les conflits surgissent souvent lors de demandes des enfants et adolescents : achat de smartphones, sorties tardives, argent de poche... Les parents ont du mal à dire non et ils se retrouvent parfois dans la difficulté financière en dépassant leur budget.

Nous avons pu constater aussi que les relations entre parents/enfants pouvaient être très sereines et paradoxalement très complexes au quotidien car les familles ne vivent pas ensemble mais à côté. Les échanges semblent contraints, en intra famille, on parle du quotidien, ménage, courses, sport, mais on évite d'aborder des sujets qui peuvent être sensibles comme la contraception, les relations amicales, la scolarité...

Nous identifions également des situations de grande tension, parfois même de violence¹, en particulier sur le quartier du Vergoin sur lequel nous intervenons de façon plus soutenue.

Par ailleurs, et notamment sur le Vergoin les liens relationnels entre familles sont forts et existent depuis de nombreuses années. La présence de grandes familles sur plusieurs générations (grands-parents, cousins, cousines, oncles, tantes,...) favorisent les liens de solidarité, d'entraide dans les situations difficiles (prêt d'argent, accompagnement auprès des services de droit commun, garde d'enfants,...). Toutefois, lorsque ces familles sont en conflit, pour des raisons souvent bénignes, les relations se détériorent très vite et aboutissent à divulguer des confidences intimes auprès de l'ensemble de la famille, des voisins et parfois même auprès des professionnels.

Sur ce quartier les espaces publics sont partagés de façon identifiée entre les différentes tranches d'âges comme sur l'ensemble des quartiers du territoire. Le respect des espaces et des règles semble éviter les conflits entre les générations.

Pour l'ensemble des îlots, la mobilisation des familles est faible, dans l'organisation d'activités de loisirs, de montage de projets et de mise en place d'actions collectives.

Concernant certains îlots du territoire (Dargoire, la Sauvagère, l'industrie), il est difficile d'apporter des précisions concernant les relations inter et intra familiales car nous sommes que très ponctuellement en lien avec elles.

¹ Heurts (juin 2019) et rixe (décembre 2019) entre des papas dont les enfants fréquentent l'école A.Daudet

f/ Les liens intergénérationnels

Les habitants sont peu demandeurs spontanément de "mélange intergénérationnel"¹ ils préfèrent se retrouver entre connaissances et personnes du même milieu, du même âge, du même quartier restant parfois uniquement dans leur "microcosme" relationnel.

Pour les jeunes : "il n'y a pas de lieu où se retrouver mis à part le parking"².

Pour les personnes âgées : "Pourquoi les jeunes restent dehors, ils ont des maisons"³. Ces représentations sont sources de conflits et d'interprétations. Les uns et les autres restent sur la défensive sans essayer de se connaître, certains jeunes nous ont confié : « ils (certaines personnes âgées) ne savent pas pourquoi on reste dehors, on ne leur a jamais expliqué » et ils concluent en disant : « il y a des fois où on n'est pas tendre non plus »⁴.

Il existe néanmoins entre les jeunes, les adultes et les seniors des situations d'entraide, de transmission de connaissances et de convivialité. Nous pouvons le constater lors des événements organisés par le Pôle 9 comme le réveillon solidaire, la bourse aux jouets et les sorties familles.

g/ La vie sociale sur le quartier

1- le milieu associatif et les partenariats

Le tissu associatif dans la zone d'influence du Pôle 9 est très riche tant au niveau de la variété des champs d'actions (caritatif, culturel, sportif, vivre ensemble ...) que dans l'implication de nombreux bénévoles.

L'action du Pôle 9 s'appuie sur un réseau de partenaires associatifs souvent bien implanté sur le territoire.

Nous pouvons citer Saint Rambert Solidarité, l'association caritative venant en aide aux plus démunis par la distribution de denrées alimentaires, l'association d'insertion professionnelle REED, les associations en lien avec le mieux vivre ensemble et la solidarité comme Essaouira France-Maroc, les Jeunes Motivés du Vergoin, Femmes Culture Solidarité Partage. De nombreuses associations sportives et culturelles sont aussi présentes sur le territoire notamment les clubs de handball, tennis, basket ball, gymnastique, danse, le football club de St Cyr (qui rayonne sur une grande partie du territoire d'influence du Pôle 9), l'école de musique Etc...D'autres associations se sont constituées afin de répondre aux enjeux actuels liés au développement durable comme l'association Les pouces en l'air, les Incroyables Comestibles ou encore le S.E.L de St Rambert (Système d'Echange Local) et Nature et composter.

1, 3 et 4 Focus du groupe du 23 octobre 2019 avec les jeunes (16-25 ans) de L'îlot de vie Montes-suy-Le Vergoin

2 Echange avec habitants en fin de permanence de PIH

Mutualiser et agir en partenariat

De par son envergure, le Pôle 9 se positionne comme un lieu ressource. Ainsi, toutes les initiatives individuelles et collectives tournées vers l'intérêt général et correspondant aux valeurs du Pôle 9 sont accueillies.

Conscient que peu d'associations du quartier peuvent investir financièrement dans du matériel, le Pôle 9 permet une mutualisation (barnums, tables, chaises, sono, véhicules etc...). Cet accompagnement logistique s'accompagne de même par le prêt de salles servant à de nombreux événements (réunions, répétitions en salle de danse, prêt du studio d'enregistrement, événement en salle polyvalente etc...). Le principal objectif étant que l'aspect matériel et logistique ne soit pas un frein au développement de l'intelligence collective.

Un premier travail a été fait en ce sens durant l'année 2019 pour mettre à disposition des moyens logistiques auprès de nos partenaires. Les tableaux, ci-dessous, référence le nombre d'associations, la quantité et le type de matériel prêté:

Association / partenaire 31
nombre de prêts différents 17
Nombre total de prêts 243

Le Pôle 9 est constitué d'une équipe de salariés formée aux métiers du social et de l'animation socioculturelle. Ce vivier de professionnels, constitue une plus-value dans l'expertise et l'accompagnement du pouvoir d'agir des habitants.

Salles / Matériels prêtés par le Pôle 9

- hall
- bar
- salle de danse
- salle de réunion
- salle des initiatives 1
- salle des initiatives 2
- salle des possibles
- salle polyvalente
- salon
- chaufferie
- minibus
- barnum
- lestes
- Ordinateurs
- Tables
- vidéo projecteur
- jeux en bois

L'équipe porte une attention particulière à l'autonomie des structures associatives. De plus, un accompagnement, des professionnels du Pôle 9, sur la méthodologie de projet est un levier à la réussite d'une association à l'instar des **Jeunes Motivés du Vergoin**. Cette association, est accompagnée afin de se structurer et étendre son champ d'actions en faveur de la jeunesse du quartier du Vergoin et plus largement de ses habitants. Le Pôle 9 effectue une veille active et reste à l'écoute des besoins des structures associatives et de son territoire.

Un besoin de coordination et de lisibilité de l'offre associative

La densité et la diversité des structures associatives précédemment citées comme richesse pour le territoire demandent de relever le défi d'apporter une cohérence de territoire. Pendant, plusieurs décennies le COMCOA¹ a œuvré en ce sens avec peu de moyens financiers et humains. Aujourd'hui, le COMCOA n'est plus, mais les besoins eux sont toujours présents.

¹ Comité de Coordination des Associations de Saint-Rambert Lyon 9

Lors des groupes techniques du Vergoin et de la commission communication animés par la ville de Lyon, un diagnostic partagé des besoins a été posé. D'abord, un besoin de coordination des événements et actions entre les associations elles-mêmes. L'objectif étant d'éviter entre autre que des événements se déroulent à la même date. Pour répondre à ce besoin, le Pôle 9 expérimente sur le quartier du Vergoin, l'administration, un agenda partagé « vie locale ».

Ensuite, pour apporter une plus grande lisibilité de l'offre associative sur le territoire, le Pôle 9 se mobilise pour accompagner les associations dans la poursuite du « forum des associations » qui est en cours de préparation pour le mois de septembre 2020 sur le quartier de Saint Rambert.

Le quartier a besoin aujourd'hui d'une coordination de l'offre associative. Le Pôle 9 au vu de la diversité de ses missions et de l'impact de son action au sein du territoire veut oeuvrer à faire rayonner le tissu associatif et permettre à chaque association de trouver sa place. Le pôle 9 doit être dans les années à venir un acteur incontournable dans l'accompagnement et le soutien du tissu associatif local.

2- densification et modification des habitudes de vie

Saint Rambert un quartier en profonde mutation

Les habitants du territoire sont les témoins de la transformation grandissante de leur quartier. Durant ces dernières années de nombreux projets immobiliers ont vu le jour avec la promesse d'un cadre de vie verdoyant aux pieds des Monts d'Or tout en faisant entrevoir une vie quotidienne proche de la villégiature. Il s'agit des nouveaux logements construits proches du quartier des 3 Gouttes et ceux construits autour de l'Intermarché du Vergoin. Les deux autres projets immobiliers l'un autour du Pôle 9, et l'autre dans le quartier de l'Industrie, vantent en plus une vue imprenable sur la Saône.

En conséquence, le territoire gagne l'équivalent d'un IRIS en termes de population supplémentaire. Environ 330 logements sur les hauts de St Rambert et 700 logements pour le quartier de l'Industrie. Cette augmentation de la population en très peu de temps va avoir des impacts sur les habitudes de vie des habitants.



Un autre quartier du territoire s'apprête à vivre une transformation radicale. Celui de la Dargoire petit quartier « perché » au sommet d'une colline et dont l'accès par une route en sens unique ne permet pas un accès facile. Il devrait être désenclavé par la construction de nouvelles infrastructures permettant une fluidité et un accès plus aisés. Là aussi un programme immobilier est en cours.

Densification urbaine, conséquences et transition

Actuellement, les conséquences les plus visibles liées à cette densification urbaine sont la perte de verdure et l'augmentation du trafic automobile. Au quotidien, le Pôle 9 peut témoigner de l'intensification du trafic routier. La topographie du territoire accentue ce phénomène avec pour exemple la pente à 12 degrés de la rue passant devant le Pôle 9, ou l'élargissement des rues dans l'ancien St Rambert qui facilite peu l'utilisation des transports en commun et des modes doux.

Une réunion publique tenue en octobre 2019 dans nos locaux a annoncé aux habitants le projet d'un nouveau sens de la circulation notamment devant le Pôle 9. Les pouvoirs publics se sont emparés du sujet en débutant des aménagements conséquents sur la voirie. Néanmoins, la problématique du stationnement autour du Pôle 9 génère de plus en plus de tensions entre les différents usagers et habitants. Le Pôle 9 s'interroge sur son rôle à jouer dans cette mutation rapide du territoire. A notre échelle, comment accompagner cette transition vers une harmonie de territoire ? Par quels moyens ?

Caractéristiques de ce nouveau public

Le Pôle 9 cherche à affiner l'identification de cette nouvelle population afin de proposer une intervention en adéquation avec ses besoins. Quel est le revenu moyen de ces familles ? Quelle est la composition de ces foyers ? Quelle est la proportion d'enfants, d'adolescents et d'adultes ? Nous pourrions penser mais sans certitude qu'à la vue du prix au mètre carré (entre 3000 euros et 5200 euros¹) que cette population fait davantage partie de la classe moyenne supérieure. Cependant qu'en est-il de la part des logements achetés pour investissement et loués dans la foulée ? De même, les taux d'emprunts sont désormais historiquement bas ce qui laisse à penser qu'une nouvelle population puisse accéder à la propriété notamment chez les jeunes actifs.

L'IRIS le bourg - l'industrie : une IRIS et des particularités par quartiers

Cette IRIS est composée du village de St Rambert, de la Sauvagère et de l'Industrie. Aucun de ces trois quartiers ne se ressemble. Saint Rambert village - l'Île Barbe est le « coin pittoresque » chargé d'histoire. L'Île Barbe et la Grande rue de St Rambert colorée attirent les lyonnais et les touristes étrangers de passage dans la région. Quant à la Sauvagère le long des quais on ne fait qu'y passer. Il n'y existe pas de vie de quartier. Si le niveau de familles monoparentales dans cet IRIS est le plus élevé du territoire c'est que la typologie des logements à la Sauvagère s'y prête. En effet, ce sont des petits logements sociaux.

Le quartier de l'Industrie quant à lui a subi la transformation la plus spectaculaire. Comme son nom l'indique c'est au 19ème que ce quartier connaît son essor grâce notamment au tracé de la ligne de chemin de fer. On y trouvait des fonderies et de la construction mécanique, des tanneries et des abattoirs ainsi qu'un marché aux bestiaux. Plus tard, les industries du textile et de la chimie prendront le pas.



¹ <https://www.lacoteimmo.com/prix-de-l-immo/vente/rhone-alpes/rhone/saint-didier-au-mont-d-or/centre-et-nord-ouest/44523.htm>

Au fil du temps et des évolutions sociétales, ce quartier devenu friche connaît un renouveau. Lors de la première phase de réhabilitation en 2000, on voit la naissance d'un nouveau pôle numérique. Ainsi, les aménagements ont permis l'installation d'entreprises du tertiaire dans les domaines des technologies de la communication, des assurances et des loisirs numériques.

C'est dans la seconde phase de réhabilitation toujours en cours que s'est développé un quartier de vie, mixant habitat (700 logements dont 25% de logements sociaux locatifs et 15% en accession sociale), commerces et bureaux. Nous pouvons constater que cet îlot de vie encore en construction s'est développé sans structure d'animation globale de proximité. Ce constat renvoie inexorablement à la question de la zone d'influence actuelle du Pôle 9 et plus largement des autres structures socio éducatives déjà évoqué précédemment¹.

Le territoire est en pleine mutation avec notamment l'arrivée de nombreux nouveaux habitants. L'intégration et l'accueil de ces nouveaux Saint-Rambertois et l'ensemble des publics qu'ils représentent sera un enjeu important pour le territoire et particulièrement dans l'action des équipes du Pôle 9.

5. LES ENJEUX OU RAISONS D'AGIR DU PÔLE 9

Suite aux différentes phases de travail effectuées (mise à jour du diagnostic de territoire, focus groupe avec les habitants, débat d'enjeux et réunion d'orientations stratégiques), nous avons pu repérer les enjeux importants du territoire d'intervention du Pôle 9. Nous avons associé l'ensemble des acteurs (les habitants, les bénévoles, les administrateurs, les partenaires locaux et institutionnels et les salariés) dans la définition des enjeux les plus pertinents pour le territoire. Ce travail d'échanges et de concertations a abouti à la définition des 7 enjeux suivants :

a/ Développer un lien de confiance avec la Jeunesse

Les données froides mettent en avant des chiffres qui posent de nombreuses questions pour la jeunesse du territoire et notamment ceux concernant le chômage et le niveau d'étude des jeunes au sein du territoire. Le quartier du Vergoin en premier lieu avec des taux de chômage des 15- 24 ans et de non qualification bien au dessus de la moyenne lyonnaise.

Par ailleurs, les enquêtes de terrain sur la jeunesse du territoire montrent une réelle difficulté à se projeter et construire des projets d'avenir porteurs de sens.

De plus, certains jeunes et plus particulièrement les 16-30 ans vivant sur le quartier du Vergoin ont l'impression que la MJC et le Centre Social ont été des structures "fantômes"² ces derniers mois et notamment depuis le contexte de fusion des deux structures.

Retisser un lien de confiance et accompagner les jeunes à se projeter et à construire des projets d'avenir est un enjeu primordial pour les acteurs du territoire et notamment pour le Pôle 9.

¹ Cf "L'implantation territoriale du Pôle 9"

² Focus du groupe du 23 octobre 2019 avec les jeunes (16-25 ans) de L'îlot de vie Montessuy-Le Vergoin

b/ Favoriser le vivre ensemble au sein des îlots de vie de St Rambert et maintenir des temps et des lieux de mixités à l'échelle de la zone d'influence du Pôle 9

Le travail quotidien de nos équipes sur le territoire et le diagnostic effectué montrent que certains îlots de vie sont confrontés à diverses problématiques de vivre ensemble.

Avec notamment des difficultés de cohabitation intergénérationnelles entre les jeunes et les personnes plus âgées et des tensions entre habitants "historiques" et nouveaux habitants. Nous constatons que les îlots de vie du territoire sont indépendants les uns des autres et que très peu d'échanges ont lieu entre eux.

Les actions que nous menons quotidiennement permettent aux habitants des différents îlots de se rencontrer notamment lors des nombreuses manifestations organisées par le Pôle 9, même s'il est à noter que ces derniers ne sont pas spécialement demandeurs. Aujourd'hui, le Pôle 9 souhaite prolonger ce travail de mixité sociale interquartier engagé depuis de nombreuses années et notamment en favorisant l'amélioration inter-îlots des relations entre habitants.

En parallèle la volonté du Pôle 9 est de mener au sein des trois écoles d'intervention et de sa crèche un véritable travail de mixité et d'actions favorisant la rencontre des plus jeunes.

Pour finir, le Pôle 9 et ses partenaires sont aujourd'hui en pleine réflexion sur la zone d'influence qu'il est en capacité de couvrir. Le territoire de Saint-Rambert est vaste et il s'étend jusqu'à l'Industrie. Aujourd'hui les équipes du Pôle 9 n'interviennent pas au sein du quartier l'Industrie, de la Dargoire, de Rochecardon et aucune structure sociale n'anime ces îlots. Notre périmètre d'intervention doit être affiné et ce, en lien avec les besoins du territoire et les ressources dont dispose le Pôle 9.

c/ Maintenir des services de qualité

Le Pôle 9 est né de l'héritage des actions et services de la MJC et du Centre Social. Cet héritage est aujourd'hui une force pour notre territoire, la volonté du Pôle 9 est de maintenir une qualité de service. La fusion récente des deux structures fondatrices va permettre dans les quatre années à venir une meilleure opérationnalité d'intervention auprès des habitants. Les équipes peuvent désormais se concentrer sur l'innovation et la création de nouveaux projets en phase avec les enjeux du territoire.

d/ Adapter l'action du Pôle 9 à l'évolution du quartier

Le territoire de Saint-Rambert est en pleine mutation avec la construction récente et à venir de nombreux logements (1030). L'afflux important de nouveaux habitants sur le territoire vient questionner la capacité des services publics et des associations à répondre aux besoins de cette nouvelle population. Une grande partie de cette nouvelle population réside sur le quartier de l'Industrie (700) où aucune structure sociale ou culturelle n'est présente. Pour autant, les échanges, rencontres et chiffres mis en avant sur le diagnostic sont venus souligner que ce quartier a de nombreux besoins. Pour rappel, l'Industrie, après le QPV du Vergoin est le second IRIS le plus en difficulté du territoire. Aujourd'hui le Pôle 9 ne dispose pas des ressources RH et financières pour couvrir l'intégralité du territoire, la création d'un Espace de Vie Social¹ pourrait être une première étape à l'implantation d'une structure socio éducative au sein de ce quartier.

¹ EVS

e/ Accentuer les actions pour les publics prioritaires

Sur le schéma de la zone d'influence du Pôle 9, le quartier de St Rambert est constitué d'un quartier politique de la ville (Le Vergoin) et de 2 quartier en veille active, la Dargoire et Rochecardon. Il faut noter que l'îlot de la Sauvagère n'est pas référencé mais constitue une poche de précarité importante à ne pas négliger.

Les indicateurs de précarité (développés dans la partie diagnostic) notamment pour les IRIS Montessuy-Le Vergoin et Le Bourg-L'Industrie sont bien au dessus de la moyenne lyonnaise. Ces données sont en corrélation avec les retours des professionnels de terrain qui observent une précarité des habitants de ces territoires de plus en plus importante. Les problématiques repérées sont diverses:

- accès au soins,
- difficultés éducatives (réussite scolaire, parentalité et éducation, orientation...)
- personnes âgées isolées,
- Mobilité,
- Vivre ensemble et liens intergénérationnels (cohabitation...),
- chômage,
- Quête de sens d'une partie de la jeunesse...

Le Pôle 9 est une porte d'entrée pour les populations en difficulté et doit pouvoir repérer et accompagner toute forme de précarité. Pour ce faire, le Pôle 9 agit en lien avec les partenaires privilégiés dans l'accompagnement de ces publics.

f/ Faire rayonner le tissu associatif

Le Pôle 9 est un acteur majeur de la vie associative locale. Il met en place régulièrement des projets et actions en lien avec nombreuses associations du territoire (Maison de l'Enfance, Mieux vivre aux Vergoin, Femmes Culture Solidarité Partage, les Jeunes Motivés du Vergoin¹, Saint-Rambert Solidarité, Essaouira France...).

La diversité du tissu associatif de Saint-Rambert est une vraie plus-value pour le territoire. Le Pôle 9 en tant que structure d'Éducation Populaire est au coeur de la vie associative locale. Il accompagne régulièrement l'émergence de projets initiés par des associations prônant des valeurs partagées avec celles du Pôle 9.

A titre d'exemple nous accompagnons l'association des Jeunes Motivés du Vergoin notamment dans la démarche de construction de projet. Les responsables vie de quartier et information jeunesse sont en lien régulier avec les membres du bureau de cette association qui souhaitent mettre en place de nombreux projets (mise en place de mobilier urbain, soutien aux personnes fragiles, projet humanitaire...).

Nous sommes également en lien avec l'ensemble des associations de parents d'élèves de nos trois écoles d'intervention. De plus nous mettons à disposition du matériel (CF le tableau, ci-dessus sur les prêts du Pôle 9), des salles (d'activités ou de réunions) et nos véhicules à de nombreuses associations sportives, culturelles et d'aide aux personnes défavorisées (Saint-Rambert solidarité). L'objectif est de mettre à disposition des moyens matériels, humains, logistiques et méthodologiques aux petites associations pour favoriser le pouvoir d'agir sur le territoire.

Nous souhaitons également initier de nouveaux projets avec ce tissu associatif afin de répondre au mieux aux besoins du quartier. Pour cela le Pôle 9 pilote des temps de concertation par thématiques avec les partenaires et associations.

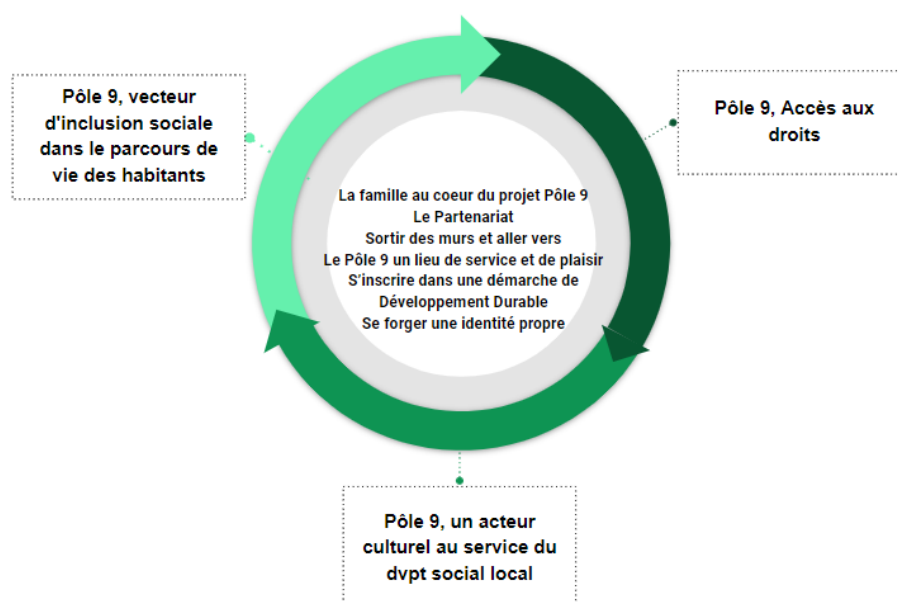
¹ JMV

L'exemple de la coordination du collectif jeunesse (collège, lycée, bibliothèque, Éducateurs de la métropole, la cinéfabrique, mission locale, les cités d'or...) met en lumière cette volonté de travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires notamment sur les problématiques liées à la question de la jeunesse. Nous mettons également en place des temps de concertation avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative élargie (équipes enseignantes, association d'éducation, association de Parents d'élèves, équipe de la direction de l'éducation et du développement social local). Ces temps sont l'occasion de faire émerger des idées et des projets communs aux 3 écoles ainsi que sur le périscolaires et de soutenir notamment les associations de parents d'élèves.

Le Pôle 9 va piloter pour la première fois le forum des associations de Saint-Rambert (anciennement piloté par le COMCOA association dissoute en 2019). Ce pilotage permet de redynamiser le lien entre les structures associatives de Saint-Rambert et ainsi mettre en lumière la vie associative du territoire. Le Pôle 9 porte, par exemple, la coordination du calendrier des partenaires locaux pour permettre à chacun d'entre eux de s'informer sur les actions et de renforcer leur pertinence et la communication auprès des habitants. Il sera également l'occasion de faire découvrir aux nouveaux habitants la richesse et la diversité des associations de Saint-Rambert.

g/ Intégration des nouveaux habitants

Comme nous l'avons évoqué précédemment le territoire est en pleine mutation avec les nombreux projets immobiliers. Ces nouvelles constructions ont pour conséquence l'arrivée massive de nouveaux habitants. Leur intégration est un enjeu primordial pour le territoire. A ce stade de l'écriture du projet, il n'est pas possible d'en évaluer finement les impacts. Nous pouvons néanmoins identifier les premières conséquences :



- Modification de la carte scolaire entre l'école F.Mistral et A.Laborde
- La saturation du groupe scolaire A.Laborde
- Une densification de la circulation (modification du sens de circulation sur la rue Sylvain Simondan et Albert Falsan)
- Une perte d'espaces verts
- L'implantation d'un supermarché (intermarché au Vergoin)
- Le prochain tracé d'une voie desservant la Dargoire et passant par le parc de l'annexe du Rectorat ainsi que la construction d'immeubles

En toute logique, d'autres changements sont à prévoir sur le quartier :

- Saturation des besoins de garde (EAJE, ACM)¹
- Besoin de développer les offres de loisirs, sportives et culturelles
- Renforcement des problématiques liées au vivre ensemble
- Impact sur les modes de vie (organisation familiale modifiée, confort de vie...)

L'Intégration des nouveaux habitants est un défi pour le quartier de St Rambert et un enjeu pour ses acteurs et en particulier pour le Pôle 9.

6. AXES PRIORITAIRES ET ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX

L'analyse des sept enjeux du quartier de Saint-Rambert a permis d'extraire trois axes prioritaires et six éléments transversaux. Ces derniers constituent le ciment du projet social et famille en donnant du liant et une méthodologie globale d'intervention. Les trois axes prioritaires définissent l'architecture des projets.

a/ La famille au coeur du projet Pôle 9

Dans toute organisation sociale et quelle que soit sa composition (Famille monoparentale, recomposée, nucléaire...), la famille constitue le fondement de notre société. Le quartier de Saint-Rambert n'y échappe pas; il est composé de familles diverses (culture, social, économique...) aux caractéristiques singulières.

Nous retrouvons par exemple un pourcentage de familles monoparentales beaucoup plus élevé que la moyenne lyonnaise dans certains îlots ou des problématiques économiques profondes. Les thématiques liées à la famille, à la parentalité (soutien, médiation, écoute, appui et accompagnement) sont à l'interface de toutes les autres.

Aussi, le Pôle 9 a structuré son organisation autour de ce public (organisation du travail et accompagnement des phases de transition de la vie). L'arbre à objectifs et l'organigramme du Pôle 9 viendront éclairer cette centralité.

b/ S'inscrire dans une démarche de développement durable

Le Pôle 9, se définit comme un corps intermédiaire entre les institutions et les habitants. L'un de ses rôles est d'écouter et de faire caisse de résonance auprès des politiques locales. Il a aussi vocation à innover, impulser et accompagner les changements sociétaux à l'échelle locale. En ce sens, la question de la préservation de l'environnement (propreté du quartier, consommation d'énergie, mode de déplacement et de consommation) est un sujet qui doit occuper notre action professionnelle au quotidien.

¹ Accueil Collectif de Mineurs : périscolaire, accueil de loisirs sans hébergement.

Le Pôle 9 a l'ambition de travailler sur deux facteurs. L'amélioration des pratiques professionnelles et le respect de leur environnement de travail (tri des déchets, achat de consommables, produit nettoyage...). Le second facteur est d'accompagner et proposer des actions éco-citoyennes en faveur des habitants du territoire (repair café, actions de sensibilisation à la protection de la nature, jardinage, intervention d'associations environnementales...)

c/ Rendre accessible/lisible l'offre partenariale / associative

Le quartier de St Rambert est riche d'associations de différentes tailles et objets. Ce foisonnement de structures constitue une richesse pour le quartier mais elle peut également constituer une nébuleuse associative pour les habitants. Si bien qu'ils ont fait remonter lors des focus groupes et des différents échanges qu'il était difficile de s'y retrouver dans l'offre associative. Notre association dans cet environnement doit jouer un rôle de pôle pour les habitants et les diverses associations en faisant rayonner ces dernières tout en rendant l'offre plus plus lisible auprès des habitants.

d/ Sortir des murs et "aller vers"

Dans la lignée du projet de territoire (QPV du Vergoin 2016-2020), le Pôle 9 conçoit sa démarche d'intervention en se déployant au sein du quartier afin de se faire connaître et porter les services et projets au coeur des îlots de vie. L'aboutissement de cette approche a pour finalité de donner envie aux habitants de pousser les portes du Pôle 9. Cette démarche volontaire et ouverte sur l'extérieur devra être évaluée pour mesurer le résultat attendu.

e/ Le Pôle 9 un lieu de service et de plaisir

Le Pôle 9 association à vocation sociale, éducative, sportive et culturelle s'inscrit pleinement dans la philosophie de l'Éducation Populaire. Le plaisir de partager, le plaisir d'apprendre, le plaisir de comprendre, le plaisir de créer et d'innover, le plaisir de participer à la vie démocratique du quartier, le plaisir de se sentir utile, le plaisir d'y travailler sont à la source de toute action ou service portée par l'organisation. Si le plaisir ne se décrète pas, l'équipe et sa gouvernance doivent y réunir toutes les conditions pour y faire émerger ce sentiment.

f/ Se forger une identité propre entre 2 familles de l'éducation populaire

1- Utilité sociale

"les acteurs de l'ESS cherchent à créer des formes de richesse autres que financières. L'utilité sociale se rapporte à un service rendu, à un bénéfice, à un effet positif pour la société dans son ensemble. Elle caractérise les effets d'une action sur un territoire auprès d'un groupe de population ou, plus globalement, de la société"¹.

Le Pôle 9 en tant qu'acteur de l'ESS² et structure d'animation globale, de proximité à vocation à répondre aux enjeux sociétaux à l'échelle de son territoire par les choix qu'elle fait et de la relation proposée en faveur des habitants (services action, accompagnement des initiatives...). Première structure de la Métropole Lyonnaise à unir les valeurs des MJC et des Centres sociaux, le Pôle 9 est, à ce titre, un laboratoire de l'ESS sur son quartier. Mêlant l'histoire, les valeurs, les méthodes et moyens des 2 structures fondatrices, nécessitant de repenser les relations avec ses partenaires, le Pôle 9 offre l'opportunité à ses acteurs d'élargir le champ des possibles en matière d'utilité sociale. Réussir le syncrétisme de ces 2 identités, développer de nouvelles formes de services en faveur des habitants et notamment des publics fragiles, développer des relations convergentes avec ses acteurs constituent un défi pour l'ensemble des parties prenantes et une richesse pour son territoire.

¹ <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2019-1-page-72.htm>

² Economie Sociale et Solidaire

2- Développer un modèle économique qui prend en compte la nouvelle organisation et intègre les évolutions en matière de financement

Bâtir un nouveau projet à l'instar de celui du Pôle 9 nécessite de s'arrêter sur les modèles économiques des structures que sont les Centres sociaux et MJC. L'économie du projet Pôle 9 repose sur 6 piliers financiers. Vous en trouverez, ci-après, une représentation "Les piliers du modèle économique du Pôle 9" pour l'année 2020

Le premier pilier est organisé autour des subventions que l'on peut classer en 2 catégories:

- Les subventions sur le long terme qui assurent la pérennité et la stabilité de l'association (Dotation Générale de Fonctionnement et/ou subventions de fonctionnement). Nous retrouvons 3 financeurs principaux : La Ville de Lyon, la CAF ainsi que la Métropole.
- Viennent ensuite les appels à projets. Ces financements nécessitent la réalisation d'actions spécifiques en réponse à un cahier des charges définis, soumis à attribution par les financeurs et renouvelables chaque année. Ces subsides ne sont pas pérennes et soumis aux priorités politiques en matière familiale, sociale...etc.

Chacune des 2 associations fondatrices en a bénéficié. La MJC en revanche ne disposait pas de subvention de fonctionnement de la part de la CAF.

Le second pilier des financements est constitué de la participation des usagers. S'agissant du centre social, l'ensemble des services proposés aux familles dépendent du quotient familial. Concernant la MJC, seules certaines actions bénéficiaient d'une accessibilité financière. Deux autres points sont à souligner. Les tarifs proposés par un centre social, dans le prolongement d'une mission de service public sont toujours inférieurs au coût réel du service proposé. Concernant le fonctionnement de la MJC St Rambert, la notion était plus nuancée, car si en moyenne le tarif des services s'équilibre, certaines actions excédentaires venaient pallier le déficit d'autres afin de garantir une diversité culturelle. Ce pilier représentait environ 25% des produits de la MJC, alors qu'il ne dépassait pas 10% pour le Centre Social.

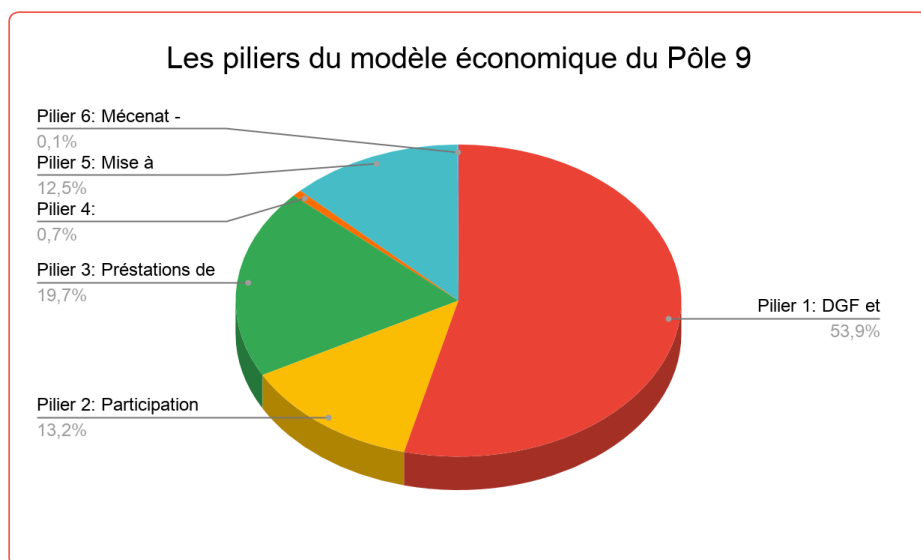
Le 3ème pilier est composé des prestations de service de la CAF. Il s'agit de produits liés au nombre d'heures, de groupes encadrées par la structure. Autrement dit ce pilier dépend directement de la "production sociale" du Pôle 9.

Le pilier 4 représente la portion congrue du Pôle 9 ainsi que des 2 anciennes associations fondatrices, même s'il était proportionnellement plus conséquent pour la MJC que le CS. Il s'agit des recettes de la vente de spectacles, conférences, événements ou manifestations. Il reste pour le Pôle 9 un pilier mineur, d'autant qu'il pourrait être soumis à fiscalité.

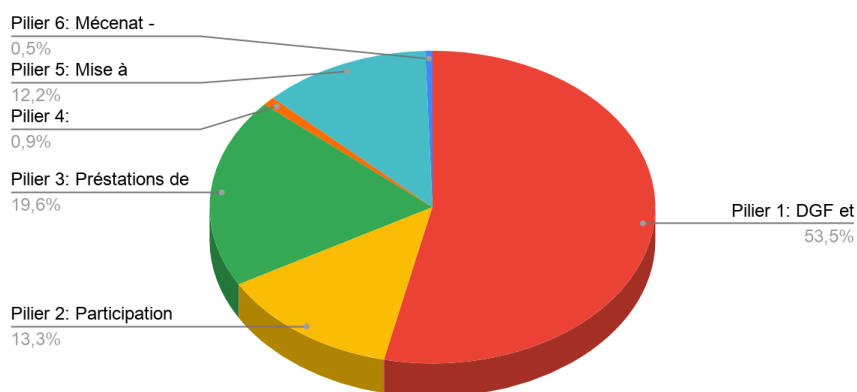
Le 5ème pilier correspond aux mises à disposition de locaux par la Ville de Lyon pour les 2 anciennes associations fondatrices ainsi que la mise à disposition de personnels par la CAF au CS. S'il demeure un jeu d'écriture comptable ce pilier est vital pour le Pôle 9 car il demeure une ressource humaine et lui permet de disposer d'un excellent outil de travail pour ses salariés et d'un lieu de vie au service des usagers.

Le dernier pilier n'a jamais vraiment fait partie de l'équation des deux précédents modèles économiques des associations fondatrices. Constitué par les différentes formes de mécénats (financier, nature et compétence), il est aujourd'hui négligeable.

Le modèle économique du Pôle 9 est structuré de la manière suivante sur l'année 2019-2020 :



Évolutions des piliers du modèle économique du Pôle 9 à 4 ans

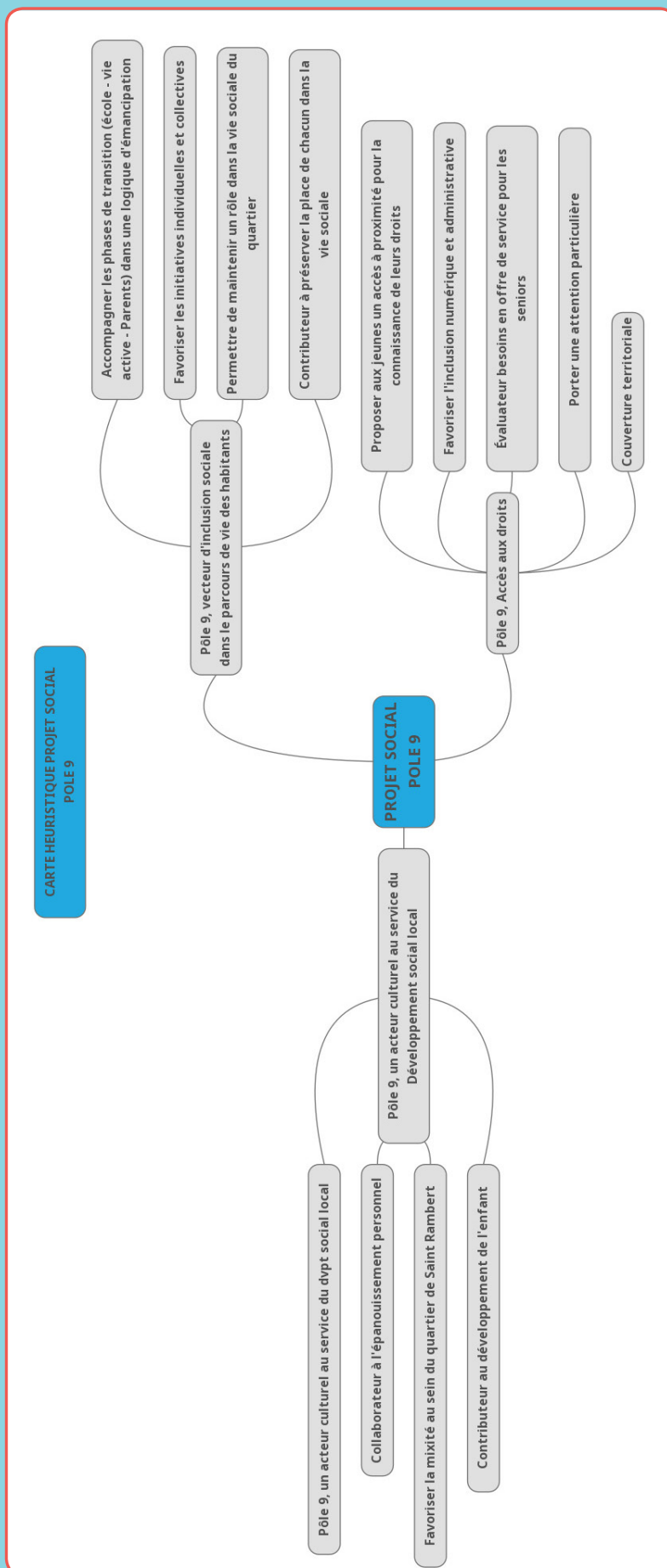


Nous venons de décrire la structure des 2 modèles économiques (CS et MJC) sous jacents à celui du Pôle 9. Le graphique ci-dessus montre l'importance des différents pilier financiers en 2019. Nous verrons dans la partie 8, "Moyens et fonctionnement", et la sous partie "les perspectives et stratégies de l'économie du projet du Pôle 9" l'évolution du Modèle à 4 ans. Vous trouverez ci-dessous le graphique de cette évolution.

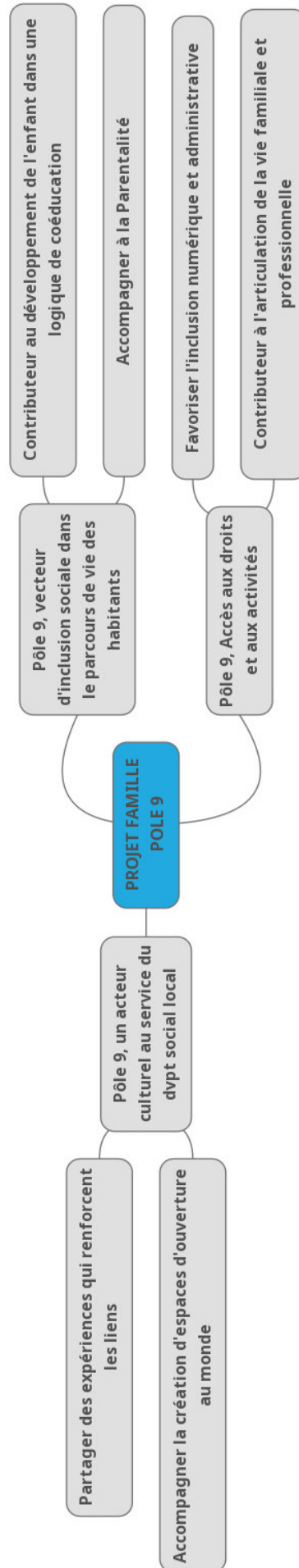
7. ARBRES D'OBJECTIFS ET PLAN D'ACTIONS

Les projets Social et Famille disposent d'un tronc commun constitué de 3 axes présentés sur les cartes heuristiques, ci-dessous. Ces 3 axes sont la déclinaison des enjeux repérés à la suite du diagnostic de territoire. Ils structurent le plan d'action du Pôle 9 par la définition d'objectifs généraux et opérationnels dans le tableau, ci-après. Les actions, services et pratiques professionnelles viennent illustrer la mise en oeuvre des différents objectifs.

Cartes heuristiques des axes et objectifs généraux des projets social et famille



CARTE HEURISTIQUE PROJET FAMILLE



Problématique sous jacente de l'axe "Pôle 9, vecteur d'inclusion sociale dans le parcours de vie des habitants": Le diagnostic met en avant des points saillants du quartier. Deux idées fortes se dégagent de cet axe, la question de l'inclusion sociale inter et intra îlots de vie et le parcours de vie des habitants.

Le besoin d'inclusion sociale inter et intra îlots est sous tendue par la topographie accidentée du territoire et les différences sociales, générationnelles, culturelles et économiques notables entre îlots. Le Pôle 9 se situe à ce carrefour en proposant des actions favorisant le vivre ensemble.

Le diagnostic repère des moments clés dans le parcours de vie des habitants: les modes de garde pour la petite enfance et l'enfance, l'accompagnement à la scolarité et la quête de sens pour les adolescents et les jeunes adultes, le besoin de soutien à la parentalité plus particulièrement pour les familles monoparentales et celles qui attendent leur premier enfant la place et le "bien vieillir" des seniors sur le quartier.

Par sa structuration récente¹, le Pôle 9 s'organise pour répondre, à la fois aux problématiques spécifiques rencontrées par les habitants à certaines étapes de leur vie mais aussi, au besoin de constituer des passerelles et d'assurer la continuité entre les moments clés de leur parcours de vie.

Nature des changements à opérer

Durant les quatre prochaines années, l'équipe du Pôle 9 doit s'appuyer sur la diversité de ses secteurs d'activités et la pluralité de ses actions pour accompagner davantage les différentes phases de transitions de la vie des habitants. Pour cela il doit être dans une posture d'écoute, de soutien et "d'aller vers" permettant l'émergence d'initiatives individuelles et collectives. Celles-ci doivent être encouragées et placées au coeur de l'action du Pôle 9, afin de renforcer la capacité d'agir des habitants et ainsi, favoriser leur émancipation. Expérimenter des solutions aux différentes problématiques repérées sur le territoire ne peut se faire qu'avec les habitants, car ils doivent être acteurs des changements opérés pour que ceux-ci soient intégrés et durables sur le territoire.

Le Pôle 9 va devoir également poursuivre sa mue pour phaser la structuration de son organisation avec les spécificités du territoire. Une des conditions de réussite tient dans la capacité des équipes et l'organisation du travail du Pôle 9 à créer de la transversalité entre les secteurs d'activités et les 3 pôles (Famille - Culture - Jeunesse) tout en plaçant les fonctions supports au service des pôles d'activités.

¹ Cf. organigramme - Annexe 2

AXES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	TYPE D'ACTIONS - DISPOSITIFS - PROJET - SERVICES
Pôle 9, vecteur d'inclusion sociale dans le parcours de vie des habitants	Accompagner les phases de transition (Petite enfance - école - vie active - Parents) dans une logique d'émancipation	Créer les conditions à l'acquisition du développement de la petite enfance au jeunes adultes (Développement de la motricité, des sens, de la parole, de la relation à l'autre, compétences psychosociales...)	EAJE et journées passerelles Création de passerelles ASCO vers le PIJ Des temps dédiés avec et pour les jeunes à la chaufferie et au Pôle 9 Créer un parcours du stagiaire au Pôle 9
		Orienter, accompagner les jeunes en situation de fragilité dans leur parcours de vie	PIJ Ateliers à thématiques (santé, sexualité, drogue, insertion...) dans le cadre d'événements organisés par le Pôle 9
		Accompagner les jeunes dans la construction de leur identité Animer et participer à la coordination des acteurs sur le territoire	S'inscrire dans le PIC (cartographie des jeunes - proposer une orientation individualisée pour chaque jeune identifié) mercredis aprem ados (séance de sensibilisation multi thèmes) Coordination du Collectif pour la Jeunesse de Saint Rambert
		Soutenir les projets individuels et collectifs et impulser des actions solidaires	Soutien et accompagnement de l'association JMV dans son développement et sa mise en place : - Projet de rénovation skate park - Mobilier urbain de musculation - Développer un créneau dédié à la jeunesse à la chaufferie.
	Favoriser les initiatives individuelles et collectives	Encourager l'engagement bénévole et la transmission des compétences	Commissions bénévoles Rôle des bénévoles dans les services et actions Gouvernance
		Assurer un rôle préventif auprès des jeunes	mercredis aprem ados (séance de sensibilisation multi thèmes)
		Développer une posture de veille et de repérage en vue d'accompagner les Jeunes "Invisibles" et "visibles"	Mise en oeuvre du dispositif PIC sur le quartier. Travail autour de la préfiguration de la PS Jeune (enrichir l'offre ACM et amplitude d'ouverture du Pôle 9 et chaufferie). Proposer des espaces pour faire venir
	Permettre de maintenir un rôle dans la vie sociale du quartier	Maintenir des espaces de sociabilité et de bien être au travers des activités	Club Senior, Evénements conviviaux (thé dansant, cabaret...) Activités hebdomadaire dédiées : yoga, couture, Gym... avec horaires en journée
		Valoriser et mobiliser le potentiel bénévole - parrainage - tutorat	Commissions bénévoles, soutien scolaire effectué par des retraités notamment Action de tutorat dans le cadre du PIJ
		Proposer des espaces de sociabilité et conviviaux	Activités Hebdo, thé dansant, atelier mémoire Atelier autour du patrimoine, mariage, de l'histoire collective, ce qui nous différencie / relie entre générations.
	Contribuer à préserver la place de chacun dans la vie sociale	Prévenir le repli et l'isolement	Innov : travailler autour de la mobilité, médiation admin et numérique, nouer un partenariat avec l'ADMR ou autre instance d'aide à domicile pour identifier les personnes âgées isolées (créer une commission de territoire avec élus et partenaires)
		Créer des espaces d'échanges et d'expression sur les problématiques liées au vieillissement	Rencontre avec des professionnels de la santé Innov : travailler le bien vieillir = parler de la dépendance et des possibilités qui s'offrent aux PA sur le territoire du 9ème (bien être, Accès santé, EPHAD...), créer des espaces de paroles où ils peuvent parler de leurs peurs et être accompagnés (tomber malade, souffrir, perte d'autonomie, mourir...)

Fiche action:	
Nom de l'action	Groupe de paroles
Public cible	Parents de l'EAJE étendu aux parents du Pôle 9.
Cadre de l'action	De l'EAJE au secteur Familles lors de l'ouverture aux Parents du Pôle 9
Référent de l'action	Responsable du secteur Petite Enfance
Acteurs concernés (pôle 9)	L'équipe des professionnels de l'EAJE - Secteur Famille - RAM Baby Duch
Partenaires	La ville, la CAF, l'ACEPP
Contexte	Qu'ils soient parents pour la première fois, ou non, les adultes étant à charge d'enfant sont régulièrement confrontés à des questions d'ordre pédagogique, santé, bien-être et éducative. L'aide à la parentalité peut alors jouer son rôle en proposant des rencontres permettant aux parents de mieux comprendre leur enfant durant son développement et d'échanger sur leurs problématiques.
Descriptif de l'action	Un professionnel expose brièvement une situation précise (ex : l'agressivité, la colère), l'explicite au regard du développement de l'enfant. Puis les parents, volontaires, peuvent intervenir tour à tour afin d'exposer leur souci, en lien avec le thème. Le groupe de paroles est un outil d'aide à la parentalité très connu, il nécessite cependant quelques règles de bases. Les parents fréquentant l'action seront également les « passeurs » de ces règles. On les appellera des parents « Ressources ».
Grandes étapes	- Susciter le pouvoir d'agir des familles autour de leurs problématiques - Mettre en place avec des parents volontaires des groupes de parole - Faire vivre dans la durée ces groupes de parole
Périodicité	une fois par trimestre
Moyens mobilisés	Intervenant - lieu adapté - support pédagogique
Résultats attendus	Des échanges sans jugement entre les parents, A moyen terme (un an), la création d'un petit groupe de parents « ressources », la compréhension de ce que les enfants sentent, vivent, traversent, sans pouvoir l'exprimer avec des mots.
Indicateurs	Nombre de temps mis en place Nombre de parents participant Satisfaction des familles sur des réponses à leurs problématiques
Instance d'évaluation	Réunion d'équipe EAJE Réunion comité de direction Point hebdomadaire avec le directeur

Fiche action:	
Nom de l'action	Café des parents
Public cible	Parents de l'EAJE étendu aux parents du Pôle 9.
Cadre de l'action	De l'EAJE au secteur Familles lors de l'ouverture aux Parents du Pôle 9
Référent de l'action	Responsable du secteur Petite Enfance
Acteurs concernés (pôle 9)	L'équipe des professionnels de l'EAJE - Secteur Famille - intervention des professionnels du Pôle 9
Partenaires	L'équipe des professionnels de l'EAJE - Secteur Famille - intervention ponctuelle lire et faire lire - RAM - bibliothèque de St Rambert...
Contexte	- Certains parents se sentent isolés ou ne s'autorisent pas à exprimer leurs difficultés ou leurs questions concernant l'éducation ou les relations intrafamiliales. Nous nous proposons de les inviter à investir un espace et un temps où ils pourront échanger en toute simplicité autour de ce qu'ils sont et de ce qu'ils vivent. - Les problématiques rencontrées au sujet de l'enfant sont un point commun quel que soit le niveau social et économique des familles. - L'esprit de cette action est de favoriser un lien entre les parents, une intégration et une insertion sociale, qui commence par l'échange et le partage de moments conviviaux.
Descriptif de l'action	- Il s'agit d'un temps en début (accueil) ou en fin de journée (départ) autour d'un thé/café/jus de fruit. (Etc.) - Les parents y participent sans leur enfant. - Le but est de faire connaissance, tisser des liens, s'encourager, rire, pleurer, se rassurer, partager des événements questionnant ou heureux, trouver une écoute empathique et recevoir des encouragements pour poursuivre sa route de parent. - Ce temps se déroule dans le hall d'accueil de la crèche, pour le rendre incontournable. - Partager un café, c'est partager l'hospitalité.
Grandes étapes	Information des parents à l'inscription Mobilisation des professionnels du Pôle 9 Intégrer des parents à l'organisation
Périodicité	1 fois par trimestre
Moyens mobilisés	Accompagnement de l'équipe accueillante à l'écoute de la parole et au partage de celle-ci.
Résultats attendus	Des propositions sont portées par des familles ou groupes de familles Des échanges entre familles se mettent en place Ecoute et soutien aux familles Convivialité entre famille
Indicateurs	-Nombre de temps mis en place -Nombre de parents participants -Nombre de propositions faites par les familles
Instance d'évaluation	Réunion d'équipe Petite Enfance Point avec le directeur

Fiche action:	
Nom de l'action	Coordination collectif de la communauté éducative
Public cible	Acteurs éducatifs du territoire
Cadre de l'action	Secteur enfance
Référent de l'action	Responsable enfance
Acteurs concernés (pôle 9)	Le secteur enfance: directrices des ALAE et responsable enfance, en appuie avec la direction.
Partenaires	La Maison de l'enfance, La direction de l'Education et du développement Social Local de la VDL, Les Directeur d'école, Le RASED, les partenaires associatifs.
Contexte	Le territoire de Saint-Rambert est composé de cinq écoles. Deux associations interviennent au sein de ces écoles, la Maison de l'Enfance et le Pôle 9. La ville de Lyon intervient également au sein des différents groupes scolaires, elle est un partenaire centrale puisqu'elle encadre de nombreux temps au sein et des écoles et qu'elle coordonne le maillage entre les associations et l'Education Nationale. Dans ce contexte où de nombreux partenaires se côtoient, il semblait indispensable de créer une instance de réflexion et d'échange afin de mieux coordonner l'ensemble des actions, projets et innovations éducatives sur le territoire.
Descriptif de l'action	Proposer des temps de concertation entre les acteurs de la communauté éducative du territoire
Grandes étapes	- Créer et pérenniser l'instance - créer des projets collectifs - Faire vivre ses projets collectifs - Évaluer les projets
Périodicité	3 rencontres dans l'année
Moyen mobilisé	Prévoir trois réunions dans l'année, organisées et pilotées par le Pôle 9 en lien avec la Maison de l'enfance de Saint-Rambert.
Résultats attendus	Développer des temps de mixité social et fédérateur entre les écoles du quartier Construire des actions et projets collectifs (ex: un "carnaval"), afin que chaque partenaire puisse contribuer à l'organisation des différents temps qui seront mis en place Les bonnes pratiques utilisées dans une école se généralisent au sein de l'ensemble des écoles
Indicateurs	- Nombre de réunion/ rencontres faites dans l'année - Nombre de participants à chaque réunion - Nombre de nouveaux projets mis en place
Instance d'évaluation	Un temps évaluatif sera effectué avec les différents acteurs chaque fin d'année

Fiche action:	
Nom de l'action	Coordination collectif de la communauté éducative
Public cible	Acteurs éducatifs du territoire
Cadre de l'action	Secteur enfance
Référent de l'action	Responsable enfance
Acteurs concernés (pôle 9)	Le secteur enfance: directrices des ALAE et responsable enfance, en appuie avec la direction.
Partenaires	La Maison de l'enfance, La direction de l'Education et du développement Social Local de la VDL, Les Directeur d'école, Le RASED, les partenaires associatifs.
Contexte	Le territoire de Saint-Rambert est composé de cinq écoles. Deux associations interviennent au sein de ces écoles, la Maison de l'Enfance et le Pôle 9. La ville de Lyon intervient également au sein des différents groupes scolaires, elle est un partenaire centrale puisqu'elle encadre de nombreux temps au sein et des écoles et qu'elle coordonne le maillage entre les associations et l'Education Nationale. Dans ce contexte où de nombreux partenaires se côtoient, il semblait indispensable de créer une instance de réflexion et d'échange afin de mieux coordonner l'ensemble des actions, projets et innovations éducatives sur le territoire.
Descriptif de l'action	Proposer des temps de concertation entre les acteurs de la communauté éducative du territoire
Grandes étapes	- Créer et pérenniser l'instance - créer des projets collectifs - Faire vivre ses projets collectifs - Évaluer les projets
Périodicité	3 rencontres dans l'année
Moyen mobilisé	Prévoir trois réunions dans l'année, organisées et pilotées par le Pôle 9 en lien avec la Maison de l'enfance de Saint-Rambert.
Résultats attendus	Développer des temps de mixité social et fédérateur entre les écoles du quartier Construire des actions et projets collectifs (ex: un "carnaval"), afin que chaque partenaire puisse contribuer à l'organisation des différents temps qui seront mis en place Les bonnes pratiques utilisées dans une école se généralisent au sein de l'ensemble des écoles
Indicateurs	- Nombre de réunion/ rencontres faites dans l'année - Nombre de participants à chaque réunion - Nombre de nouveaux projets mis en place
Instance d'évaluation	Un temps évaluatif sera effectué avec les différents acteurs chaque fin d'année

Fiche action: La place des seniors dans le quartier

Nom de l'action	Le Club Séniors
Public cible	Les séniors et les Personnes Âgées « 4 ^{ème} Âge » du territoire
Cadre de l'action	Secteur Famille
Référent de l'action	Référent Famille
Acteurs concernés (pôle 9)	Animatrice du secteur Famille et référente vie de quartier, Responsable activités hebdomadaires et culturelle.
Partenaires	la Ville de Lyon, CCAS « Pôle Vieillesse », Saint Rambert solidarité, la Carsat , la médiatrice santé ville, Fédération des centres sociaux.
Contexte	Le diagnostic a repéré des moments clés dans le parcours de vie des habitants et notamment celui des séniors : la place et le "bien vieillir" des seniors sur les quartiers de Saint-rambert font parti de ces constats. La structuration récente du Pôle 9 s'organise pour répondre, à la fois aux problématiques spécifiques rencontrées par les habitants et celles rencontrées par les séniors à chaque étapes de leur vie. il s'agit de construire des passerelles intergénérationnelles dans les moments clés des parcours de vie et d'assurer le bien être des séniors par un accompagnement numérique, d'accès aux droits sociaux et à la culture ainsi qu'aux documents administratifs dématérialisés..
Descriptif de l'action	Un groupe d'une dizaine de seniors se réunit pour partager un temps convivial autour de jeux de société, de temps d'échanges, de sorties et de repas partagés. La mise en place d'une navette aller/retour permet à ceux qui n'ont pas la possibilité de se déplacer seuls , d'être pris en charge et d'être accompagné au Pôle 9 , pour participer à l'atelier. Ce service de proximité donne la possibilité aux seniors qui le souhaitent de ne pas rester isolé dans leur appartement. Une fois par trimestre, les enfants de la crèche du Pôle 9 partagent une activité avec le groupe des seniors pour favoriser des liens intergénérationnels. De plus, une fois par semestre une sortie pédagogique commune est mise en place ex: Visite de la ferme pédagogique Ce groupe est mobilisé pour participer et s'impliquer dans les événements : bourses aux jouets, aux vêtements, réveillon solidaire, organisés par le Pôle 9 avec des professionnels, des bénévoles habitants l'ensemble des îlots de Saint-Rambert. Concernant la fracture numérique , le Pôle 9 a informé le groupe des séniors qu'un atelier numérique adapté à leur connaissance et à leur niveau de compétence sera proposé et encadré par un bénévole retraité du Club informatique .
Grandes étapes	- Séances hebdomadaires hors vacances scolaires - Réunion de lancement en septembre / point en début de saison et un bilan en fin de saison - 2 à 3 sorties découvertes par an - 2 à 3 repas partagé par an - Des temps intergénérationnels avec les enfants de la crèche - Des temps intergénérationnels aux cours des événements festifs organisés par le Pôle 9 - Des séances hebdomadaires hors vacances scolaires pour les ateliers informatiques au PIH
Périodicité	-Séances hebdomadaires hors vacances scolaires , les mardis - Séances hebdomadaires pour l'atelier informatique (Hors vacances scolaires), jour à définir. -Réunion de lancement en septembre/ point intermédiaire à mi parcours et un bilan final en fin de saison
Moyen mobilisé	1 Animatrice La logistique (une salle, du matériels d'activité, un budget spécifique pour les actions) + une salle informatique pour les ateliers numériques Un minibus

Résultats attendus	-Assiduité des seniors sortant de leur isolement en participant à ces temps du mardi . -Permettre aux seniors de garder leurs dextérités, leurs agilités, leurs capacités de réflexion et de mémoires en échangeant avec d'autres générations. Tout en apportant leurs connaissances, leurs savoirs faire et leurs expériences. -Participation à des ateliers « santé », « Équilibre alimentaire », « thé dansant », « conférences » d'éveil moteur et cognitif. -Participation aux ateliers informatiques au PIH, leur permettant un accès aux droits sociaux et documents administratifs dématérialisés. -Changer les regards des uns et des autres en fonction des générations et des origines culturelles. -Tisser des liens sociaux et rompre l'isolement
Indicateurs	-L'assiduité des participants tout au long de l'année -Nombre d'actions auxquelles ils auront participé (hors regroupement hebdomadaire) -Nombre de nouveaux seniors inscrits dans cet atelier et représentant l'ensemble du territoire de Saint-Rambert. -Les retours des participants.
Instance d'évaluation	Echanges et bilans avec les participants et les professionnels du Pôle 9 ainsi que les partenaires associés dans le cadre d'actions spécifiques. Point régulier avec le directeur adjoint

4.2.1 Du Pôle 9 à la Maison de l'Enfance	
Nom de l'action	Passerelles Pôle 9 et Maison de l'enfance
Public cible	L'ensemble des familles et enfants (3-11 ans) du territoire
cadre de l'action	enfance / famille
réfèrent de l'action	Responsable enfance
Partenaires	Maison de l'enfance
Contexte + résultats attendus	manque de concertation et de coordination avec la maison de l'enfance concernant l'accueil de loisirs modification des rythmes scolaires et passage à la semaine des 4 jours. -Créer une offre cohérente répondant aux besoins des familles -Créer des actions communes rassemblant l'ensemble des familles du territoire
Descriptif de l'action	Construire une offre cohérente pour l'enfance sur le territoire, en travaillant en étroite collaboration avec la maison de l'enfance. - Identifier les besoins des parents en terme d'accueil sur le territoire - Créer des réunions communes avec la ME et les écoles afin de créer des actions communes - Permettre une mutualisation des ressources notamment au niveau RH
Périodicité	Une fois par trimestre
2019 - 2022	Mensuellement : Renouvellement + amélioration
Moyens spécifiques	
Indicateurs	-Nombre d'action créé en lien avec la maison d'enfance -Qualité de la relation avec la ME (en respectant la fréquence des réunions) -Satisfaction des familles sur l'offre « enfance » de l'ensemble des structures du territoire
Instance d'évaluation	-Pôle 9 / Maison de l'enfance -Retour des parents du territoire - Commission Pôle 9 "La dynamique des acteurs du quartier"

Problématique sous jacente de l'axe "Pôle 9, un acteur culturel au service du développement social local":

Le Pôle 9 croit fortement à la culture comme un des outils principal au développement social local. Pôle 9 est issu de la fusion entre une MJC et un CS, il est important de conserver le savoir faire des deux structures en maintenant notamment une bonne qualité de service.

Les données froides du territoire mettent en avant de grandes disparités économiques et sociales entre les habitants des différents îlots de vie. La culture réunit et fédère des habitants de tous âges et de différents horizons ainsi que des plus jeunes en quête de sens et en pleine construction de leur esprit critique. Aussi, le Pôle 9 doit permettre aux habitants les plus fragilisés et les plus isolés d'avoir accès aux différentes activités et actions culturelles, sportives et artistiques du quartier.

Ainsi, le Pôle 9 se positionne sur le quartier de manière à mettre en place l'action et la pratique culturelle comme vecteurs :

- De construction et d'affirmation de son identité personnelle (rapport à soi) et sociale (rapport au monde)
- De citoyenneté et d'émancipation
- De lien social et d'amélioration du vivre ensemble.

Deux axes sont prioritaires pour le Pôle 9 :

- favoriser l'accessibilité économique aux activités culturelles et sportives par la mise en place d'une grille tarifaire adaptée.
- rendre la culture accessible pour autrui (développer des outils de transmission et une pédagogie adaptée, permettre à chacun d'expérimenter, d'essayer, d'avancer à son rythme)..

Nature des changements à opérer

Le Pôle 9 va accentuer l'accessibilité culturelle à l'ensemble des habitants et notamment les plus éloignés. Depuis septembre 2019, une nouvelle grille tarifaire des activités hebdomadaires a été mise en place afin d'accentuer le principe de solidarité pour permettre une baisse des tarifs pour les habitants ayant les QF les plus bas (inférieur à 400).

Le Pôle 9 souhaite également associer davantage les habitants à la réflexion et à la construction de notre programmation d'actions annuelles, pour permettre l'émergence de propositions nouvelles, toujours dans cette volonté de rendre les habitants acteurs : donner l'opportunité aux habitants de s'exprimer, proposer, construire, et participer aux instances de décisions, est la philosophie qui anime et animera l'équipe du Pôle 9 durant les quatre prochaines années. Ainsi, les choix en matière de programmation culturelle, la variété de l'offre pour mettre en avant "les cultures" du quartier, la participation des habitants dans ces choix seront l'une des préoccupations des professionnels du Pôle 9.

AXE 2

Politique tarifaire Acti hebdo

Programmation culturelle = Diversité, l'ensemble des cultures est représenté et co-construit avec les habitants

Développer le pouvoir d'agir des habitants et en particulier des Jeunes

ELEMENTS DU DIAGNOSTIC	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	TYPE D'ACTIONS - DISPOSITIFS - PROJET - SERVICES
pôle 9, un acteur culturel au service du développement social local	Pôle 9, un acteur culturel au service du dvpt social local	Initier une démarche pour se forger son esprit critique	ACM (ciné débat), Programmation spectacle vivant
		Accompagner à s'engager pour un projet	Actions humanitaires (Fournitures sco France- Maroc), Chantiers Jeunes Innov : développer leur Capacité d'agir / Développer des événements favorisant les échanges de savoirs-faire, les apprentissages afin de les outiller et leur faire gagner en autonomie
		Contribuer par différents moyens à développer la conscience de l'Eco-citoyenneté	Innov : développer leur Capacité d'agir // Soutenir leurs projets avec l'association lyonnaise Anciela qui accompagne les engagements et les initiatives des citoyens en faveur d'une société écologique et solidaire
	Contribuer à l'épanouissement personnel	Créer les conditions du partage d'une expérience collective	ACM (grands jeux- repas partagé), Chantiers Jeunes
		Proposer un panel d'activités culturelles et sportives et de services adaptés et accessibles au plus grand nombre	ACM(programmation diversifiée), activités hebdo, activités chauffage
		Accompagner à la construction de sa propre identité culturelle	ACM (valorisation de la différence- ouverture culturelle), actions de médiation culturelle avec des partenaires et sensibilisation/ conférences/ débats et théâtre forum
	Favoriser la mixité au sein du quartier de Saint Rambert	Proposer une pédagogie ludique centrée sur les envies et capacités de chacun	ACM(envie des jeunes- inscription à l'activité-choix), activités hebdo
		Favoriser les opportunités de rencontre entre les ilots	Programmation jeune public - séances scolaires, événements fédérateurs (fête du pôle 9, carnaval, DIB...)
		Se donner les moyens de rendre accessible économiquement l'action culturelle	Tarif au QF sur les activités hebdo + tickets sport et culture - Tarification des événements culturels (spectacles...) adaptée
	Contribuer au développement de l'enfant	Travailler à une pédagogie de l'ouverture culturelle	L'heure du conte (ouverture sur la tradition orale à travers le monde), lire et faire lire, Bibliobus
		Permettre l'expression de soi en dehors de la famille	Activités hebdo, école du spectateur, débats, théâtre forum, DIB...
		S'inscrire dans une démarche co-éducative	Collectif de la communauté éducative élargie nnover : créer des commissions enfants pour monter des projets? (exemple : Antoine et le skatepark)

Fiche action	
Nom de l'action	Politique tarifaire des Activités Hebdomadaires
Public cible	Les publics les plus fragiles économiquement, ceux disposant des plus bas QF (CAF)
Cadre de l'action	Activités hebdomadaires développées dans le cadre du Pôle 9.
Référent de l'action	Responsable des Activités Hebdomadaires
Acteurs concernés (pôle 9)	CA et Direction, Responsable des Activités Hebdomadaires, Fonctions supports
Partenaires	Ville de Lyon, R2AS, CAF
Contexte	Sur une saison, le Pôle 9 propose aux habitants du territoire 30 activités hebdomadaires, réparties sur 70 créneaux (hors vacances scolaires). Certaines activités sont destinées aux enfants, d'autres aux adolescents ou aux adultes. L'idée est de permettre à chaque habitant de répondre à ses attentes, à ses envies, en bénéficiant d'une offre sportive, culturelle et/ou artistique diversifiée, accessible et adaptée.
Descriptif de l'action	Le Pôle 9 se donne pour objectif de rendre accessible financièrement l'ensemble des activités hebdomadaires (sports, danses, éveil, arts manuels, musique, langues) aux habitants du territoire avec une priorité donnée aux publics en situation de grande fragilité économique
Grandes étapes	Saison 2019 / 2020 : - Augmentation du nombre de tranches de QF dans la prise en compte des réductions (il y a plus d'adhérents qui bénéficient de tarifs réduits) - Augmentation des tarifs des activités pour les QF les plus hauts (répartition) - 10% de réduction sur la 2ème activités 2020 /2021 : - Création d'une tranche supplémentaire pour les QF inférieurs à 400. - Application d'un tarif réduit pour les plus bas QF concernant les stages destinés aux enfants durant les vacances scolaires 2021/2022 : - Diminution des cotisations pour la deuxième tranche la plus basse
Périodicité	Application dès juin 2020, lors des réinscriptions
Moyens mobilisés	1 situation (QF CAF) = 1 réponse adaptée (grille tarifaire)
Résultats attendus	- Inclure les publics ayant les plus bas QF en leur permettant de s'inscrire à des activités / stages au sein du Pôle 9 : répondre aux besoins et aux envies des habitants - Mixité des publics favorisant le Vivre Ensemble
Indicateurs	- Nouveaux tarifs des activités mis en oeuvre - Nombre de stages dédiés aux jeunes créés pendant les vacances scolaires - Nombre de personnes ayant des bas QF qui s'inscrivent à des activités hebdomadaires / à des stages
Instance d'évaluation	Commission tarif (CA, Direction, Responsable des Activités hebdomadaires, Fonctions support)

Fiche action	
Nom de l'action	proposer une programmation culturelle variée en intégrant l'ensemble des cultures
Public cible	Enfants, Jeunes, Adultes, Seniors éloignés de la culture étendu à tous les habitants du secteur.
Cadre de l'action	Pôle culture en transversalité avec les secteurs famille, vie de quartier, jeunesse, enfance, petite enfance
Référent de l'action	Responsable communication et cultures émergentes
Acteurs concernés (pôle 9)	Responsables famille, vie de quartier, jeunesse, enfance, petite enfance.
Partenaires	Ecoles primaires, collège et Lycée Jean Perrin, Collectif Jeune Public MJC de Lyon, EPHAD
Contexte	- Le Pôle 9 n'est pas identifié comme un lieu de programmation culturelle avec une programmation définie et régulière. - Un partenariat récurrent avec les écoles élémentaires du quartier semble prometteur, il y a une demande de la part des enseignants. - Beaucoup d'enfants vivent dans le quartier, potentiellement une bonne amorce pour mettre en place une programmation jeune public. - La zone d'influence du Pôle révèle un grand nombre d'habitants vivant dans de grandes difficultés, très éloignés de la culture.
Descriptif de l'action	• Proposer un éventail de spectacles qui intéresse tous les publics, toutes les cultures, et mobiliser à l'image d'"Une Ecole du Spectateur" ces publics au travers d'actions combinées de médiation culturelle afin de permettre aux publics les plus éloignés d'en bénéficier. • développer la sensibilité, l'imaginaire des spectateurs et leur esprit critique, et les inclure avec le temps dans une démarche de programmation collaborative. • renforcer la présence des compagnies auprès des structures locales sur le chemin de l'éducation artistique • réduire les inégalités d'accès à la Culture, notamment en proposant des tarifs adaptés.
Grandes étapes	Saison 2020/2021 1 rdv par mois en alternance au Pôle 9, Vergoin puis Sauvagère / L'heure du conte / un rendez-vous qui mette l'accent sur les cultures d'ailleurs, sur la spontanéité et l'accessibilité à tous les publics. 1 rdv par mois avec une compagnie en résidence pour une action de médiation et/ou une étape de travail qui cible tour à tour chacun des publics ciblés par les différents pôles du Pôle 9 1 spectacle jeune public par trimestre proposé aux écoles + 1 séance jeune public à petits prix. 1 cinéma en famille par mois Festival Dimanches de l'Île Barbe Créer un historique, des liens privilégiés entre les habitants et les compagnies artistiques sélectionnées, un relationnel avec les artistes qui aidera les publics à venir dans un cadre rassurant assister au spectacle Construire petit à petit un public du Pôle 9, des habitués qui viendront "consommer" du spectacle vivant en toute confiance Constituer un groupe d'habitants parents/enfants fortement mobilisés qui souhaite participer à des commissions de programmation Jeune Public.
Périodicité	Saisons de septembre à juillet
Moyen mobilisé	Les artistes des résidences, budget culture, Chaufferie du Vergoin et Salle polyvalente du Pôle 9
Résultats attendus	Le Pôle 9 devient la référence sur le quartier pour assister à un spectacle en famille Les Publics éloignés du spectacle mobilisés, présents aux actions de médiation et aux spectacles
Indicateurs	Nombre d'actions de médiation menées, nombre de personnes concernées, nombre de spectateurs.
Instance d'évaluation	Réunions partenaires, Réunion d'équipe, CA

Fiche action: Développer le pouvoir d'agir des habitants, en particulier des jeunes	
Nom de l'action	Développer le pouvoir d'agir des habitants, en particulier des jeunes
Public cible	Habitants du territoire (zoom sur les jeunes 13-30 ans)
Cadre de l'action	Secteur Famille et Secteur jeune et Information Jeunesse
Référent de l'action	Référente vie de quartier et information jeunesse
Acteurs concernés (pôle 9)	Responsable Famille, Responsable Vie de quartier, Responsable Information Jeunesse et animateurs jeunesse
Partenaires	Partenaires possibles : éducateurs de prévention, JMV, Bioforce, associations locales, associations hors du territoire (particulièrement pour les projets impliquant la notion de mobilité et/ou pour le partage d'expériences), la Ville de Lyon,
Contexte	« Le développement du pouvoir d'agir, c'est le passage du sentiment d'impuissance à la possibilité d'agir sur ce qui compte pour soi, pour ses proches et pour les groupes auxquels on s'identifie » Yann Le Bossé Le Pôle 9, association de proximité, vise à être reconnue comme un lieu ressource, une maison des projets pour les habitants. Il s'agit donc de travailler avec les habitants pour qu'ils puissent être à l'initiative des projets et actions. Pour cela, l'équipe du Pôle 9 adapte sa posture d'acteurs du territoire pour offrir une attention particulière aux envies, souhaits et idées des habitants. La démarche est donc progressive. La voici illustrée par le prisme de la jeunesse à laquelle nous accordons une attention bien particulière : D'abord susciter. Le pôle 9 propose une offre de loisirs notamment des séjours sur plusieurs jours. Accompagner les jeunes dans une démarche de projets dans ce cadre c'est pouvoir les placer en situation de pouvoir d'agir en leur donnant l'occasion de devenir acteurs de leurs loisirs et non plus simple consommateurs. Ensuite encourager. L'apprentissage de la citoyenneté à travers des projets solidaires. C'est mettre le jeune en situation d'ouverture sur son environnement plus ou moins proche en s'interrogeant sur des problématiques sociétales. Enfin accompagner. Les jeunes qui ont déjà une envie, une idée, un projet. Leur apporter un soutien méthodologique et/ou logistique. Les objectifs concernant les jeunes sont multiple: - Offrir l'opportunité de développer de nouvelles compétences valorisantes et valorisables - Agir sur l'ouverture d'esprit et l'enclavement de jeunes du territoire de Saint Rambert - Aider les jeunes à comprendre le sens de leur engagement et prendre conscience de l'impact de leur actions - Agir sur l'estime de soi - Permettre le développement de liens (sociaux, intergénérationnels...)
Descriptif de l'action	Développer le pouvoir d'agir des habitants implique la mise en place d'actions variées et d'initiatives émergentes. - Création d'une junior association autour du projet solidaire « une rentrée solidaire ici et ailleurs » élargir le projet à d'autres jeunes

	- Accompagnement des associations de jeunes (JMV avec le projet de mobilier urbain par exemple) - Construction d'un groupe de jeunes souhaitant s'ouvrir au monde par le biais de l'entraide et de la solidarité Les actions mises en place peuvent être éphémères ou pérennes, selon l'idée de base du/des habitants et le cheminement collectif pris lors de son élaboration.
Grandes étapes	Afin d'être en capacité de repérer et accompagner le plus grands nombres, le Pôle 9 met en place des dispositifs divers et variés: - La chrysalide des projets, pour partager des idées et mettre en place des projet axés sur le "vivre ensemble" - Un lieu d'accueil jeunes au sein de la Chaufferie spécifiquement axé sur la construction de projet - Des chantiers loisirs récurrents afin que les jeunes autofinancent leurs loisirs et vacances - Des chantiers jeunes afin qu'ils financent des projets à teneur individuelle ou collective - Le Point Information Jeunesse, pour outiller les jeunes mais surtout leur faire prendre conscience de leurs potentiels et de leurs capacités - Des moments conviviaux et réguliers au sein de la Chaufferie afin d'en faire une réelle pépinière à idées
Périodicité	Tout au long de l'année
Moyen mobilisé	L'ensemble des animateurs et responsables de secteur intervenant sur les différents îlots de vie. Les partenaires locaux et spécialisés sur les questions de la jeunesse (collectif jeunesse) La direction sera en charge d'accompagner cette démarche du pouvoir d'agir.
Résultats attendus	- Recueil d'idées et d'envies d'habitants - Mise en place d'actions à l'initiative des habitants - Pérennisation des actions, plus particulièrement à caractère collective.
Indicateurs	- Retours des habitants recueillis concernant la mise en place de nouvelles actions ou nouveaux projets - Nombre d'actions mises en place <i>suite</i> aux idées exprimées des habitants/jeunes - Nombre d'actions mises en place <i>par</i> des habitants/jeunes - Nombre d'actions/projets pérennes ou renouvelées - Satisfaction des habitants/jeunes à l'initiative des actions/projets - Retours des publics potentiellement impactés par la mise en place d'actions/projets à teneur collective et/ou axé sur le "vivre ensemble" - Autofinancement et/ou subvention
Instance d'évaluation	- Bilan avec les habitants/jeunes (attractif et ludique) - Bilan avec les partenaires (partagé) - Bilan d'équipe du Pôle 9 (structuré) - Point régulier avec le directeur adjoint

Problématique sous jacente de l'axe "Pôle 9, Accès aux droits"

Le diagnostic met en lumière une offre de service à géométrie variable. En effet, il fait apparaître des services de proximité importants (santé, alimentation, social et culturel) sur le Plateau de Saint-Rambert, le village et le Vergoin et quasi inexistant sur la Dargoire, l'Industrie et la Sauvagère.

Ce constat est renforcé par l'émergence de nouveaux logements situés sur le quartier de l'Industrie. De plus, la zone d'influence du Pôle 9 renforce cet écart en étant placé proche des secteurs les mieux dotés. Le diagnostic fait apparaître des îlots de vie "oubliés" sur le quartier de St Rambert

Il souligne également les besoins des publics vivants en quartiers Politique de la Ville, majoritairement placés sur les îlots "oubliés" (hors le Vergoin) , tels que la lutte contre la fracture numérique, l'accompagnement dans les démarches administratives (faire un CV, demande d'aides sociales, accompagnement à l'accès au soin...), le soutien à la parentalité et les manques de lieux de vie et de mixité.

Nature des changements à opérer

Le Pôle 9 doit accentuer l'accompagnement des habitants les plus vulnérables. Il doit intervenir plus spécifiquement auprès des populations les plus en difficulté.

La structure ne couvre pas l'entièreté du territoire (Dargoire, Sauvagère et l'Industrie). Nous devons évaluer plus finement les besoins des habitants de ces îlots afin de pouvoir réajuster, en concertation avec nos partenaires, notre zone d'intervention et ainsi accompagner particulièrement les habitants les plus vulnérables.

L'inclusion numérique et administrative pour les populations en fragilité (personnes âgées, familles en difficultés financières, habitants maîtrisant peu ou pas le français) vont être renforcées. Le Pôle 9 dispose de nombreux dispositifs d'accompagnement (PIJ, PIH, atelier informatique) qui vont ponctuellement être délocalisés dans les zones de forte précarité.

L'acquisition de la langue française comme vecteur de l'accès aux droits

ELEMENTS DU DIAGNOSTIC	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	TYPE D'ACTIONS - DISPOSITIFS - PROJET - SERVICES
Pôle 9, Accès aux droits	Proposer aux jeunes un accès en proximité pour la connaissance de leurs droits	Assurer un suivi individuel Proposer des actions collectives d'information, de sensibilisation	PIJ Action coup de pouce (construction de CV et LM et préparation aux entretiens téléphoniques et face à face avec explications des devoirs et droits des jeunes en recherche de stage ou de travail)
	Favoriser l'inclusion numérique et administrative	Accessibilité et comprendre ses droits Monter en autonomie et sortir de l'isolement	PIIH Innov : développer un FABLAB Atelier numérique avec le club informatique
	Evaluer les besoins en offre de service pour les seniors	Effectuer un diagnostic partagé avec les acteurs concernés des ilots Initier une commission de travail aux fins d'élaborer un plan d'action	Questionnaire à mettre en place avec l'ensemble des acteurs concernés. Carte des besoins et attentes Commission bénévole autour de l'offre de service
	Porter une attention particulière	Informier et accompagner les personnes dans la connaissance et l'usage de leur droits sociaux Accompagner les personnes vers une meilleure maîtrise de la langue	PIIH /ASL/LAEP ASL et passage du DELF
	Couverture territoriale	Evaluer les besoins sur la Dargoire, Rochcardon, l'Industrie Redéfinir et négocier la zone d'intervention de Pôle 9	Installer une annexe du PIH à la Dargoire

Fiche action:	
Nom de l'action	Point Information Jeunesse
Public cible	Jeunes du territoire (13-30 ans)
Cadre de l'action	Secteur Information Jeunesse
Référent de l'action	Responsable Information Jeunesse
Acteurs concernés (pôle 9)	Équipe du Pôle jeunesse, référente vie de quartier
Partenaires	Le CRIJ, AURA, les membres du collectif jeunesse de Saint Rambert, les éducateurs de préventions et le REED tenant également des permanences à proximité, collège, Lycée Jean Perrin, les services de la VDL
Contexte	Le diagnostic de territoire a permis de repérer des problématiques importantes, ainsi des champs d'action ont alors pu être décelés sur le territoire d'influence du Pôle 9, plus particulièrement sur le QPV. Ces problématiques gravitent essentiellement autour des sujets de l'emploi et de l'éducation/formation. Des permanences du PIJ se déroulent ainsi dans le local associatif "La Chaufferie", situé en plein coeur du quartier QPV du Vergoin. Cet emplacement géographique sur le territoire de Saint Rambert est en adéquation avec la cartographie des besoins essentiels des jeunes repérés par le diagnostic. Ce PIJ permet notamment l'émergence de projets dédiés à favoriser l'expression des jeunes et l'accès aux droits.
Descriptif de l'action	Réaliser un accueil libre, anonyme et de qualité des jeunes à la recherche d'information ou en interrogation sur des sujets variés (orientation, scolarité, vie quotidienne, mobilité, formation, emploi, santé, loisirs...). Pour cela, 4 permanences par semaines sont assurées : - mardi de 15h à 17h - mercredi de 15h à 18h - vendredi de 16h à 19h - samedi de 13h30 à 16h30 Objectifs généraux : - Accompagner les jeunes vers l'autonomie en suscitant, encourageant et accompagnant les initiatives de projets de jeunes des différents quartiers de Saint Rambert - Dynamiser l'information et favoriser l'accès aux informations, notamment par la mise en place d'animations - Élargir le champ des possibles des jeunes en les mettant en lien avec des partenaires adaptés et compétents - Outiller les jeunes pour faciliter leurs démarches et recherches d'information

Grandes étapes	- Aménagement de l'espace - Équipement de l'espace - Mise en place d'un planning de permanences en lien avec les modes de vie et habitudes du public - Labellisation IJ courant 2020 - Mise en place d'un agenda IJ annuel (avec des "rdv" réguliers et/ou récurrents) - Création de passerelles entre les jeunes du CLAS et le PIJ.
Périodicité	Tout au long de l'année
Moyen mobilisé	<u>Matériel:</u> Équipement numérique (ordinateur, imprimante, wifi) Matériel bureautique (plastifieuse, relieuse, massicot...) Documentations IJ Ensemble du matériel dont dispose le Pôle 9 (minibus, vidéoprojecteur, sono, appareil photo...) <u>Humain:</u> Responsable Information jeunesse Et ponctuellement, les animateurs peuvent être mobilisés pour la mise en place d'actions IJ. De plus, selon les projets IJ mis en place, il est possible de faire appel à des partenaires et intervenants (dont les ATA du Pôle 9) lorsqu'une compétences ou expertises particulière est requise
Résultats attendus	- Fréquentation du Point Information Jeunes sur les différentes permanences misent en place - Accompagnement de jeunes et/ou groupe de jeunes sur des projets individuels et/ou collectif - Participation de jeunes à des sorties à thématiques IJ - Mise en place d'action IJ
Indicateurs	- Nombre de présence jeunes par permanence - Nombre de jeunes ayant fréquenté le PIJ par an - Nombre de jeunes ayant participé à des sorties IJ par an - Nombre de projets jeunes initiés par an - Nombre d'action IJ mise en place par an - Nombre de jeunes ayant accédé à un premier emploi. - Satisfaction du public (jeunes et parents de jeunes)
Instance d'évaluation	- Fiche journalière de fréquentation du PIJ - Fiche d'inscription aux sorties IJ - Entretien individuel avec jeunes et parents de jeunes - Echanges collectif avec jeunes - Ateliers/jeux d'écriture ponctuel avec jeunes pour recueillir leurs idées, envies et également leurs retours vis à vis du PIJ - Point régulier avec le directeur adjoint

Fiche action: LAEP Les Tricotiliens

Nom de l'action	Lieu Accueil Enfant Parent
Public cible	Enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte (parent, grands-parents), futurs parents, familles du territoire.
Cadre de l'action	Secteur Famille
Référent de l'action	Référent Famille
Acteurs concernés (pôle 9)	Les professionnels de l'ACEPP et l'animatrice du Secteur Famille
Partenaires	L'EAJE du Pôle 9, ACEPP 69, La CAF, Les travailleurs sociaux et éducateurs de prévention de la métropole de Lyon, les autres partenaires de la petite enfance ; les intervenants extérieurs, psychologue, médiatrice santé ville,...
Contexte	Le diagnostic met en lumière une offre de service à géométrie variable. Il fait apparaître des services de proximité importants (santé, alimentation, social et culturel) sur le Plateau de Saint-Rambert, le village et le Vergoin et quasi inexistant sur la Dargoire, l'industrie et la Sauvagère. Il souligne également les besoins des publics vivants en quartiers Politique de la Ville, majoritairement placés sur les îlots "oubliés" (hors le vergoin), de lieux d'accueil et de soutien à la parentalité. Ces manques de lieux de vie Enfants/Parents et de lieux de mixité sociale renforcent le sentiment d'isolement des familles les plus vulnérables. Le Pôle 9 doit accentuer l'accompagnement de ces familles fragilisées dans leur rôle parental, pour ce faire il doit orienter les parents vers le LAEP du Vergoin et/ou mettre en place des lieux d'accueil enfants / parents similaires, dans le respect des règles établies lors de notre partenariat avec L'ACEPP 69. Le Lieu Accueil Enfant Parent du Vergoin peut être un exemple pour les autres îlots situés sur le territoire
Descriptif de l'action	Le lieu d'accueil enfants-parents est un espace de socialisation qui accueille de manière libre, gratuite, anonyme et sans inscription des jeunes enfants de moins de 4 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable (mère, père, grands-parents, etc.) avec des accueillants professionnels et/ ou bénévoles garants des règles de vie spécifiques à ce lieu. Le LAEP offre un espace de parole, de rencontre et d'échanges dans une perspective d'accompagnement à la fonction parentale. L'accueil est la priorité pour les animatrices. Il ne s'agit pas d'éduquer les parents, d'avoir des solutions ou des conseils, mais d'accorder un espace aux familles à l'écart des urgences et des sollicitations du quotidien. La participation des adultes est basée sur le volontariat et le respect de l'anonymat administratif.

Grandes étapes	-Renforcer la communication sur le LAEP du quartier du Vergoin -Développer des actions spécifiques avec des intervenants extérieurs: ex langages des signes, le massage des nourrissons, - inciter les parents des îlots isolés d'aller vers le LAEP du Vergoin ou proposer sur ces îlots isolés un lieu adapté Enfants parent en lien avec notre partenaire ACEPP 69
Périodicité	1 demi journée par semaine , le mardi matin , en fonction des horaires de l'école. Fermeture pendant les petites vacances scolaires
Moyen mobilisé	2 accueillantes LAEP, dont une professionnelle du Pôle 9 et une professionnelle de l'ACEPP 69 Local adapté à l'accueil d'enfants de 0 à 4 ans : matériel d'activités, (jeux, jouets, livres, matériel de motricité, crayons, peintures, papiers, pâte à modeler)
Résultats attendus	-Lieu D'accueil connu et reconnu -Mixité des publics -Epanouissement des enfants et des parents -Réponse aux questionnements des parents -Autonomie des familles dans leurs démarches liées à l'éducation, aux loisirs et aux vacances -Meilleure transmission de l'information
Indicateurs	-Pérennisation du LAEP sur le quartier du vergoin -Nombre de parents et d'enfants touchés, -Implication des parents dans la mise en œuvre et le fonctionnement -Pertinence des infos et échanges pour accompagner les parents dans l'éducation des enfants -Amélioration des relations intrafamiliales -Résolution des problématiques globales liées à l'éducation des enfants
Instance d'évaluation	-Réunion avec les partenaires Instance de concertation, coordination, régulation -Bilan d'activité annuelle -Echange avec les familles - Point régulier avec le directeur adjoint

Fiche action: L'acquisition de la langue française comme vecteur de l'accès aux droits	
Nom de l'action	Ateliers Sociolinguistiques (ASL)
Public cible	Personnes d'origine étrangère ne maîtrisant pas la langue française à l'oral et/ou l'écrit
Cadre de l'action	Secteur Famille
Référent de l'action	Françoise Allex
Acteurs concernés (pôle 9)	Françoise Allex, Jean-Claude Battegay, Danièle Frébault, Odile Petit, secteur petite enfance
Partenaires	<i>Toutes les structures susceptibles de nous envoyer du public , la ville de Lyon 9, le PLPL9, les centres sociaux de la Duchère et de vaise, les acteurs sociaux du territoire : Association des 3 Clochers, Saint Rambert solidarité, REED , les écoles, l'Udaf, le service de prévention...)</i> <i>Le partenaire de la formation Gattegno : Aster Formation (centre social Bonnefoi).</i>
Contexte	Les besoins linguistiques de migrants nouvellement arrivés sur le territoire. et les besoins linguistiques et/ou de socialisation de personnes d'origine étrangère,déjà installées, mais rencontrant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle, enjoint le Pôle 9 à mettre en place des ateliers sociolinguistiques. Celui-ci doit accentuer l'accompagnement des habitants les plus vulnérables et des personnes dites primo-arrivantes vers la maîtrise de la langues française , des codes sociaux par l'accès aux droits et aux outils numériques. L'accompagnement des mamans ayant des enfants en bas âges et ne maîtrisant peu ou pas la langue française sont repérées et mis en lien par la responsable petite enfance et l'association REED dans l'accompagnement à la formation.
Descriptif de l'action	Des ateliers collectifs de français réguliers incluant des sorties hors structure:visites culturelles au moins 3 fois dans l'année, mise en place d' activités ponctuelles: atelier cuisine, Accueil d' intervenant extérieur sur un thème précis, projection d'un film suivi d'échanges , repas partagé, participation aux événements organisés par le Pôle 9 et sur la ville de Lyon.
Grandes étapes	Réunion d'information à la rentrée Programmation des sorties et/ou projets communs. Bilan intermédiaire à mi parcours Bilan final fin juin/ début juillet Accompagnement pour le passage DELF
Périodicité	3 ateliers hebdomadaires de 2h hors vacances scolaires
Moyen mobilisé	1 salariée et 3 bénévoles, 2 salles équipées pour les ateliers, du matériel selon la méthode Gattegno , des outils pédagogiques adaptés pour dispenser les ateliers ASL, possibilité d'utiliser la salle multimédia pour le matériel informatique;
Résultats attendus	-Assiduité et nombre de participants, prise d'autonomie, progrès linguistiques, -Compréhension des codes sociaux et accès aux droits - Insertion socio-professionnelle -Passage du DELF et si possible du DELF pro
Indicateurs	-Présence aux ateliers - participation aux événements et activités de la structure -Réalisation de projet commun,sorties, ... -Prise de confiance des apprenants, - Aisance dans la communication et dans développement de liens sociaux, - Accès à l'emploi ou à des formations
Instance d'évaluation	Les intervenants avec le groupe d'apprenants, les salariés du Pôle 9, les intervenants extérieurs liés aux thématiques et interventions.

Nom de l'action	Du repair café au Fab lab
Public cible	Tous les habitants de Saint Rambert
CADre de l'action	DSL / vie de quartier
Référent de l'action	A définir
Partenaires	Mairie du 9ème, Conseil de Quartier, Associations locales engagées en la matière et qui interviennent de temps en temps sur le repair café
Contexte	Le Repair café de St Rambert est implanté sur le Vergoin (quartier Politique de la Ville de Lyon). Solidarité, lieu convivial, lutte contre l'obsolescence programmée et le gaspillage.
Descriptif de l'action	C'est un atelier participatif de réparation mis en place par 5 habitants en 2016. Il a lieu 2 samedis par mois et permet de faire réparer par des bénévoles les objets du quotidien défectueux qui peuvent encore servir. Cet atelier est mené autour d'un pot convivial où chacun peut échanger et apprendre. A travers la réparation d'objets en tout genre, le Repair café favorise le lien social en créant l'opportunité de la rencontre et de l'échange entre habitants qui ne se parlent pas forcément habituellement. Aussi, le Repair café s'inscrit pleinement dans les valeurs d'éducation populaire d'une part, en permettant aux habitants de monter en autonomie et d'agir : ils acquièrent des savoir-faire et des compétences en matière de réparation via l'échange avec les bénévoles réparateurs. D'autre part, en étant accessible gratuitement à tous les habitants du quartier et en leur donnant la possibilité de prolonger la vie de leurs objets/ vêtements sans avoir à dépenser davantage, le Repair café s'inscrit dans le fonctionnement de l'Economie Sociale et Solidaire. Aujourd'hui, le Repair café est composé de 5 bénévoles réparateurs. Par ailleurs, le Système d'Echange Local de St Rambert lui est associé: demandes de réparation, prêt de matériel/outillage, échanges de savoir-faire. Notre projet est de développer ce Repair café grâce à l'utilisation d'un local dédié et l'obtention de plus de matériel /d'outillage. Aussi, les bénévoles réparateurs souhaitent adjoindre un FAB LAB au repair café afin de répondre à davantage de demandes des habitants : fabrication de pièces pour la réparation, créations d'objets, projets avec les jeunes du quartier. Pour information, les FAB LAB s'inscrivent dans une dynamique de réseau mondial, avec une volonté de partager des innovations.
Périodicité	Jours et horaires à définir
2019	Recherche de financement pour le Fab LAB + rencontre avec GLH pour le prêt d'un local dédié
2020	?
2021	?
2022	?
Moyen mobilisé (humain / eco / logistique)	Coordinateurs + animateurs Pôle 9 / partenaires / habitants Budget
Résultats attendus	
indicateurs	pour chaque résultat attendu
instance d'évaluation	

8. MOYENS ET FONCTIONNEMENT

a/ Perspectives et stratégies de l'économie du projet

Le pilier 1 dépend en grande partie des politiques sociales locales et nationales. L'érosion des enveloppes globales de fonctionnement sur ces dernières années et l'émiettement des appels à projets pour des actions ciblant des publics spécifiques et des objectifs précis ont tendance à fragiliser ce mode de financement. Les appels à projets renouvelables tous les ans sont financés au travers de dossiers de subvention relatifs aux projets à mettre en place et restent soumis à décision des financeurs.

S'ils restent le poumon du Pôle 9 par son volume (Plus de 65% des produits), le Pôle 9 n'a que peu de marge de manoeuvre pour infléchir sur ces financements. D'autres piliers devront se développer, sur les prochaines années, pour palier à l'effritement des subventions de fonctionnement.

Concernant les appels à projet, le Pôle 9 va devoir maintenir les demandes existantes qui font sens pour les quartiers prioritaires et de veille sociale (FPT, Politique de la ville...) et va développer dans les années à venir une stratégie de financement pour des actions sociales destinées à améliorer les situations qui fracturent les populations (BOP 104¹, CARSAT², PIC³....) :

- Fracture du numérique,
- Fracture générationnelle,
- Place des Jeunes et des seniors dans le quartier
- Fracture culturelle (apprentissage de la langue)

1 Intégration et accès à la nationalité française

2 Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

3 Projet d'Initiative Citoyenne

- Fracture scolaire (éloignement scolaire et impact du confinement sur les familles les plus fragiles.)

Le pilier 2 constitué des participations usagers va dans les années à venir faire l'objet d'une refonte de sa politique tarifaire de l'ensemble des services et actions du Pôle 9.

A l'instar de l'évolution de la tarification des activités hebdomadaires initiée à la rentrée 2019-20, la commission finance du CA du Pôle 9 a commencé un travail de cohérence tarifaire. Comme nous l'avons évoqué dans le diagnostic, la gestion des écarts économiques constitue un enjeu très fort pour le quartier. Ces écarts interrogent notamment les processus du vivre ensemble entre ces différentes populations qui vivent dans un même quartier. La philosophie générale est de renforcer la chaîne de solidarité en permettant l'accès économique à des services et cultures pour les familles fragiles en nous appuyant sur cet écart économique.

La stratégie concernant le pilier des produits liés à la production sociale vise l'EAJE et les ACM (périscolaire et ALSH et séjours) du Pôle 9, principaux pourvoyeurs de prestations sociales d'exploitation. Le chantier à mener dans les années à venir est un travail d'élaboration d'indicateurs, de ratios et tableaux de bord pertinents pour piloter l'efficience de ces services. Menés en collaboration avec la CAF, La ville de Lyon et nos experts comptables ces outils seront une aide à la prise de décision pour tenir tout à la fois l'efficacité et la qualité des services.

Le second axe de travail est de démontrer aux pouvoirs publics le besoin impérieux de l'accompagnement de la Jeunesse sur le quartier prioritaire du Vergoin . La Prestation de Service Jeunesse constitue une opportunité pour développer les projets et actions avec les Jeunes.

Les recettes générées par les ventes du Pôle 9 (buvette DIB, Snacking) vont également faire l'objet d'une étude en collaboration avec nos experts comptables et Commissaire aux comptes pour envisager les perspectives de développement de ces recettes, les règles d'optimisation fiscale, les effets de seuils, au regard des besoins des habitants et de leurs caractéristiques. Cette étude nous permettra d'évaluer si ce pilier peut être une des options pour palier à l'effritement du pilier 1.

Le Pôle 9 n'a que peu d'influence sur ce pilier relatif aux mises à disposition de locaux par la Ville de Lyon (Plus de 250K€) ainsi que les 1,3 ETP par la CAF qui garantissent la mise en oeuvre des actions du Pôle 9. Une vigilance doit cependant être apportée à ce levier s'agissant de tout changement de politique de la part de nos partenaires et de l'impact direct que cela pourrait engendrer et le déséquilibre occasionné sur le modèle économique du projet Pôle 9. Les évolutions de l'organisation et des différents secteurs du Pôle 9 pourront également, à terme, entraîner des modifications qu'il faudra travailler en étroite collaboration avec nos partenaires institutionnels.

Le dernier pilier suscite beaucoup d'attentes et d'espoir. Nouvelle corne d'abondance des associations trop dépendantes de subventions des politiques publiques qui se tarissent ? Changement de modèle, passant d'une redistribution des richesses par un état protecteur au versement de financement de grandes entreprises philanthropiques à l'instar du modèle anglo saxon ? Les dangers sont nombreux de part et d'autre pour les organisations telle que le Pôle 9. Le Pôle 9 ne croit pas au mirage du mécénat mais regarde avec lucidité ce pilier financier. Aujourd'hui inexistant (0,1%) les perspectives est qu'il puisse d'ici 4 ans atteindre 0,5% du budget, pour compenser une partie de l'effritement du Pilier 1.

Evolution du budget	2019	2023	écart	évolution en %
Pilier 1: DGF et subvention de fonctionnement et appels à projet	1 168 586 €	1 188 586 €	20 000 €	1,71%
Pilier 2: Participation usagers	285 203 €	295 203 €	10 000 €	3,51%
Pilier 3: Prestations de service	426 131 €	436 131 €	10 000 €	2,35%
Pilier 4: Autofinancement	15 000 €	20 000 €	5 000 €	33,33%
Pilier 5: Mise à disposition	270 661 €	270 661 €	0 €	0,00%
Pilier 6: Mécénat – Sponsoring	1 500 €	11 500 €	10 000 €	666,67%
Total	2 167 081 €	2 222 081 €	55 000 €	2,54%

B/ budget prévisionnel à 4 ans

La projection de l'économie du projet est présentée pour les 4 années à venir de 2020 à 2024. Cette projection est à prendre avec prudence dans la mesure où elle n'intègre pas les événements exceptionnels (crise sanitaire).

Charges	2020	2021	2022	2023	2024
60- ACHATS	139 089	140 480	141 885	143 304	144 737
61- SERVICES EXTÉRIEURS	125 188	126 440	127 704	128 981	130 271
62- AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	187 886	164 212	156 461	148 633	150 119
63- IMPÔTS & TAXES	111 328	122 541	123 767	125 004	126 254
64- CHARGES DE PERSONNEL	1 030 263	1 045 717	1 061 403	1 077 324	1 093 484
64- CHARGES SOCIALES	311 517	316 190	320 933	325 747	330 633
65-AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	3 250	3 283	3 315	3 348	3 382
68-DOTATIONS AMORT. Et PROVISIONS	50 742	25 904	10 336	6 672	4 970
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	1 959 263	1 944 766	1 945 803	1 959 013	1 983 849
66-CHARGES FINANCIÈRES	300	-	-	-	-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	300	-	-	-	-
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	50	-	-	-	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	50	-	-	-	-
86-CONT. VOLONTAIRES EN NATURE	270 661	270 661	270 661	270 661	270 661
TOTAL Charges	2 230 274	2 215 427	2 216 464	2 229 674	2 254 510

Produits	2020	2021	2022	2023	2024
70- PARTICIPATIONS USAGERS	285 094	287 945	290 824	293 733	296 670
70- PRESTATION DE SERVICE	426 240	427 441	427 441	427 441	427 441
70 PRODUITS ACTIVITÉS ANNEXES	-	-	-	-	-
74- SUBVENTIONS ETAT	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000
74- SUBVENTION RÉGION	-	-	-	-	-
74- SUBVENTION MÉTROPOLE	17 300	17 300	17 300	17 300	17 300
74- SUBVENTION VILLE	786 487	786 171	786 171	786 171	786 171
74- SUBVENTION CAF	262 429	282 429	283 129	283 129	283 129
74- AUTRES SUBVENTIONS	54 370	65 870	65 870	65 870	65 870
75- AUTRES PROD. GESTION COURANTE	13 308	16 808	22 108	27 468	28 068
79-TRANSFERT DE CHARGES	13 440	16 660	16 660	16 660	16 660
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	1 895 668	1 937 624	1 946 503	1 954 772	1 958 309
76- PRODUITS FINANCIERS	1 251	1 274	1 274	1 274	1 274
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 251	1 274	1 274	1 274	1 274
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 707	10 000	2 000	-	-
78-REPRISE AMORT. Et PROVISIONS	-	-	-	-	-
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 707	10 000	2 000	-	-
87-CONT. VOLONTAIRES EN NATURE	270 661	270 661	270 661	270 661	270 661
Résultat	- 43 987	4 131	3 974	- 2 967	- 24 267
TOTAL Produits	2 186 287	2 219 559	2 220 438	2 226 706	2 230 244

1 – Éléments de compréhension du BP à 4 ans

La projection du BP du Pôle 9 intègre un certain nombre de variables que nous allons détailler par comptes afin d'en éclairer les résultats. Ce BP n'intègre pas les événements exceptionnels.

LES CHARGES

Compte 60, Achats : Augmentation de 1% par an liée à l'inflation des tarifs.

Compte 61, Services extérieurs : La baisse progressive des charges s'explique par deux types d'économies

- **Economie exceptionnelles**

Baisse de 6 000 € d'avocat en droit social en 2021.

Baisse de 5 000 € honoraires accompagnement au changement en 2021.

Baisse de 5 000 € de renouvellement d'agrément en 2021.

- **Economies structurelles**

Baisse de 9300 € de personnel intérimaire sur l'EAJE de 2021 à 2023, faisant passer la facture de 48 000 € en 2020 à 20 000 € en 2023.

Compte 62, Autres services extérieurs : une augmentation de 1% par an liée à l'inflation ainsi qu'une augmentation exceptionnelle sur 2 ans afin d'actualiser la contribution liée à la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés de 2016 à 2019.

- 20 000 € en 2020
- 10 000 € en 2021

Compte 64, charges de personnel : Augmentation mécanique de 1,5% par an qui s'explique par l'évolution annuelle du point d'indice¹ ainsi que la Rémunération Individuelle Supplémentaire².

Compte 68, dotations amortissement et provisions : la baisse des charges de ce compte s'explique par :

- L'amortissement de la valeur des investissements du déménagement en 2012.
- Une reprise sur provision pour risque de 15 000 €.

Ce budget n'intègre pas de futurs investissements nécessaires au remplacement de matériels vieillissants ou qui ne correspondent plus aux usages de la structure (véhicules, machine à laver...)

LES PRODUITS

Compte 70, participations usagers : Nous projetons une augmentation de 1% par an des participations usagers par 2 leviers:

- une augmentation du nombre d'adhérents.
- une redéfinition de la grille tarifaire.

Compte 74, autres subventions : la subvention Plan d'Investissement des Compétences apportera 10 000 € au Pôle 9.

Compte 75, autres produits de gestion courante :

- Augmentation progressive du nombre d'adhérents notamment grâce aux nouveaux habitants et mise en place de 3 tarifs d'adhésion : 12 € / 36 € / plus de 36 € avec rescrit fiscal
- Augmentation progressive des ventes buvettes + spectacles de 1000 € par an
- Investissement de mécénat à hauteur de 5000 € par an à partir de 2022

CCL

Nous pouvons observer un Résultat en baisse en 2024 (-24 967 €). Cet écart avec le BP 2023 (-2 967 €) s'explique par l'effet conjoint :

- d'une baisse de l'évolution des produits entre 2023 et 2024
- de la fin de la baisse des charges sur le compte des autres services extérieurs (baisse sur 3 ans des charges d'intérimaires).

Ce BP a été construit dans une logique de prudence qui n'intègre pas de nouveaux financements que le Pôle 9 souhaiterait néanmoins développer au cours des 4 prochaines années.

1 CCN ELISFA

2 RIS

c/ Pôle 9 un lieu d'expérimentation et de formation

Le Pôle 9 structure d'Éducation Populaire à vocation à accompagner les habitants dans leur émancipation personnelle et professionnelle. Pour ce faire, il doit renforcer sa fonction de lieu ressources, d'expérimentation et de formation. En effet, il dispose de secteurs attractifs pour les stagiaires ou les personnes qui souhaitent définir leur projet professionnel. Parallèlement certains secteurs comme la petite enfance et l'enfance sont des secteurs en tension ou il est difficile de trouver des professionnels. Aussi le pôle 9 se donne comme objectifs de valoriser les acquis personnels et de contribuer à l'effort collectif dans les secteurs d'activités sous tension.

Un travail de mise en adéquation entre les besoins du Pôle 9 et des habitants est à construire notamment auprès des jeunes et jeunes adultes du territoire en s'appuyant sur la responsable information jeunesse.

d/ Organisation du Pôle 9

1- Une stabilité opérationnelle à consolider

Le Pôle 9 atteint aujourd'hui une taille, notamment par son nombre de salariés, importante et très différente du fonctionnement des 2 associations fondatrices. leurs schémas organisationnels se structuraient prioritairement autour de catégories de publics (Famille, Petite enfance...) ou autour d'actions et thématiques (culture, activités hebdomadaires...). Le travail collaboratif sur la fin d'année 2018 et la première moitié de l'année 2019 a abouti à la structuration hybride actuelle qui organise le Pôle 9 en 2 parties.

- Une partie qui regroupe les fonctions supports avec la création d'un service gestion des paies et la réorganisation de la fonction administrative pour s'adapter à la taille de l'organisation.
- L'autre partie qui compose le Pôle 9 est constituée par la production sociale et culturelle. Cette partie se décline en 3 Pôles : Culturel - Famille - Jeunesse.

Cette réorganisation¹ s'est finalisée par la redéfinition des intitulés de poste du personnel, l'actualisation des missions, l'éclaircissement des zones d'incertitudes et des cercles de collaboration entre salariés.

La création du poste de directeur adjoint est venue parachever la volonté de créer une transversalité entre les 3 Pôles tout en intégrant la nouvelle charge de travail tant en interne (Animation et suivi de l'équipe, gestion administrative et des Ressources Humaines, suivi du projet et des actions, animation de la vie associative) qu'en externe (financeurs, institutionnels, associations partenaires, réseaux et fédérations CS / MJC...). Vous trouverez l'organigramme du Pôle 9 en annexe.

Un travail participatif, avec l'équipe, a également été mis en oeuvre pour

¹ Organigramme de production sociale et culturelle Pôle 9 - Annexe 2

organiser les espaces physiques du Pôle 9 et ainsi donner une force et une cohérence à la structuration du travail. Cette étape a notamment abouti au réagencement des bureaux et permis de gagner une salle d'activité pour accueillir les publics du Pôle 9 (Cool Room).

Si les bases organisationnelles ont été posées durant cette première année et demie il n'en reste pas moins que le Pôle 9 va devoir continuer sa mue pour affiner son organisation et s'adapter aux évolutions du territoire et de ses habitants décrites dans le diagnostic:

Les fonctions administrative, comptable et Ressources Humaines, ont évolué pour s'adapter à la taille de l'organisation (budget, masse salariale, nombre de salariés et procédures administratives) mais des chantiers sont à lancer sur les années à venir pour gagner en efficacité.

En premier lieu, la question des procédures liées à la gestion des adhérents, aux inscriptions, aux paramétrages des activités, la gestion des règlements et impayés, à la généralisation du transfert en comptabilité, aux inscriptions, va devoir être abordé à la fois sur le plan des procédures, des intervenants et de la liaison entre ces acteurs. Ce travail nécessitera un temps de conception, de test avant la phase de généralisation et de diffusion auprès des équipes notamment auprès des responsables de secteurs. La liaison entre le chargé d'accueil et logistique et la secrétaire administrative va être un rouage essentiel dans ce domaine.

Le dossier comptable va également devoir évoluer pour garantir la continuité de la comptabilité courante (saisie, rapprochements bancaires, suivi des fournisseurs...) avec le travail périodique de préparation et de clôture des budgets. Plusieurs étapes jalonnent ce travail avec le recrutement de la gestionnaire de paie, le transfert du suivi de la caisse auprès du chargé d'accueil et secrétariat ainsi que le renfort de la secrétaire administrative notamment dans le suivi des financements pour décharger la fonction comptable.

Cette réorganisation va permettre, à terme, de basculer vers la création d'outils d'analyses financières alimentés par la comptable. Un travail autour des indicateurs de suivi doit être enclenché avec nos partenaires, le cabinet d'experts comptables et le commissaire aux comptes pour développer ces outils financiers. L'autre évolution comptable doit se situer au niveau des modes de règlements proposés par le Pôle 9.

A ce jour, seuls les règlements par chèque et en espèces sont possibles. Une réflexion devra être menée avec la gouvernance pour adapter le Pôle 9 aux modes de règlement par virement ou par CB qui sont devenus la norme et un mode de paiement sécurisé.

2- La création d'un comité de direction

Après plusieurs étapes d'instabilité à la direction du CS (plusieurs départs de directeur.trices sur les mois précédents la fusion, nombreuses périodes d'intérim du directeur adjoint) et une absence de direction à la MJC durant plus de 2 mois précédents la phase de fusion, le Pôle 9 souhaite stabiliser la direction pour piloter l'organisation.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, la volonté de transversalité inter pôle et la nécessité de s'adapter à la taille de la structure (la nouvelle charge de travail) ont orienté les réflexions autour d'un binôme de direction.

Cette première étape achevée en juillet 2019, une seconde phase de structuration est actuellement à l'oeuvre pour prendre en compte la spécificité du projet petite enfance au sein du Pôle 9.

En effet, Les EAJE constituent pour grand nombre d'entre-eux des organisations autonomes sur les plans organisationnel et réglementaire (fonctionnement et réglementation propre), pédagogique (projet pédagogique) et financier (modèle économique qui peut se suffire à lui même) sur un territoire. La gestion de ce type de structure nécessite des compétences managériale, financière, organisationnelle, éducative et partenariale poussées. De plus l'EAJE était à l'époque du centre social une entité qui a toujours éprouvé des difficultés à être rattachée à la maison mère.

Aussi, il parut très rapidement évident, pour les raisons évoquées, ci-dessus, de créer un comité de direction du Pôle 9 afin d'intégrer la responsable petite enfance aux prises de décisions stratégiques. Cette étape devra se finaliser d'ici la fin d'année 2020 par la mise en place d'un CODIR afin de stabiliser l'organisation sur l'année 2020.

3- La structuration du secteur famille et vie de quartier

Le secteur famille du Pôle 9 compte aujourd'hui deux champs d'interventions issus des deux structures fondatrices. Le premier étant celui du centre social avec le travail d'accompagnement des familles et d'animation globale. Le second étant celui de la MJC avec l'animation de la vie quartier et notamment l'animation du local de la chaufferie.

La volonté du Pôle 9 est de construire un secteur famille regroupant ces deux champs d'action afin de permettre une parfaite complémentarité dans l'action menée au sein des différents îlots de vie. Pour ce faire il est important de s'appuyer sur le diagnostic du territoire, qui vient mettre en avant une précarité de plus en plus importante et des îlots de vie où le Pôle 9 n'intervient pas.

Le travail d'intervention en proximité va être primordial pour repérer les populations fragilisées et ainsi pouvoir proposer un accompagnement social adapté. Les professionnels composant le secteur famille doivent être en mesure d'intervenir sur l'animation globale du territoire tout en garantissant un travail social de qualité.

Aussi, dans les mois qui viennent le secteur famille devra continuer d'évoluer par la lisibilité qu'il saura se donner. Les évolutions individuelles des salariés seront autant de levier sur les années à venir pour structurer ce secteur autour d'un responsable ayant la formation de travailleur social. Pour l'accompagner au quotidien deux animateurs familles interviendront.

Un animateur sera chargé des actions de proximité et de "l'aller vers" et un second des actions globales du secteur famille (club séniors, atelier parents/enfants, animations intergénérationnelles). De plus il est important que les habitants puissent s'identifier aux professionnels du Pôle 9, c'est pourquoi il faudra penser à une représentation des genres dans la composition de l'équipe afin de permettre une participation de l'ensemble des habitants aux actions du secteur famille.

4- La structuration du Pôle jeunesse

La structuration du Pôle Jeunesse a été pensée au regard des forces en présence des 2 associations fondatrices. Ainsi, le Pôle 9 est composé de 2 responsables de secteur.

L'une est en charge de 13-30 ans au travers du PIJ, des chantiers jeunes, du pilotage du collectif jeunesse du territoire et le suivi des tickets sports cultures. La seconde s'attache à l'organisation de l'accueil de loisirs (10-15 ans), du CLAS collègue et de l'animation de proximité du mercredi après-midi. Il faut également noter qu'une troisième professionnelle intervient sur la direction et l'organisation des séjours de vacances.

Afin de rendre plus efficace le Pôle jeunesse, il sera indispensable de l'organiser autour d'un responsable qui pilotera un à deux animateurs jeunesse pour accentuer la présence sur le terrain. Le déploiement de ce pôle, enjeu incontournable issu du diagnostic sera à réaliser sur les années à venir au regard des évolutions des ressources humaines. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre du projet Pôle 9 qui place la jeunesse comme un enjeu central du quartier. Il est donc nécessaire de structurer une organisation pertinente pour y répondre. Il faudra également penser à une représentation des genres dans la composition de l'équipe afin de permettre une participation de l'ensemble des jeunes aux actions du pôle Jeunesse..

5- Rendre la culture accessible à tous et pour tous

Les activités hebdomadaires vont dans les années à venir devoir se déployer sous différents aspects. Tout d'abord accentuer l'accessibilité économique au plus grand nombre comme nous l'avons vu dans la partie "Pôle 9, un acteur culturel au service du développement social local". Ce secteur devra également diversifier et renouveler son offre afin d'être représentatif de l'ensemble des cultures du quartier.

Une des pistes à la diversification se trouve dans l'organisation de stage intégrant des activités culturelles et de l'animation de loisirs éducatifs en lien notamment avec le pôle jeunesse et orienter sur les publics prioritaires (QPV). Les autres publics ne devront pas être en reste en proposant aux adultes, aux seniors et comme aux plus jeunes des activités hebdomadaires variées et répondant aux attentes.

De plus le Pôle 9 se donne l'ambition de devenir un lieu de programmation culturelle majeur pour le quartier de Saint-Rambert. Ce travail se développera autour d'une programmation culturelle adaptée aux différents publics dans l'objectif de répondre aux attentes du plus grand nombre. Nous utiliserons comme levier la mise en place d'un bar associatif, les résidences, les expositions, les conférences et les grands événements du territoire.

Pour ce faire le pôle culturel doit poursuivre sa métamorphose initiée par la mise en place en 2020, d'une responsable des activités hebdomadaires ainsi qu'une responsable des activités semi et professionnelles, en venant enrichir l'équipe de la maîtrise de compétence technique tel que régisseur de salle et l'aide au suivi du management à distance des 25 animateurs techniciens d'activités.

6- Le renforcement de la communication auprès des habitants et partenaires locaux

Le groupe de travail communication de Saint-Rambert piloté par la ville de Lyon en présence des associations socio éducatifs du quartier a identifié une offre fournie est variée sans coordination et homogénéité dans la communication. Ainsi les habitants ont parfois du mal à se repérer dans l'offre de service et d'activités. Le Pôle 9 acteur important administre le calendrier commun de la vie du quartier qui référence les actions portées par les associations locales. Il s'est également donné comme mission de mettre en valeur les petites et autres associations locales au travers de l'organisation du forum des associations de Saint-Rambert par le COMCOA.

Par ailleurs, le Pôle 9 va, sur les prochains mois, structurer sa communication autour de la construction d'un site internet et de son animation. Cet outil devra être renforcé par la mise en lien et en cohérence des réseaux sociaux tel que la page Facebook, snapchat, twitter... Le portage de ce chantier nécessitera la mise en cohérence des ressources notamment humaine par le recrutement de stagiaire et la mise en oeuvre de solution informatique adaptée.

d/ Gouvernance

Lors de la rédaction des statuts du Pôle 9 dans la première moitié de l'année 2018, le groupe de travail était composé principalement des bureaux de chaque association fondatrice. A cette époque l'enjeu pour les parties prenantes résidait dans l'obtention ou non du leadership de la nouvelle association. Ainsi, chaque administrateur attachait une importance décuplée à des détails qui peuvent nous paraître, aujourd'hui, désuets : Par exemple, un sujet a été âprement discuté par le groupe de travail concernant l'article 3 des statuts¹ sur la dénomination de la nouvelle association. Fallait-il garder les intitulés de MJC et CS dans le nom du Pôle 9? Si oui, quel place allait être attribué à l'une et à l'autre? Finalement, la décision fut prise que "MJC" serait placée en premier, derrière l'intitulé "Pôle 9" et que le CS serait placé en dernier mais écrit entièrement "Centre Social". Cette anecdote, parmi tant d'autres, vient éclairer la question de la gouvernance.

En effet, Lorsque le groupe travailla sur l'article 20 et la composition du bureau du Pôle 9, la responsabilité de la présidence pour une association de cette taille fut débattu. La taille de cette association a t-elle dépassé la "taille critique" pour que les responsabilités pénale,

¹ Statut Pôle 9 - annexe 1

de représentation politique mais également d'investissement au quotidien et d'expertise du champ associatif et institutionnel soient assumés par une seule personne de surcroît bénévole? L'organisation du Pôle 9 en coprésidence fut rapidement évacuée par les acteurs, chacun voyant bien que la situation inextricable dans laquelle il se trouvait découlait justement d'un dialogue politique et de décisions communes qu'ils n'étaient pas encore prêt à assumer collectivement. La coprésidence était alors vu comme une solution qui ne ferait que prolonger la situation de blocage dans laquelle la gouvernance transitoire se trouvait.

Aujourd'hui, la page est tournée et la solution de coprésidence pour répartir et alléger les responsabilités des administrateurs bénévoles traverse régulièrement les bancs du CA. Une commission sur ce dossier verra le jour en parallèle de la commission règlement intérieur d'ici 2021 pour questionner l'organisation de la gouvernance du Pôle 9.

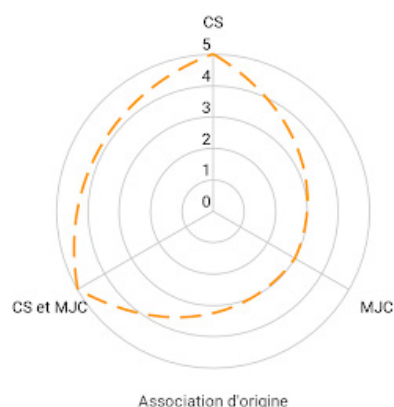
Stabilisation et élargissement du CA

Le CA a subi depuis la période de transition de nombreux changements. Tout d'abord, l'AG du 6 avril 2019 est venu rebattre les cartes avec l'élection de quinze membres sur 21 places potentielles. Sur ces quinze membres, seuls trois personnes n'étaient pas dans l'un des deux CA des 2 associations fondatrices. L'équipe de présidence fut, par la suite entièrement renouvelé en début d'année 2020 et 2 départs d'administrateurs sont à dénombrer. Le graphique ci-dessous s'attache à montrer les origines associatives des 13 administrateurs.

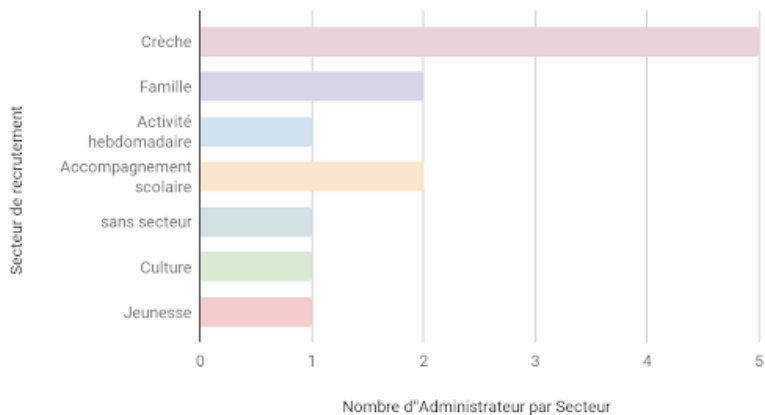
5 proviennent du CS, 3 de la MJC et 5 des 2 associations. Nous pouvons donc constater une forme de déséquilibre au regard des 2 associations d'origine. Aujourd'hui ce critère ne revêt pas la même importance que lors de la période de fusion, son influence décroît à mesure que le temps passe.

En revanche le tableau, ci-après montre la provenance par secteur de recrutement des administrateurs pour analyser les influences au sein de la gouvernance. Il s'agit d'étudier la porte d'entrée des Administrateurs par secteur d'activité quelque soit l'association fondatrice. Ce graphique nous montre les équilibres et/ou déséquilibres de représentation des secteurs d'activité au sein même de la gouvernance du Pôle 9. La crèche est jusqu'à ce jour un important pourvoyeur d'administrateurs du Pôle 9 comme pour le CS par le passé. En revanche, le Pôle musique, le secteur enfance, ne sont pas du tout représentés alors que d'autre secteur sont sous représentés.

Origine des Administrateurs du Pôle 9



Origine par secteur de recrutement des Administrateurs



Au regard des enjeux et priorités du projet du Pôle 9 un certain nombre de secteurs vont devoir être renforcés dans leur représentation au sein de la gouvernance pour être plus en phase avec les habitants du quartier.

La Famille, pierre angulaire du projet et du territoire demande à être plus représentée au sein de la gouvernance. De même, le secteur Jeunesse, public prioritaire sur les quatre prochaines années va devoir être représenté de manière plus soutenue au Conseil d'Administration. Le secteur enfance constitue au travers du périscolaire un enjeu fort sur l'économie du projet mais surtout un axe prioritaire de mixité sociale en s'appuyant sur les 3 écoles du quartier.

Les commissions du Conseil d'Administration

Afin de faciliter l'animation de la vie associative, de renforcer la démocratie participative en interne et de trouver des solutions à la gestion complexe d'une telle association, les mois à venir seront déterminants pour mettre en œuvre des commissions issues du CA et qui auront une délégation pour travailler et rendre compte des différents sujets identifiés par la gouvernance que nous retrouvons, ci-dessous. Chaque commission pourra être pilotée par un membre du CA qui prendra l'initiative, accompagné de la direction, de mobiliser des habitants, salariés, les fédérations et des experts de ces sujets.

Suivi de l'économie du projet Piloter prioritairement par le couple de trésorier.e, il a vocation à élaborer des outils d'analyse du budget, des pôles et des secteurs afin de mettre la structure économique en perspectives et donner des outils d'aide à la décision de la gouvernance. En étroite collaboration avec la commission recherche de financement.

Cette commission aura également à travailler sur la mise en adéquation des ses modes de règlement avec les "nouveaux" usages des habitants.

Recherche de financement A l'instar de la commission de suivi du projet, cette commission viendra l'alimenter dans la perspective de consolider le modèle économique comme nous avons pu le décrire dans la partie "perspectives et stratégies de l'économie du projet". Elle devra aboutir à la création d'outils propres au Pôle 9 pour cibler, démarcher et suivre les partenaires financiers susceptibles d'accompagner le projet.

Règlement intérieur L'animation de la vie associative, la gestion des ressources humaines et des adhérents sur les premiers mois de vie du Pôle 9 ont montré qu'il était indispensable de décliner de manière opérationnelle les statuts afin de garantir la stabilité juridique de l'association.

Politique tarifaire La politique tarifaire doit être envisagée de manière globale sur l'ensemble des services et actions de la structure afin de lui donner une cohérence vis à vis de son projet social et de viabilité économique. Un cadre général va être construit duquel nous pourrons décliner des grilles tarifaires par secteurs, services et activités.

Communication Les actions, l'innovation, les services sont la raison d'être du Pôle 9. Pour atteindre les habitants, leur permettre d'accéder à ses services,

comprendre leur intérêt et mettre en valeurs les initiatives habitants, le Pôle doit se doter d'outils de communication adapté à son temps et diversifié pour atteindre le plus grand nombre. de l'échange interindividuel en passant pas le boitage, l'affichage jusqu'au site internet et les réseaux sociaux le Pôle 9 va penser sa communication au travers du déploiement de nouveaux outils à disposition des habitants ainsi que d'une charte de communication pour les salariés.

Il faut également pouvoir donner à voir à nos partenaires le déploiement des dispositifs, de l'accompagnement des initiatives, des projets et actions qui sont la finalité du versement des financements.

Évaluation du projet Comme nous le verrons dans la partie évaluation du projet, différentes instances donneront forme à la démarche d'évaluation. Des acteurs locaux, des partenaires externes seront mobilisés pour en assurer son objectivité. La commission d'évaluation de la gouvernance sera l'un des constituants de ce système d'évaluation du Pôle 9. Organisé de manière autonome, elle rendra compte régulièrement au CA. Elle sera constitué après l'AG 2020, afin d'intégrer les nouveaux administrateurs à la démarche.

e/ Matériel du Pôle 9

Un Parc automobile et du matériel vieillissant

Depuis l'aménagement de la MJC et de CS dans les locaux du Pôle 9 très peu d'investissement ont été effectués. Durant les prochains mois et années le Pôle 9 va devoir réinvestir dans son matériel tel que le parc informatique, les laves vaisselles, lave linge et sèche linge de l'EAJE. De même, l'usure des habitacles et des carrosseries, les passages de plus en plus régulier, des 2 véhicules du Pôle 9, chez le garagiste sont des indicateurs du besoin de renouvellement de ces véhicules. Nous aurons à réfléchir de l'utilité de 2 minibus, de la pertinence d'un véhicule 5 ou 7 places modulable et utilisable pour les petits trajets répétitif du quotidien sur le quartier (périscolaire, agent de services...). La question de la pertinence d'un véhicule électrique sera également à réfléchir pour ce type d'utilisation régulière.

Adaptation des outils logistiques

Le Pôle 9 était doté jusqu'à la fusion d'outils de communication, d'impression déterminé par la stratégie en la matière de chacune des 3 associations (CS, MJC, Association de gestion du Pôle 9). Ainsi le Pôle 9 dispose aujourd'hui de ligne téléphoniques fixes diverses et d'opérateurs en tout genre (Coriolis, Orange, SFR, Bouygues, Free...).

Par ailleurs, le service rendu n'est plus à la hauteur des attentes de l'organisation (coupure internet régulière). Ce "brouillard" dans la gestion des systèmes d'information doit être éclairci dans les prochains mois par la mise en forme d'un cahier des charges et d'une démarche d'appel d'offre afin d'outiller le Pôle 9 au regard de ses besoins grandissant d'échange de données, de communication et de transmission de l'information et piloté de manière efficiente le volet système d'information. Cette démarche intégrant la téléphonie, fixe et mobile et ses supports, le système internet par la fibre sera déployé d'ici le premier semestre 2021.

La démarche sera identique pour le système de photocopie et d'impression du Pôle 9 qui possède aujourd'hui différents matériels et prestataires issus de l'organisation historique de la MJC et du CS.

A partir de janvier 2019, l'ensemble des salariés permanents ont été dotés d'une nouvelle boîte et adresse mail "prénom.nom@pôle9.fr" ou "fonction@pole9.fr". En plus des outils de partage que chaque association fondatrice utilisait jusqu'à présent (serveur MJC et CS) le Pôle 9 s'est doté d'outils de partage afin de faciliter la transmission d'information et les échanges entre salariés et administrateur. Un serveur virtuel est accessible à tous les salariés dans lequel un espace commun a été créé ainsi qu'un espace personnel pour chaque utilisateur. Cette mise à disposition et dotation en outil de production est la première phase d'outillage. Elle a par exemple permis la création d'agendas par salles, véhicules ou tous autres matériels utilisables par les salariés ou en prêts à nos partenaires. Avant la mise en place de cet outil de partage, collaboratifs des réunions étaient régulièrement organisées pour planifier l'utilisation des salles, le partage des espaces et le prêt de matériel. Les outils mis en place ont facilité la gestion des espaces et fluidifier leur utilisation.

La seconde phase consiste à former les salariés à l'utilisation de ces nouveaux outils collaboratifs: l'espace partagé et personnel, à l'agenda partagé et aux outils de productivité. Cette phase devra se déployer tout au long de l'année 2021 pour que l'ensemble des salariés aient un niveau d'utilisation socle permettant de leur faciliter le travail au regard du fonctionnement précédent.

Dernièrement un outil de communication physique, les bannettes individuelles, a été mis en place pour centraliser l'information de chaque salarié à l'accueil du Pôle 9. Ce système a été mis en place pour renforcer l'accueil du Pôle 9 comme point névralgique de passage de l'information. A l'interface des différents modes de communication (téléphone, email, physique, courrier) il est également un point de passage pour les habitants, salariés, partenaires qui permet de créer les conditions pour répondre aux missions d'accueil d'un CS dans la circulaire CAF de 2012.

Ce travail administratif et logistique, la fluidité et de la communication et le routage de l'information sont assurés par les chargés d'accueil du Pôle 9.

Sécurité des biens et des personnes

Ce lieu créé en 2012 est un formidable outil de travail pour les professionnels du Pôle 9, ses bénévoles au service des habitants et du quartier. Il dispose de salles pour les adhérents, d'espaces sportifs et culturels, de bureaux et a été structuré dans son organisation pour améliorer son efficacité comme expliqué dans la partie "organisation du Pôle 9" sous partie "Une stabilité opérationnelle à consolider".

Son utilisation intensive ces dernières années et le manque de coordination avant la fusion ont laissé des zones de flou dans l'organisation de la sécurité des personnes dans le cadre d'un ERP et du suivi de l'état des bâtiments. Pour palier à cette situation, une commission sécurité a été créée, composée du comité de direction, du responsable de l'entretien des bâtiments, du référents logistique et de la responsable des activités hebdomadaires. Le travail de cette commission sera dans les mois à venir la création de procédures d'évacuation, de veille générale du bâtiment et de suivi des travaux.

Par ailleurs, le Pôle 9 doit se doter d'un responsable de l'entretien et des travaux du bâtiment. Ce poste nécessite une formation et des compétences techniques en la matière. C'est dans ce sens qu'un recrutement d'agent d'entretien et factotum a dernièrement été effectué. Son rôle devra dans les mois et années évoluer vers un poste de responsable des bâtiments du Pôle 9 pour en assurer la sécurité et les processus de gestion des utilisateurs.

9. L'ÉVALUATION DU PROJET, UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

«... avant d'être un ensemble de techniques,
l'évaluation est avant tout un acte politique.»¹

L'évaluation est une phase nécessaire du projet car elle permet à l'ensemble des acteurs

d'avoir une visibilité sur l'efficacité et l'efficience des actions mises en place. Elle permet également de venir contrôler de manière objective le bon déroulement de l'application des objectifs fixés en amont. L'évaluation peut-être définie ainsi : « L'évaluation prend en compte de façon raisonnée les différents intérêts en présence et recueille la diversité des points de vue pertinents sur l'action évaluée, qu'ils émanent d'acteurs, d'experts ou de toute autre personne concernée »².

Pour évaluer le projet nous allons nous appuyer sur deux logiques :

- Une évaluation globale
- Une évaluation thématique

a/ L'évaluation globale

Afin de garantir une évaluation de qualité en permettant d'avoir le retour de l'ensemble des acteurs concernés par notre projet il semble indispensable de définir des instances de travail évaluatif garantissant des temps de régulation de notre action globale. Pour ce faire nous allons nous appuyer sur plusieurs moments et instances clés de la structure, ainsi l'évaluation sera effectuée avec l'ensemble des acteurs de l'association participant à faire vivre le projet social : habitants, administrateurs, adhérents, professionnels, partenaires et financeurs.

Cette démarche s'appuie sur un tableau de suivi des objectifs et de réalisation, des indicateurs que nous retrouvons dans la grille indicateurs d'évaluation de l'arbre à objectifs.

L'Assemblée Général Ordinaire (une fois par an)

Ella a lieu une fois par an au printemps (avril ou mai). C'est un moment clé dans la vie de l'association, elle est l'occasion de faire un bilan annuel de l'activité tant au niveau opérationnel que financier. C'est aussi l'occasion de réunir un nombre conséquent d'adhérents et de compter sur la participation des représentants de la ville de Lyon, de la CAF et les différents partenaires du quartier. Ainsi il s'agira de profiter de l'assemblée générale pour faire un point annuel sur les projets social et famille.

¹ Patrick Viveret, Reconsidérer la richesse, 2001

² Charte de l'évaluation de la Société Française de l'Evaluation

Le Conseil d'administration (une fois par mois)

Il sera l'occasion d'aborder lors de chaque séance l'état d'avancement des projets et ainsi d'en faire un suivi régulier.

Séminaire salariés/administrateurs (une fois par an)

Ces séminaires auront lieu une fois par an (en juin), ils seront l'occasion de faire un point d'étape sur les actions mises en oeuvre sur l'année écoulée. Le regard croisé de l'instance de gouvernance et celui des professionnels de terrain est indispensable pour la cohérence d'ensemble. En effet, les orientations stratégiques et politiques sont à la charge des administrateurs quant aux professionnels ils sont au coeur de l'action et les premiers réceptacles des effets de l'action auprès des habitants, c'est pourquoi il est indispensable de mettre en place un temps de rencontre annuel et de travailler finement sur l'état d'avancement des projets. De plus cette instance permettra de préparer le temps de "rencontres projet social et famille"

Rencontres projet social et famille (une fois par an)

Ces rencontres auront lieu une fois par an (en octobre), nous solliciterons les habitants (adhérents et non adhérents) afin de leur présenter les projets social et famille et ainsi leur indiquer ce que nous avons réalisé et recueillir leurs points de vue. Ces rencontres seront l'occasion de faire une mise à jour de certains aspects du projet et ainsi faire évoluer ce qui ne fait moins sens car un projet doit toujours pouvoir être en mouvement et se réajuster avec le contexte du territoire qui est constamment en mouvement.

Les instances de suivi avec les professionnels

En plus des réunions de travail habituelle (réunion d'équipe et de pôle), la direction proposera une réunion toutes les six semaines avec l'ensemble des responsables de secteur pour faire un point ciblé sur l'état d'avancement des projets.

Les temps d'évaluation annuelle seront également l'occasion de faire un bilan sur la participation de chaque professionnel aux objectifs des projets en lien avec leur secteur d'activité.

Les rencontres avec la ville de Lyon, la CAF du Rhône, la Métropole

Ces temps de rencontres réguliers sont l'occasion d'échanger sur les actions que nous menons sur les différents secteurs d'activités petite enfance, enfance, jeunesse, famille et culture. De faire le lien entre les activités développées et les orientations stratégiques des projets social et famille. Les dialogues de gestion technique et politique sont l'un de ses outils mis en place par la Ville de Lyon au même titre que les rencontres CAF.

b/ L'évaluation thématique

En parallèle de l'évaluation globale nous souhaitons mener une évaluation thématique par axe prioritaire:

- Pôle 9, vecteur d'inclusion sociale dans le parcours de vie des habitants
- Pôle 9, un acteur culturel au service du développement social local
- Pôle 9, Accès aux droits

Nous évaluerons plusieurs de nos actions des différents secteurs d'activités en corrélation avec les objectifs transversaux. Nous veillerons à ce que les indicateurs d'évaluation choisis soient pertinents et en cohérence avec les actions mises en place. Nous serons également attentifs à vérifier que nos

actions nous permettent de répondre aux différents enjeux repérés. Ainsi notre cadre de référence pour les quatre prochaines années sera les enjeux repérés et les axes de travail qui en découlent.

Nous prendrons le temps chaque année de faire une évaluation par axe, ainsi nous projetons de les planifier de la manière suivante. Il est à souligner que cette planification est prévisionnel et à titre indicatif. Cette démarche sera réajusté en fonction de l'évolution du contexte général et de celui du territoire. Nous intégrerons également la démarche simplifiée de renouvellement de l'agrément:

2020-2021 : Le Pôle 9, Accès aux droits

L'accès aux droits constitue un préalable à toute personne. Aussi, nous prioriserons l'évaluation de cet axe comme un socle au 2 priorités à venir.

2021-2022 : Le Pôle 9, un acteur culturel au service du développement social local

La culture comme trait d'union au développement social local fera l'objet du second focus évaluatif.

2022-2023 : Le Pôle 9, vecteur d'inclusion sociale dans le parcours de vie des habitants.

Relier les habitants, faciliter les rencontres, les échanges, mesurer l'impact constitue une finalité à poursuivre que nous évaluerons en dernier

2023-2024 : Mise en corrélation des enjeux repérés avec l'état d'avancement des différents axes.

AXES	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHEANCE	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	TYPE D' ACTIONS - DISPOSITIFS - PROJET - SERVICES
Pôle 9, vecteur d'inclusion sociale dans le parcours de vie des habitants	Accompagner les phases de transition (Petite enfance - école - vie active - Parents) dans une logique d'émancipation	Créer les conditions à l'acquisition du développement de la petite enfance au jeunes adultes (Développement de la motricité, des sens, de la parole, de la relation à l'autre, compétences psycho-sociales...)	A 4 ans	Le petit enfant est prêt à entrer à l'école Maternelle fréquentation des institutions par les jeunes	Développement de la motricité fine et du langage Augmentation du nombre de jeunes au PIJ Augmentation du nombre de jeunes à la chaufferie Augmentation du nombre de jeune du quartier accueillis en stage et ou formation	EAJE et journées passerelles Création de passerelles ASCO vers le PIJ Des temps dédiés avec et pour les jeunes à la chaufferie et au Pôle 9 Créer un parcours du stagiaire au Pôle 9 PIJ
		Orienter, accompagner les jeunes en situation de fragilité dans leur parcours de vie	2 ans	Les jeunes participent aux actions du Pôle 9 Les jeunes sont orientés auprès des bons interlocuteurs Labélisation du PIJ	Nombre de nouveaux jeunes suivis par le Pôle 9 Nombre de jeunes orientés par le Pôle 9 auprès des partenaires et des institutions	Ateliers à thématiques (santé, sexualité, drogue, insertion...) dans le cadre d'événements organisés par le Pôle 9 S'inscrire dans le PIC (cartographie des jeunes - proposer une orientation individualisée pour chaque jeune identifié)
		Accompagner les jeunes dans la construction de leur identité	3 ans	Les jeunes sont repérés et identifiés	Nombre d'ateliers proposés Nombre de jeunes participant aux ateliers	mercredis aprem ados (séance de sensibilisation multi thèmes)
		Animer et participer à la coordination des acteurs sur le territoire	1 an	Des projets co-construits par les acteurs du territoire	Nombre de projets portés par le collectif jeunesse Mise en oeuvre de collectif de la communauté éducative élargie et nombre de projets portés	Coordination du Collectif pour la Jeunesse de Saint Rambert
	Favoriser les initiatives individuelles et collectives	Soutenir les projets individuels et collectifs et impulser des actions solidaires	3 ans	Des projets portés et mise en oeuvre par les jeunes (individuels et collectifs) Les habitants sont acteurs des actions qui se déroulent au sein du territoire	Nombre de projets collectifs issus d'initiatives de groupe de jeunes Nombre de jeunes suivis par l'équipe du Pôle 9	Soutien et accompagnement de l'association JMV dans son développement et sa mise en place: - Projet de rénovation skate park - Mobilier urbain de musculation - Développer un créneau dédié à la jeunesse à la chaufferie.
		Encourager l'engagement bénévole et la transmission des compétences	Chaque année	Enrichissement et renouvellement des bénévoles, des administrateurs du Pôle 9	Nombre de commissions mises en place Nombre de nouveaux bénévoles	Commissions bénévoles Rôle des bénévoles dans les services et actions Gouvernance
		Assurer un rôle préventif auprès des jeunes	1 à 2 ans	Les jeunes sont repérés et identifiés	Nombre d'ateliers proposés Nombre de jeunes participant aux ateliers	mercredis aprem ados (séance de sensibilisation multi thèmes)
		Développer une posture de veille et de repérage en vue d'accompagner les Jeunes "Invisibles" et "visibles"	0 à 2 ans	Contact élabité avec des jeunes identifiés comme invisibles. Contact maintenu avec les jeunes fréquentant le Pôle 9	Nombre de nouveaux jeunes éloignés des institutions fréquentant le Pôle 9 et ses annexes. Augmentation du nombre de jeunes fréquentant le Pôle 9	Mise en oeuvre du dispositif PIC sur le quartier Travail autour de la préfiguration de la PS Jeune (enrichir l'offre ACM et amplitude d'ouverture du Pôle 9 et chaufferie). Proposer des espaces pour faire venir
	Permettre de maintenir un rôle dans la vie sociale du quartier	Maintenir des espaces de sociabilité et de bien être au travers des activités	4 ans	Davantage de seniors participent aux actions du Pôle 9	Nombre d'adhérents de plus de 60 ans inscrits aux Pôle 9	Club Senior. Evénements conviviaux (thé dansant, cabaret...) Activités hebdomadaire dédiées : yoga, couture, Gym... avec horaires en journée
		Valoriser et mobiliser le potentiel bénévole - parrainage - tutorat	1 à 2 ans	Mise en place de commissions bénévoles action de tutorat entre jeunes fréquentant le PIJ et Jeune retraité Des personnes âgées fréquentant les ateliers et participent régulièrement aux actions du Pôle 9	nombre créé de commissions de bénévoles. Augmentation du nombre de bénévoles	Commissions bénévoles, soutien scolaire effectué par des retraités notamment Action de tutorat dans le cadre du PIJ
	Contribuer à préserver la place de chacun dans la vie sociale	Proposer des espaces de sociabilité et conviviaux	4 ans		Nombre de personnes âgées participant aux différents ateliers	Activités Hebdo, thé dansant, atelier mémoire Atelier autour du patrimoine, matrimoine, de l'histoire collective, ce qui nous différencie / relie entre générations.
		Prévenir le repli et l'isolement	2 ans	Public identifié comme isolé fréquentant le Pôle 9	Augmentation du nombre de personne "isolée" fréquentant le Pôle 9	Innov : travailler autour de la mobilité, médiation admin et numérique, nouer un partenariat avec l'ADMR ou autre instance d'aide à domicile pour identifier les personnes âgées isolées (créer une commission de territoire avec élus et partenaires)
		Créer des espaces d'échanges et d'expression sur les problématiques liées au vieillissement	chaque année	Création d'un espace de parole et de lieu ressource dédiés à la question du vieillissement	Identification des thèmes et problématiques des seniors du quartier liés au vieillissement	Rencontre avec des professionnels de la santé Innov : travailler le bien vieillir = parler de la dépendance et des possibilités qui s'offrent aux PA sur le territoire du gême (bien être, Accès santé, EPHAD...), créer des espaces de paroles où ils peuvent parler de leurs peurs et être accompagnés (tomber malade, souffrir, perte d'autonomie, mourir...)

ELEMENTS DU DIAGNOSTIC	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHEANCE	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	TYPE D'ACTIONS - DISPOSITIFS - PROJET - SERVICES
Pôle 9, un acteur culturel au service du développement social local	Pôle 9, un acteur culturel au service du dvyt social local	Initier une démarche pour se forger son esprit critique	4 ans	Les jeunes s'expriment d'avantage et émettent leur opinion	Nombre d'actions permettant de libérer la parole mise en place	ACM (ciné débat), Programmation spectacle vivant
		Accompagner à s'engager pour un projet	1 à 4 ans	Des jeunes porteurs de projets	Nombre de projets. Nombre de jeunes impliqués	Actions humanitaires (Fournitures sco France- Maroc), Chantiers Jeunes
		Contribuer par différents moyens à développer la conscience de l'Eco-citoyenneté	1 à 4 ans	Les jeunes sont porteurs de projets environnementaux à l'échelle locale	Nombre de projets. Nombre de jeunes impliqués	Innov : développer leur Capacité d'agir / Développer des événements favorisant les échanges de savoirs-faire, les apprentissages afin de les outiller et leur faire gagner en autonomie
		Créer les conditions du partage d'une expérience collective	1 an	Des temps d'activités collectifs, des temps d'activités quotidiens, des temps de projets collectifs.	Augmentation du nombre de séjours. Nombre de temps collectifs dédiés aux jeunes	Innov : développer leur Capacité d'agir // Soutenir leurs projets avec l'association lyonnaise Anciela qui accompagne les engagements et les initiatives des citoyens en faveur d'une société écologique et solidaire
	Contribuer à l'épanouissement personnel	Proposer un panel d'activités culturelles et sportives et de services adaptés et accessibles au plus grand nombre	2 ans	Diversification des activités hebdo Les familles les moins aisées s'inscrivent aux activités hebdo	Augmentation du nombre d'inscrits Augmentation de la participation des personnes au QF le moins élevé	ACM (grands jeux- repas partagé), Chantiers Jeunes
		Accompagner à la construction de sa propre identité culturelle	1 an	Une programmation de spectacle, conférence... éclectique	Nombre d'actions permettant de libérer la parole mise en place	ACM(programmation diversifiée), activités hebdo, activités chauffage
		Proposer une pédagogie ludique centrée sur les envies et capacités de chacun	1 an	un public assidu	Variétés des supports utilisés	ACM(envie des jeunes- inscription à l'activité-choix), activités hebdo
		Favoriser les opportunités de rencontre entre les îlots	3 ans	Une mixité sociale et géographique au sein des différentes actions proposées par Pôle 9	nombre d'événements fédérateurs	Programmation jeune public - séances scolaires, événements fédérateurs (fête du pôle 9, carnaval, DIB...)
	Favoriser la mixité au sein du quartier de Saint Rambert	Se donner les moyens de rendre accessible économiquement l'action culturelle	2 ans	Les familles les moins aisées ont accès aux pratiques culturelles	Une tarification au QF Utilisation dispositif permettant l'accès aux pratiques culturelle	Tarif au QF sur les activités hebdo + tickets sport et culture - Tarification des événements culturels (spectacles...) adaptée
		Travailler à une pédagogie de l'ouverture culturelle	2 ans	Des actions proposées à toutes les tranches d'âges et accessibles aux publics fragiles	Nombre de personnes fréquentant les actions proposées	L'heure du conte (ouverture sur la tradition orale à travers le monde), lire et faire lire, Bibliobus
	Contribuer au développement de l'enfant	Permettre l'expression de soi en dehors de la famille	2 ans	Le public est acteur de la programmation	Nombre et diversité des actions favorisant l'expression	Activités hebdo, école du spectateur, débats, théâtre forum, DIB...
		S'inscrire dans une démarche co-éducative	2 ans	Des projets coconstruits avec les acteurs éducatifs (école et familles)	Nombre de projets en partenariat avec les acteurs locaux et institutions	Collectif de la communauté éducative élargie Innov : créer des commissions enfants pour monter des projets? (exemple : Antoine et le skatepark)

ELEMENTS DU DIAGNOSTIC	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHÉANCE	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	TYPE D' ACTIONS - DISPOSITIFS - PROJET - SERVICES
Pôle 9, Accès aux droits	Proposer aux jeunes un accès en proximité pour la connaissance de leurs droits	Assurer un suivi individuel	4 ans	Des jeunes en capacité de s'orienter et de trouver les bons interlocuteurs	Nombre de jeunes suivis	PIJ
		Proposer des actions collectives d'information, de sensibilisation	2 ans	Des jeunes accompagnés dans leurs démarches	Nombre d'actions mises en place	Action coup de pouce (construction de CV et LM et préparation aux entretiens téléphoniques et face à face avec explications des devoirs et droits des jeunes en recherche de stage ou de travail)
	Favoriser l'inclusion numérique et administrative	Accessibilité et comprendre ses droits	2 ans	Le Pôle 9 un lieu ressource pour les seniors	Nombre de seniors fréquentant les dispositifs du Pôle 9	PIIH Innov : développer un FABLAB
		Monter en autonomie et sortir de l'isolement	Tous les ans	Familiarisation avec les nouvelles technologies	Nombre de personne participant aux ateliers numérique et/ou utilisant les ordinateurs mis à disposition	Atelier numérique avec le club informatique
	Evaluer les besoins en offre de service pour les seniors	Effectuer un diagnostic partagé avec les acteurs concernés des îlots	1 à 2 ans	Identification de nouveaux services/actions adaptés aux besoins du quartier	Elaboration d'un questionnaire Analyse du questionnaire	Questionnaire à mettre en place avec l'ensemble des acteurs concernés. Carte des besoins et attentes
		Initier une commission de travail aux fins d'élaborer un plan d'action	1 an	Déploiement de nouveaux services/actions	Nombre d'acteurs participant au plan d'action	Commission bénévole autour de l'offre de service
	Porter une attention particulière	Informier et accompagner les personnes dans la connaissance et l'usage de leur droits sociaux	1 an	Les personnes repartent avec des réponses à leur besoin (orientations, démarche...)	Fréquentation des lieux d'accompagnement	PIIH /ASL/LAEP
		Accompagner les personnes vers une meilleure maîtrise de la langue	2 ans	Passage du DELF pour les apprenants qui ont besoin de s'insérer (professionnellement)	Nombre d'apprenants Nombre de nouveau apprenants chaque année Nombre d'apprenants passant le DELF	ASL et passage du DELF
	Couverture territoriale	Evaluer les besoins sur la Dargoire, Rochardon, l'Industrie	1 an	Si périmètre négocier avec les partenaires. Mise en place d'une antenne du Pôle 9 à la Dargoire	Accompagnement en terme de moyen par les partenaires institutionnels	Installer une annexe du PIH à la Dargoire
		Redéfinir et négocier la zone d'intervention de Pôle 9	1 an	Un périmètre d'action négocié avec les partenaires institutionnels et en adéquation avec les ressources du Pôle 9	Identification de la zone d'intervention du Pôle 9 et de ses moyens	

10. CONCLUSION

Au terme d'un travail débuté en septembre 2017 avec les freins que l'ensemble des partenaires et acteurs connaissent, aujourd'hui, qui a abouti à un premier projet d'agrément de transition déposé le 31 octobre 2018. Au terme de ce second travail d'analyse de territoire commencé en septembre 2019 en nous appuyant sur les éléments clés du premier projet, les remarques et propositions de nos partenaires et singulièrement de celles de la CAF nous avons pu déposer un second projet le 30 avril 2020 qui vient clore une démarche projet qui aura durée 30 mois.

Ce travail s'est organisé en parallèle d'une démarche de conduite du changement globale (organisationnelle, administrative, comptable, humaine) incontournable pour dépasser l'histoire et la période de transition de la fusion.

Aujourd'hui, l'équipe de professionnel, la gouvernance, les bénévoles construisent l'avenir du Pôle 9, fatigués mais conscients de l'investissement personnel de chacun et tenus à la promesse d'un projet puissant et porteurs pour son quartier et notamment pour ses familles, ses jeunes et habitants les plus fragiles.

Cette nouvelle étape que tout le monde souhaitait depuis de nombreuses années et qui s'échappait à mesure que l'on en s'en approchait est là! Toute une communauté d'acteurs aspire aujourd'hui à faire, à construire et à être.

Dans le contexte que nous vivons actuellement une Philosophe, Barbara Stiegler écrit ces mots dans son ouvrage "il faut s'adapter" février 2019, Gallimard :

"Dans ces métiers de santé, d'éducation et de recherche, nous passons de plus en plus de temps à l'évaluation, à l'optimisation, à la compétition et de moins en moins de temps à soigner, éduquer et faire de la recherche".

Cette idée s'applique à tout point de vu aux salariés et administrateurs qui ont vécu ces 2 dernières et demies. Puissent les années qui s'offrent à nous, nous permettre de ne pas retomber dans cet écueil. Nous devons, sans nul doute, travailler avec nos partenaires pour simplifier les procédures administratives, faciliter le travail des personnes sur le terrain (bénévoles, professionnels, acteurs locaux) pour libérer les forces vives de la bureaucratie et redonner du sens et du temps aux personnes dont nous parlons tant. Le contexte de confinement que nous vivons actuellement bouscule nos représentations, nos manières d'agir et constituent une opportunité pour repenser collectivement l'action sociale.

ANNEXES

1. Les Statuts du Pôle 9	page 80
2. Organigramme	page 97
3. Chronogramme	page 98
4. Cotech - 15 octobre 2019	page 99
5. Présentation des débats d'enjeux	page 107
6. Réunion d'orientation	page 123
7. Bilan faits stratégiques marquants	page 133
8. Arbre d'objectifs	page 134
9. Glossaire	page 136

POLE 9 MJC - CENTRE SOCIAL

Association Loi 1^{er} Juillet 1901

Siège social : 4 rue Sylvain SIMONDAN 69009 LYON

ENTRE LES PARTIES CI-APRES DESIGNÉES :

▪ **MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) SAINT-RAMBERT**, Association Loi 1901, domiciliée au 4 rue Sylvain SIMONDAN 69009 LYON, représentée par sa Présidente Agnès TARDY dûment habilitée par décision de son Conseil d'administration en date du 05 avril 2018 ;

D'UNE PART,

ET

▪ **CENTRE DE GESTION DU CENTRE SOCIAL DE SAINT-RAMBERT**, Association Loi 1901, domiciliée au 4 rue Sylvain SIMONDAN 69009 LYON, représentée par son Président M. Florian LEBAYLE dûment habilité par décision de son Conseil d'administration en date du 31 mai 2018 ;

D'AUTRE PART,

ONT ETE ETABLIS AINSI QU'IL SUIT LES STATUTS D'UNE ASSOCIATION QUE LES PARTIES CI-AVANT DECRITES SE PROPOSENT DE FONDER.

STATUTS

- PREAMBULE -

Le PÔLE 9 MJC - CENTRE SOCIAL, Association d'éducation populaire, se reconnaît pleinement à la fois dans les orientations et les valeurs décrites dans l'Accord cadre des Centres sociaux signé en avril 2017 entre les Pouvoirs Publics, les Organismes Sociaux et la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France, et dans la déclaration des principes de la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, notamment :

- Faire vivre les valeurs républicaines,
- Développer et renforcer la démocratie,
- Agir pour la dignité humaine,
- Développer la solidarité entre les personnes,
- Respecter le pluralisme des idées et le principe de laïcité,
- Lutter contre toutes les formes de discrimination,
- Construire une société plus juste, plus solidaire et respectueuse de l'environnement,
- Faire vivre l'égalité homme-femme.

Ses statuts ont fait l'objet d'une modification par décision prise en assemblée générale extraordinaire du 04 septembre 2018 dans le cadre du projet de regroupement par voie de fusion-absorption des Associations décrites ci-avant (dénommées "Les Parties") et en vue de rassembler à terme l'ensemble de leurs membres respectifs conformément à l'article 71 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie sociale et solidaire.

- TITRE I -

FORME - OBJET - DENOMINATION - SIEGE - DUREE

Article 1 - FORME

Il est formé, entre les soussigné(e)s qui adhèrent aux présents statuts et rempliront les conditions ci-après fixées, une Association déclarée en Préfecture du RHÔNE qui sera régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901, ainsi que les textes légaux et réglementaires actuellement en vigueur.

Article 2 - OBJET - MOYENS D'ACTION - AFFILIATION

A/Objet

L'Association PÔLE 9 MJC CENTRE SOCIAL met en œuvre un projet qui a pour buts de contribuer au développement local et à la promotion des actions sociales, familiales et culturelles par :

- La promotion individuelle et collective des personnes, leur épanouissement, leur autonomie, leur émancipation,

- La dynamique de vie sociale et la création de liens dans la cité et dans le quartier,
- Le soutien aux initiatives individuelles et collectives, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne, en particulier en faveur de la jeunesse,
- L'égal accès de tous à l'éducation, aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs,
- Les relations conviviales entre les adhérents et entre les habitants,
- Les réponses aux besoins des habitants du quartier, par des propositions d'activités destinées à tous, par l'expérimentation et l'innovation sociale et culturelle, que ce soit en direction des enfants, des jeunes, des familles, des personnes âgées, et ceci en portant une attention particulière aux personnes en situation fragile, d'isolement, de précarité,
- Les actions en direction et avec les jeunes étant une partie importante de sa mission,
- La gestion technique et financière de l'équipement dit à la date de l'Assemblée Générale constitutive "Pôle Social et Culturel de St Rambert" quelle que soit la dénomination d'usage qui pourrait être adoptée ultérieurement,
- La résolution de tout problème pouvant survenir dans l'utilisation du bâtiment.

Se faisant, l'association déclare agir dans le respect des convictions personnelles, et s'interdit toute attache dans le champ des convictions politiques ou religieuses.

La réalisation de cet objet exclut toute recherche de bénéfices à partager entre les membres.

B/ Moyens d'action

Les moyens d'action de l'Association pour réaliser son objet seront :

- Le bénévolat
- La mise à disposition de moyens matériels et humains par les soussignées
- Les partenariats passés avec les collectivités territoriales concernées, les entreprises et tous autres groupements de droit public et privés
- Les conventions passées avec tous prestataires de services ou fournisseurs de biens
- La création et la gestion d'un site internet et des différents canaux d'information qu'elle met en oeuvre, notamment au travers des réseaux sociaux
- La création et la gestion d'une ou plusieurs plateformes de financement participatif, en tant que de besoin
- La gestion du nom de domaine
- La gestion de toutes activités lucratives accessoires
- Tous autres moyens qui pourraient être affectés à son objet social.

C/ Affiliation

L'Association PÔLE 9 MJC - CENTRE SOCIAL adhère au « RÉSEAU RHÔNE-AIN-SAÔNE », L'UNION TERRITORIALE DES MJC - MPT, et pourra adhérer à la FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX DU RHÔNE. Elle s'engage à respecter les règles de fonctionnement inhérentes à chacune de ces coordinations associatives.

Elle peut aussi adhérer à toute autre fédération, union et association, dans le respect des présents statuts et des orientations décidées en Assemblée générale.

Article 3 – DENOMINATION

La dénomination de l'Association est : PÔLE 9 MJC - CENTRE SOCIAL dit en abrégé "PÔLE 9."

Article 4 - SIEGE

Le siège de l'Association est fixé au 4 rue Sylvain SIMONDAN 69009 LYON.

Il pourra être transféré en tout autre endroit par simple décision du Conseil d'administration ; la ratification par l'Assemblée générale suivante sera nécessaire.

Article 5 - DUREE

La durée de l'Association est illimitée.

- TITRE II -

MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Article 6 - MEMBRES

L'Association est composée de CINQ (5) collèges de membres :

A/ Les membres fondateurs

Les membres fondateurs de l'Association sont les parties soussignées telles que décrites en en-tête des présentes, à savoir :

- L'Association MJC SAINT-RAMBERT ci-avant désignée et notamment représentée par son(sa) représentant(e) légal(e) ;
- L'Association de GESTION DU CENTRE SOCIAL DE SAINT-RAMBERT ci-avant désignée et notamment représentée par son(sa) représentant(e) légal(e).

Ils sont électeurs et éligibles à toutes les instances.

Ils sont dispensés du paiement de la cotisation annuelle.

Leurs représentants désignés sont membres de droit du Conseil d'administration transitoire dans les conditions fixées à l'article 15 des présents statuts.

Ce collège de membres fondateurs est appelé à être dissout au moment de la mise en oeuvre effective le 1^{er} Janvier 2019 de la fusion absorption des "Parties" avec la présente Association.

A cette échéance, les membres adhérents de chacun des membres fondateurs seront appelés à intégrer la présente Association en application de la loi n°2014-856 précitée.

B/ Les membres adhérents

Ce sont les personnes physiques ou morales qui adhèrent aux présents statuts et participent activement aux activités ou au fonctionnement de l'Association.

Ils sont redevables d'une cotisation annuelle.

Ils sont électeurs et éligibles à toutes les instances.

C/ Les membres honoraires

Ce sont les personnes qui ont rendus des services signalés à l'Association et se sont investis dans la durée en son sein ; ils sont désignés sur proposition du Conseil d'administration, laquelle est validée en Assemblée générale.

Ils sont dispensés d'une cotisation annuelle.

Ils ont voix consultative à toutes les instances.

D/ Les membres de droit

Ce sont les organismes publics liés à l'Association et souhaitant participer au fonctionnement de la présente Association.

Ils sont dispensés d'une cotisation annuelle.

Ils ont voix consultative à toutes les instances.

E/ Les membres associés

Ce sont les Associations partenaires susceptibles d'apporter un soutien ou une aide de quelque nature que ce soit à la réalisation des activités de la présente Association.

Elles peuvent être redevables d'une cotisation annuelle.

Elles sont électrices et éligibles à toutes les instances.

Article 7 - ADHESION – REPRESENTANT DES PERSONNES MORALES

A/ Adhésion

Les personnes souhaitant adhérer à la présente Association doivent formuler par écrit une demande.

Le Conseil d'administration dispose des pleins pouvoirs pour délibérer sur les demandes d'adhésion qui lui sont transmises et n'a pas à justifier ses décisions quelles qu'elles soient. Les décisions du Conseil d'administration sont sans appel et n'ont donc pas à être justifiées.

Les adhérents ayant SEIZE (16) ans révolus et à jour de cotisation au jour de la convocation peuvent être admis à participer aux assemblées générales en qualité de membre de la présente Association.

L'adhésion étant familiale, chaque famille, quelle que soit sa composition, dispose d'une voix.

B/ Représentants des personnes morales

Chaque personne morale membre est représentée par son représentant légal ou toute autre personne dûment habilitée à la représenter.

Elles disposent d'UNE voix par l'intermédiaire de son ou sa représentant(e) legal(e) ou toute autre personne dûment mandatée par ce(tte) dernier(e), à l'exception des membres fondateurs lesquels disposent jusqu'au 31 décembre 2019 d'autant de représentants et, par conséquent, de voix que nécessaire.

Lorsqu'une personne ne dispose plus de la qualité pour représenter une personne morale membre, elle le fait savoir sans tarder et informe le/la Président(e) de son/sa remplaçant(e) dans les meilleurs délais.

Article 8 – PERTE DE LA QUALITE DE MEMBRE

La qualité de membre de l'Association se perd par :

- La démission par lettre recommandée adressée au/à la Président(e) ;
- La dissolution pour les personnes morales ;
- La radiation prononcée souverainement par le Conseil d'administration soit pour manque d'intérêt à l'égard de l'Association, manifesté notamment par l'absence non excusée à trois réunions consécutives, soit encore pour non règlement de la cotisation six mois après l'échéance ;
- Le décès ou absence, aucun héritier ou représentant des membres ne pouvant prétendre remplacer de droit le sociétaire décédé ou absent ;
- L'exclusion pour motif grave prononcée souverainement par le Conseil d'administration, après que l'intéressé ait été amené à fournir des explications dans un délai d'au moins QUINZE (15) jours à partir de la date de sa convocation.

Article 9 - RESPONSABILITE DES MEMBRES ET ADMINISTRATEURS

Conformément au droit commun, l'Association répond seule des engagements contractés en son nom, sans qu'aucun des membres ou des administrateurs ne puisse être tenu personnellement responsable de ces engagements.

Article 10 - COTISATION

Le montant de la cotisation est décidé chaque année par décision de l'Assemblée générale ordinaire sur proposition du Conseil d'administration.

Il peut différer en fonction du collège ou de la catégorie sociale d'appartenance du membre.

Les modalités de cotisation et d'adhésion, comme toute autre disposition non prévues dans les statuts, sont précisées dans le règlement intérieur, sur proposition du Conseil d'administration, et validées en Assemblée générale.

- TITRE III -

ASSEMBLEES GENERALES

Article 11 - COMPOSITION ET RÉUNION

Les membres se réunissent en Assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaire ou d'extraordinaire.

L'Assemblée générale se compose de tous les membres de l'Association tels que définis à l'article 6 et quels que soient les droits dont ils disposent.

Tous les membres adhérents, dont les cotisations sont acquittées au moment de l'envoi des convocations, possèdent une voix délibérative à titre individuel, à l'exception des autres catégories de membres qui n'ont qu'une voix consultative.

Chaque membre peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre membre de l'Association présent à l'Assemblée en lui donnant procuration. Un membre de l'Association ne peut toutefois présenter plus de DEUX (2) pouvoirs. La forme des procurations est déterminée par le Conseil d'administration.

Les membres ayant SEIZE (16) ans révolus à la date de convocation de l'assemblée générale et les familles à jour de cotisation délibèrent dans les conditions prévues à l'article 7 B des présents statuts. Ils sont électeurs et éligibles à toutes les instances. Les voix des adhérents de moins de SEIZE (16) ans sont portées par leur représentant légal. L'adhésion étant familiale, chaque famille, quelle que soit sa composition, dispose d'UNE (1) voix.

Nul d'entre eux ne peut s'y faire représenter par une personne non membre de l'Association.

Ils sont convoqués par une lettre ou un courriel envoyé au moins QUINZE (15) jours à l'avance, qui indique l'ordre du jour.

Les convocations seront faites dans les formes habituelles et précisent l'ordre du jour.

Les Assemblées se réunissent au siège ou en tout autre endroit décidé par le Conseil d'administration.

Le Bureau de l'Assemblée est celui du Conseil d'administration.

Le vote ne peut s'exercer que sur des questions portées à l'ordre du jour.

Le scrutin secret est de droit à la demande d'un seul membre.

Il est dressé une feuille de présence signée par les membres de l'Association en entrant en séance et certifiée sincère par les Président(e) et Secrétaire de séance.

Article 12 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

§1. L'Assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an dans les SIX (6) mois qui suivent la clôture de son exercice comptable et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou sur demande d'au moins un QUART des membres de l'Association.

§2. L'Assemblée générale ordinaire :

- Vote les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'association, ainsi que sur ses orientations ;
- Approuve les comptes de l'exercice clos et procède à l'affectation du résultat ;
- Fixe le(s) montant(s) des cotisations d'adhésion annuelles de ses membres ;
- Désigne, à bulletin secret, parmi ses membres adhérents et associés, à jour de cotisation, les membres du Conseil d'administration, élus pour TROIS (3) ans ;
- Nomme pour SIX (6) ans un Commissaire aux comptes titulaire et un suppléant, inscrits sur la liste des Commissaires aux comptes ;
- Prononce la radiation du mandat d'un administrateur absent lors de TROIS (3) réunions consécutives du Conseil d'administration, sans justification.

D'une manière générale, elle délibère sur toutes questions d'intérêt général et sur toutes celles qui lui sont soumises par le Conseil d'administration, à l'exception de celles qui relèvent de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire.

§3. Pour délibérer valablement, l'Assemblée générale ordinaire doit être composée d'au moins CINQ POUR CENT (5%) de membres présents ou représentés.

Si cette condition n'est pas remplie, l'Assemblée est convoquée, à nouveau, dans les formes et délais prévus sous l'article 11 ci-dessus et, lors de la seconde réunion, elle délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents ou représentés, mais seulement sur les questions à l'ordre du jour de la précédente Assemblée.

§4. Les délibérations sont prises à la majorité ABSOLUE des voix des membres présents ou représentés.

Article 13 - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

§1. L'Assemblée générale extraordinaire :

- Modifie les statuts dans toutes ses dispositions ;
- Décide la dissolution anticipée de l'Association ou son union ou sa fusion avec d'autres Associations ;
- Nomme un ou plusieurs liquidateurs ;
- Procède à l'affectation du boni de liquidation.

§2. Pour délibérer valablement, l'Assemblée générale extraordinaire doit être composée d'au moins DIX POUR CENT (10%) de membres présents ou représentés.

Si cette condition n'est pas remplie, l'Assemblée est convoquée à nouveau dans la forme prescrite par l'article 11 ci-dessus et doit se tenir au plus tard dans les QUINZE (15) jours de la précédente assemblée. Lors de cette seconde réunion, elle délibère valablement quel que soit le nombre des présents ou représentés, mais seulement sur les questions à l'ordre du jour de la première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire sont prises à la majorité des TROIS QUART des voix des membres présents ou représentés.

Article 14 - PROCES-VERBAUX

Les délibérations de l'Assemblée générale des membres sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre général, lesquels sont signés par les Président(e) et Secrétaire.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signées par le/la Président(e) du Conseil d'administration et le/la Secrétaire.

- TITRE IV -

ADMINISTRATION

Article 15 - CONSEIL D'ADMINISTRATION TRANSITOIRE

L'Association est administrée jusqu'à la plus prochaine Assemblée générale ordinaire à compter du 1er Janvier 2019 par un Conseil d'administration transitoire composé de VINGT (20) membres répartis comme suit :

- CINQUANTE pour CENT (50%) des administrateurs(trices) sont désignés par l'Association MJC SAINT-RAMBERT.
- CINQUANTE pour CENT (50%) des administrateurs(trices) sont désignés par l'Association de GESTION DU CENTRE SOCIAL DE SAINT-RAMBERT.

Le Conseil d'administration transitoire est statutairement composé des représentants des membres fondateurs suivants :

▪ Pour l'Association MJC SAINT-RAMBERT :

1	Mme CAURA Annabelle	Administratrice
2	Mr COMTE Pierre	Administrateur
3	Mme CIBERT Françoise	Administratrice
4	Mme VIRICEL Corinne	Administratrice
5	Mme KREMER Frédérique	Administratrice
6	Mme POUPARD Laurence	Administratrice
7	Mme CORNELOUP Claudine	Administratrice
8	M. LECOEUR Pierre	Administrateur
9	Mme JAUMIER Laurence	Administratrice
10	Mme TARDY Agnès	Administratrice

▪ Pour l'Association de GESTION DU CENTRE SOCIAL DE SAINT-RAMBERT :

1	Mme CHICHE Johanna	Administratrice
2	M. CORNU Gilbert	Administrateur
3	M. BACHELET Franck	Administrateur
4	Mme GRET Armelle	Administratrice
5	M. LEBAYLE Florian	Administrateur
6	Mme MACIA Aurélie	Administratrice
7	M. PAITREULT Bernard	Administrateur
8	Mme SANTAMARIA-GIRAUD Magalie	Administratrice
9	Mme GARDETTE Marie-Thérèse	Administratrice
10	M. GOUGA Mohamed	Administrateur

A l'arrivée du terme ci-dessus indiqué, les mandats des administrateurs du Conseil d'administration arrivés à échéance peuvent faire l'objet d'un renouvellement dans les conditions prévues à l'article 16.

Article 16 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

A compter de la plus proche Assemblée générale ordinaire organisée à partir du 1er Janvier 2019, l'Association est administrée par un Conseil d'administration composé de SIX (6) à VINGT-ET-UN (21) membres répartis comme suit :

- Au moins DEUX-TIERS des administrateurs sont issus du collège des membres adhérents ;
- Au plus UN TIERS des administrateurs est issu du collège des membres associés.

La composition du Conseil d'administration doit, dans la mesure du possible, respecter le principe de parité homme-femme.

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale ordinaire pour TROIS (3) ans ; le renouvellement des administrateurs se fait par TIERS tous les ans, les TROIS (3) tiers étant tirés au sort lors de la première Assemblée.

Le Conseil peut s'adjoindre des personnes qualifiées par leur compétence. Elles assistent aux séances avec voix consultative.

Les représentant(e)s du personnel ainsi que le personnel de direction participent aux réunions du Conseil d'administration, à titre consultatif.

Ne peuvent être élues comme membres du Conseil d'administration, les personnes travaillant pour le compte de la présente Association.

Article 17 - POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer l'Association dans le cadre budgétaire imparti par l'Assemblée générale et faire ou autoriser tous actes et opérations permis à l'Association et qui ne sont pas spécialement réservés à l'Assemblée générale des membres.

A ce titre, il est spécialement compétent pour :

- convoquer les Assemblées générales et arrêter l'ordre du jour des réunions ;
- Ouvrir tous comptes en banque, les faire fonctionner, les clôturer ;
- Encaisser et payer toutes sommes, donner et recevoir les quittances ;
- Contracter tous emprunts, avec ou sans constitution d'hypothèque ou garantie quelconque ;
- Contracter toutes assurances ;
- Statuer sur les études, projets, plans et devis pour l'exécution de tous travaux ;
- Acquérir tous immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association ;
- Accepter, consentir, céder ou résilier tous baux, location ou amélioration sous toutes formes de tous biens et droits immobiliers, mais sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale comme il est dit ci-après lorsque cette approbation est requise ;
- Signer les réponses aux appels à projet ou candidature ;
- Arrêter les comptes de l'exercice clos ;
- Etablir un budget prévisionnel pour l'exercice suivant ;
- Proposer le(s) montants des cotisations annuelles ;
- Ester en justice, sauf dans le cadre des procédures d'urgence qui peuvent être intentées à l'initiative du/de la Président(e) ;
- Créer des commissions spécifiques et nommer les Président(e)s desdites commissions qui rendront compte de leurs travaux ;
- Prélever, en tant que de besoin, une cotisation auprès des membres qui en sont statutairement redevables ;
- Se prononcer sur l'admission des membres ainsi que sur leur éventuelle radiation ou exclusion.

Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux acquisitions et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association, constitution d'hypothèque sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénation de biens rentrant dans la dotation et emprunts doivent être soumises à la ratification de l'Assemblée générale ordinaire.

Article 18 - RÉUNIONS ET DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

§1. Le Conseil d'administration se réunit au moins QUATRE (4) fois par an (une par trimestre) sur la convocation de son/sa Président(e) ou du QUART au moins des membres ayant voix délibérative et aussi souvent que l'intérêt de l'Association l'exige, soit au siège, soit en tout autre endroit.

L'ordre du jour est dressé par le/la Président(e) ou les membres à l'origine de la convocation ; il peut éventuellement être complété le jour de la réunion mais uniquement par un vote unanime du Conseil d'administration en début de séance.

Le Conseil d'administration peut inviter toute personne à ses réunions afin de l'éclairer sur des points particuliers.

Selon les questions à l'ordre du jour, le Conseil d'administration peut délibérer valablement hors présence des représentants du personnel et/ou le personnel de direction.

§2. Tout administrateur peut se faire représenter par un autre administrateur.

La présence physique de la MOITIÉ au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Le mandat d'un administrateur absent de lors de TROIS (3) réunion consecutive, sans justification, peut faire l'objet d'une radiation prononcée par l'Assemblée générale ordinaire.

Les délibérations sont prises à la MAJORITÉ ABSOLUE des voix des membres présents ou représentés, chaque administrateur disposant d'UN (1) pouvoir supplémentaire maximum ; en cas de partage des voix, le décompte se fera à la majorité relative.

Sur simple demande de l'un des membres, le vote à bulletin secret peut être décidé.

§3. Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre général et signés du/de la Président(e) et du/de la Secrétaire qui en délivrent, ensemble ou séparément, tout extrait ou copie.

§4. Le renouvellement de la composition du Conseil d'administration après le 31 décembre 2018 se fera par vote au scrutin secret en assemblée générale ordinaire laquelle délibère dans les conditions ordinaires.

Article 19 - VACANCE - COOPTATION

Si un siège d'administrateur devient vacant pour quelque cause que ce soit, le Conseil d'administration pourra pourvoir provisoirement au remplacement dudit administrateur parmi les membres actifs.

Le membre désigné restera en poste jusqu'au terme du mandat initial ; son mandat est renouvelable dans les conditions prévues à l'article 16.

L'administrateur ainsi coopté n'obtiendra le droit de vote au Conseil d'administration qu'à partir de l'Assemblée générale suivante, s'il est élu.

Article 20 – BUREAU

A/ BUREAU TRANSITOIRE

Jusqu'à échéance de la plus proche Assemblée générale ordinaire organisée à compter du 1er Janvier 2019, le Bureau transitoire est statutairement composé comme suit :

NOM, PRÉNOM	ADRESSE	NATIONALITÉ	EMPLOI	MANDAT
LEBAYLE Florian	15 chemin des Lavandières 69 370 St DIDIER AU MONT D'OR	Française	Consultant Dirigeant	Président
Agnès TARDY	17 rue Hector Berlioz 69009 Lyon	Française,	Retraitée	Vice- Présidente
CHICHE Johanna	8 chemin de Montpellas 69 009 LYON	Française	Employée banque	Trésorière
Pierre COMTE	3 rue Hector Berlioz 69009 Lyon	Française	Ouvrier	Vice- Trésorier
Françoise CIBERT	3 bis rue Ernest Fabrègue 69009 Lyon	Française	Chargée de développement	Secrétaire
GROLEE Armelle	136 route de Saint Fortunat 69 450 ST CYR AU MONT D'OR	Française	Avocate	Vice- secrétaire

La durée des mandats de membre du Bureau est identique à celle d'administrateur du Conseil d'administration transitoire telle que précisée à l'article 15.

B/ BUREAU

Par suite de l'échéance ci-dessus indiquée, le Conseil d'administration procèdera dans les QUINZE (15) jours à l'élection au scrutin secret d'un Bureau composé a minima comme suit :

- UN(E) Président(e) ;
- UN(E) Vice-Président(e) ;
- UN(E) Secrétaire ;
- UN(E) Trésorier(e).

En tant que de besoin, le Conseil d'administration peut s'adjoindre d'autres membres, dont :

- UN(E) Secrétaire adjoint(e) ;
- UN(E) Trésorier(e) adjoint(e).

La composition du Bureau doit, dans la mesure du possible, respecter le principe de parité homme-femme.

La durée du mandat des membres du Bureau est de UN (1) an. Les membres sont rééligibles tant qu'ils font partie du Conseil. Leur mandat peut être révoqué à tout moment, par décision du Conseil qui n'aura pas à la motiver.

Les membres du Bureau ne peuvent exercer leurs attributions au sein du Bureau plus de SIX (6) années consécutives (2 mandats d'administrateur).

L'élection du/de la Président(e) se fait à bulletin secret.

Le/la Président(e) du Bureau du Conseil d'administration est le/la Président(e) de l'Association.

C/ ATTRIBUTIONS

D'une manière générale, les membres du Bureau ne peuvent exercer leurs attributions qu'en exécution des décisions prises par le Conseil d'administration.

Le/la Président(e) représente dans tous les actes de la vie civile et en justice lorsqu'elle est défenderesse. Avec l'autorisation du Conseil ou, en cas d'urgence, du Bureau, il/elle intente les actions et peut déléguer des mandataires avec pouvoir spécial et pour une durée limitée.

En cas d'urgence, le/la Président(e) pourra prendre toute mesure nécessaire qui devra être ratifiée par le Conseil d'administration ou l'Assemblée générale.

Le/la Vice-Président(e) seconde le/la Président(e) dans l'exercice de ses fonctions et le/la remplace en cas d'indisponibilité.

Le/la Secrétaire tient le registre des délibérations du Conseil d'administration et des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires ; il/elle convoque aux réunions selon les indications du /de la Président(e).

Le/la Trésorier(e) encaisse les cotisations et les créances de l'Association. Il/elle en donne quittance, tient la comptabilité et paie, sur mandat du/de la Président(e), les sommes dues par l'Association. Il/elle ne devra payer aucune somme concernant des fins étrangères à l'objet de l'Association.

Les membres du Bureau assurent l'exécution des décisions du Conseil d'administration et veille, entre chacune de ses réunions, au bon fonctionnement de l'Association.

Ils rendent compte de leurs travaux et font part des mesures prises à chaque réunion du Conseil d'administration.

Article 21 – GRATUITE DES FONCTIONS

Toutes les fonctions exercées en qualité de mandataire au sein de l'Association, qu'il s'agisse de fonctions de membres du Conseil d'administration ou du Bureau, le sont à titre gratuit. Toutefois, chacun d'entre eux aura droit au remboursement des frais exposés par lui dans l'exercice de ses fonctions et pour l'exécution des missions qui lui ont été confiées et ce, sur justificatif.

- TITRE V -

RESSOURCES - COMPTABILITE

Article 22 - RESSOURCES ANNUELLES

Les ressources de l'Association comprennent :

- Les cotisations annuelles de ses membres, qui ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une reprise ou d'un remboursement ;
- Les produits de ses activités ;
- Les revenus des biens ou valeurs qu'elle possède ;
- Les subventions de l'Etat, des départements, des communes, comme de toute autre collectivité publique ou privée ; à ce titre l'Association sera soumise aux dispositions législatives et réglementaires régissant les Associations recevant des subventions et devra appliquer les règles de comptabilité et de contrôle prévues en la matière ;
- Les dons et legs, notamment dans le cadre du mécénat ;
- Les produits des activités lucratives accessoires ;
- Les revenus tirés de l'organisation de manifestations exceptionnelles ;
- Et généralement, toutes les ressources qui ne sont pas interdites par la loi.

Article 23 - COMPTABILITE

Il est tenu une comptabilité deniers, par produits et charges, et s'il y a lieu une comptabilité matière.

Par application de l'article L 612-1 du Code de commerce, l'Association, dans la mesure où elle répond aux critères prévus par cette disposition légale, est tenue d'établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe.

Article 24 - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Par application des articles L 612-1 et L 612-4 du Code de commerce, l'Association sera tenue de nommer un Commissaire aux comptes dans la mesure où elle réunira les critères prévus par ces dispositions.

- TITRE VI -

DISSOLUTION - LIQUIDATION

Article 25 - DISSOLUTION - LIQUIDATION

En cas de dissolution volontaire, statutaire ou forcée de l'Association, l'Assemblée générale extraordinaire désigne un ou plusieurs liquidateurs qui jouiront des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et acquitter le passif, après reprise éventuelle des apports existants par les apporteurs ou leurs héritiers ou ayants droit connus.

Le produit net de la liquidation sera dévolu à tout organisme sans but lucratif ayant un objet statutaire similaire, non membre de l'Association, qui sera désignée par l'Assemblée générale extraordinaire des membres.

- TITRE VII -

FORMALITES LEGALES – DISPOSITIONS ANNEXES

ARTICLE 26 – FORMALITES LEGALES

Le/la Président(e) ou tout membre du Conseil d'administration délégué doit effectuer à la Préfecture du RHÔNE les formalités de déclarations prescrites à l'article 5 de la Loi du 1er juillet 1901 modifié, et à l'article 3 du Décret du 16 août 1901, concernant notamment :

- Les modifications apportées aux statuts ;
- Les changements de nom de l'Association ;
- Le transfert du siège social ;
- Les changements intervenus au sein du Conseil d'administration et du Bureau de ce Conseil.

ARTICLE 27 – DISPOSITIONS ANNEXES

Toute difficulté relative à l'application ou à l'interprétation des Statuts sera soumise à l'appréciation du Conseil d'administration qui statuera à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés.

S'il résulte qu'une modification des Statuts est nécessaire, cette modification devra intervenir conformément aux dispositions des présents Statuts.

Un règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration et ratifié par l'Assemblée générale ordinaire pourra compléter lesdits statuts à tout moment.

Tout litige pouvant survenir à l'occasion de l'application des présents Statuts sera obligatoirement soumis aux Tribunaux du ressort du Siège social de l'Association.

Fait à LYON,

En TROIS (3) exemplaires dont UN (1) pour la Préfecture du RHÔNE.

Le 04 septembre 2018

SIGNATAIRES :

Mme Agnès TARDY
Présidente
MCJ SAINT-RAMBERT

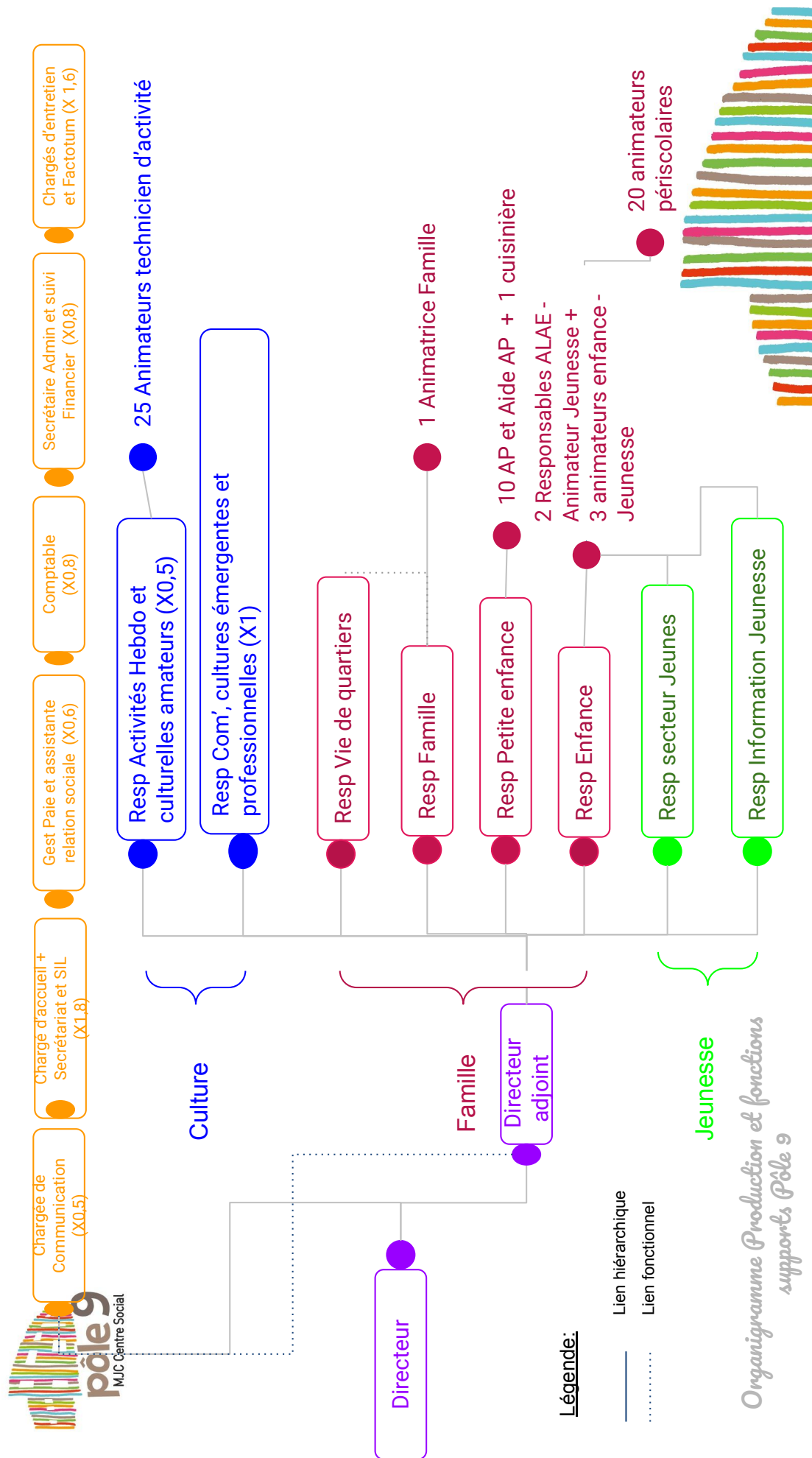


M. Florian LEBAYLE
Président
Association de gestion du CENTRE SOCIAL DE SAINT-RAMBERT



Annexes :

- Délibération du Conseil d'administration de l'Association MJC SAINT-RAMBERT du 05 avril 2018 autorisant sa Présidente Mme Agnès TARDY à signer les présents statuts ;
- Délibération du Conseil d'administration de l'Association de GESTION DU CENTRE SOCIAL DE SAINT-RAMBERT du 31 mai 2018 autorisant son Président M. Florian LEBAYLE à signer les présents statuts.



pôle 9 : Chronogramme de la démarche projet / projection "conforme"

en rouge les interventions d'itinere-Conseil

Version du 3/6/2020

Mois		sept.-19			oct.-19			nov.-19			déc.-19			janv.-20			févr.-20			mars-20											
Semaines	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14		
Dates	18-sept.			10-sept.	15-sept.					22-nov.		3-déc.									4-févr.								31-mars		
Evénements / échéances	Lancement appel			Journée barrière	COTCH					Inauguration	Prépa-Orbit	Prépa-Orbit								Prépa débat									Débat projet		
Dates					16-sept.					20-nov.			18-déc.																		
Instances statutaires					CA					CA			CA																		
Evaluation Pôle 9 (01/18 à 08/19)																															
Achèvement travail équipe / appui itinère																															
Actualisation données froides																															
Recueil données chaudes																															
Restitution et mise en débat diagnostique																															
Réflexion CA																															
Elaboration et rédaction projet																															
Rédaction / appui itinère																															



COTECH - Pôle 9

Mardi 15 octobre
14h30 - 16h30



- **Contexte globale du Pôle 9**
 - Point sur les inscriptions
 - Un climat social et de gouvernance apaisé
 - Des absences qui impactent la rentrée
 - Remplacement du référent.e Famille - un recrutement problématique
- **Gestion économique et financière du Pôle 9**
 - Retour et précisions sur le BP 2019
 - Point d'actualité sur la MAJ de la comptabilité
 - perspectives
- **Démarche projet**
 - Présentation de l'échéancier
 - Présentation du bilan de l'année 2019 du Pôle 9
 - Présentation des Focus groupes



Contexte globale du Pôle 9

- **Point sur les inscriptions (uniquement pour les activités hebdomadaires)**

- 820/784
- CA: 180K€
- Tx de remplissage: 77%

Pour info 881 adhésions familiales au Pôle 9 au 19 octobre pour 1229 adhérents. chiffre similaire pour le nombre d'adhésion familiale mais hausse d'environ 100 adhérents par rapport à 2018 (MJC +CS).

- Un climat social et de gouvernance apaisé
- Des absences qui impactent la rentrée
- Remplacement du référent.e Famille - un recrutement problématique



Précision sur le BP 2019:

Notre méthode:

1. **Travail en appui** de la CAF (Martine et Marie Paule), le Pôle 9 (Nathalie et Laurent), les Experts comptables (Pierrick et Florian et Isabelle) les Trésoriers du Pôle 9 (Johanna et Bernard)
2. **Elaboration bilans 2018** (CS, MJC et AGP9)
3. Création d'un **nouveau plan comptable analytique Pôle 9** validé par la CAF et les Experts comptables.
4. **Rapprochement des bilans**. Le générale pour la MJC et l'analytique pour le CS et intégration du bilan de l'AGP9
5. **Déclinaison analytique**, rapprochement par grandes masses:
Activités - Salaires - Logistique - pilotage - Produits non affecté.
6. **Consolidation** par l'intégration des données comptables connues du Pôle 9 de janvier à juin.



Nos hypothèses de travail pour l'élaboration du BP du Pôle 9 2019:

- Sommes des 2 dépenses pour le logistique + 1%
- Prise en compte des évolutions (RH)
- Le produit global des activités hebdomadaires de 2018 de la MJC a été divisé par 3 pour les activités hebdomadaires (culture/Sports/divers).

Degré d'incertitude:

- **Pas de tuilage** avec le direction de la MJC et son trésorier pour le bilan MJC.
- La MJC dispose d'une sorte de **bilan général** mais **pas de véritable analytique** au sens du de la CAF (Ne respect pas le cadre)
- **Plan comptable MJC** différent ainsi que **fléchage différents** (plan comptable CAF étant plus contraignant)



Un Résultat Net autour de - 140K€

Des éléments d'explications conjoncturels:

- Frais accompagnement conduite changement : 10 K€
- Frais accompagnement sur le projet associatif : 10 K€
- Frais liée à des départs volontaires: 50K€
- Frais d'honoraire liés à la fusion (Avocat durant l'AG du 6 avril, droit social, Election du CSE) : 30 K€
- Réajustement de subventions notamment au niveau de la VDL: 50K€

Commentaires experts comptables :

Structure est saine et solide.

2019 sera l'année du **faire ensemble** et l'année **2020** l'année de **référence**.



Démarche du projet Pôle 9

Un échancier



Un bilan de l'année écoulée au Pôle 9

Bouquet d'événements	Différentiel	Les atouts qui en résultent	Les points de vigilance qui en résultent
Dynamique RH (conduite du chgt, Vie de l'équipe, départ, arrivée, absence et surcharge de W...)	- Organigramme hybride: - Thème/public - Structuration hiérarchique différente - Perte d'histoire - Changement d'équilibre des origines pro. - Processus RH inabouti mais qui avance	besoin de dépasser une histoire pénible structuration du w collectif Clarification des fonctions Dynamique d'équipe par secteur Transversalité "en route" par secteur	=>A confirmer à conforter mais encore inabouti
Evolution du service aux publics (Réaménagement, espaces procédures tarification, Nv logiciel, réorga des ALAE...)	- Permanence de l'offre (en théorie)	Une adhésion au lieu de 2. Forte mobilisation d'une partie de l'équipe pour maintenir l'existant sur leur public cible Réorganisation de l'essentiel des espaces opératoire/adapté. Mutualisation des 3 ALAE + culture	Absence de longue durée sur poste clés qui altère la qualité de la prestation. Aménagement de certains espaces en cours. Capacité à innover dans l'offre de services. Service famille à dvper
Vie de quartier (fusion et habitants, Tensions quartier, Gds événements...)	- Impact du processus de fusion sur la vie du quartier	La cap est passé pour une partie des habitants et les nouveaux habitants. Maintien et succès des grands événements (mobilisateur de la vie de quartier).	Permanence d'une vision négative. Changement d'échelle perte de proximité Tension au Vergoin => quelle est notre capacité à agir (accentué par les postes vacants)
Gouvernance/ Enjeux institutionnels/ Partenaires institutionnels	- Déséquilibre pour la période transitoire	Apaisement Attention des institutions	Capacité à renouveler le CA. Mobilisation des administrateurs avec une période intense de fusion Liens CA:Salariés à réactiver Souveraineté <=>dépendance (ambivalence relative) => pression Modèle économique à réinventer





Débat d'enjeux

3 décembre 2019



Une démarche singulière

1. Un projet social et Famille déposé il y a tout juste un an
2. Une association née le 1er janvier 2019
3. 6 mois pour donner corps au projet Pôle 9



Les outils du diagnostic

- Le bilan de la première année de fonctionnement
- Le dernier projet comme base de travail
- Les focus groupe (famille, jeunesse, sénior, nouveaux habitants)
- Exploitation des données froides: en cours de traitement sur la population du quartier et les différentes problématiques sociales.

Les acteurs et contributeurs

- 52 habitants du territoire
- Les administrateurs
- ITINERE conseil
- Les deux fédérations (MJC et Centre Social)
- Les salariés



Plan débat d'enjeux

1. Une démarche singulière
2. Méthodologie du diagnostic
3. Socle du projet Pôle 9
4. Bilan interne du Pôle 9
5. Actualisation du diagnostic
6. Proposition d'enjeux pour le quartier



Socle du projet Pôle 9

Projet Social - Éléments à conserver

1. Accès aux droits
2. Rencontre et mixité entre les habitants
3. Intervention sur le public Jeune
4. Animation et coordination du partenariat local

Projet Famille - Éléments transversaux

- A. "Favoriser les initiatives des familles"
- B. Soutenir et accompagner les familles du territoire
- C. "Sortir des murs" et "aller vers"

Projet Social - Éléments à questionner

- ✓ L'accès à l'emploi (VS Information/orientation)
- ✓ Le devenir du Pôle 9
- ✓ Participer au développement du tissu économique du quartier



Socle du projet Pôle 9 - Débat d'enjeux

Projet Social - Éléments à conserver

1. Développer le pouvoir d'agir des habitants
2. Accès aux droits : information, prévention, et accompagnement
3. Favoriser le lien social entre les habitants
4. Co-construire avec le public Jeune
5. Renforcer la continuité éducative entre les 3 piliers: Famille - Écoles - Associations ($\frac{1}{3}$ lieu éducatif)

Projet Famille

- A. "Favoriser les initiatives des familles"
- B. Soutenir et accompagner les familles du territoire
- C. Accompagnement des parcours de vie (individuel et collectif)

Éléments transversaux et modes d'action

- La culture comme fin en soi (technique, histoire...) et comme vecteur de valeurs (émancipation, mixité...)
- Accompagner animer et coordonner le partenariat local
- Le Pôle 9 un lieu de service et de plaisir
- "Sortir des murs" et "aller vers"



Thématiques:

- La dynamique RH du Pôle 9
- Les évolutions du service aux publics
- La vie de quartier
- Gouvernance/ Enjeux institutionnels/ Partenaires institutionnels
- Economie du projet et pilotage du modèle économique

Éléments d'évaluation:

- Différentiel entre le prévu et le réalisé
- Les atouts qui en résultent
- Les points de vigilance qui en résultent

[Evolution équipe du Pôle 9](#)



Actualisation du diagnostic

Pôle 9 justifie son rôle par:

Faire du lien entre les différentes composantes du quartier:

- Des tonalités différentes
- Des tensions intra-quartier

Quartier à géométrie variable sur l'offre de services

Des problématiques d'intégration des nouveaux habitants

Une situation géographique à la croisée de plusieurs îlots de vie mais....



Actualisation du diagnostic - Débat d'enjeux

Pôle 9 justifie son rôle par:

Faire du lien entre les différentes composantes du quartier:

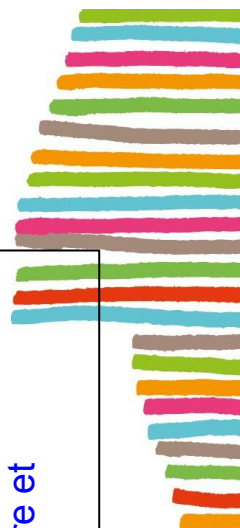
- Des tonalités différentes
- Des tensions intra-quartier

Quartier à géométrie variable sur l'offre de services

Enjeux d'intégration des nouveaux habitants

Une situation géographique à la croisée de plusieurs îlots de vie mais....

Questionnement sur la zone d'influence du
Pôle 9: Vergoin, Plateau, Village et ?...
Industrie, Dargoire, sauvage et
Rochecardon



La vision des focus groupes points clés du quartier

“Une Mosaïque d'îlots de vie”

“Une présence à redéfinir auprès des jeunes”

“Des représentations divergentes entre générations”

Pôle 9

“Enjeux d'intégration des nouveaux habitants”

“Des modes de garde à repenser sur le territoire”

“Une Dégradation du cadre de vie”



Proposition d'enjeux pour le quartier

- Favoriser le **vivre ensemble** dans les îlots de vie de St Rambert
- **Maintien:**
 - **de services de qualité** à destination des familles (EAJE, Accueil de loisirs,...)
 - **des actions** pour les **publics prioritaires**.
- Faire **rayonner** le **tissu associatif** du quartier
- Placer le **pôle Famille** au **centre de l'organisation** du Pôle 9
- **Adapter** l'action du Pôle 9 à l'**évolution** du quartier.
- Développer un **lien de confiance** avec la **Jeunesse**



Proposition d'enjeux pour le quartier -

Débat d'enjeux

- Favoriser le **vivre ensemble** dans les îlots de vie de St Rambert
- **Prioriser les actions pour les publics prioritaires**
- **Maintien:**
 - **de services de qualité** à destination des familles (EAJE, Accueil de loisirs,...)
 - **des actions** pour les **publics prioritaires**.
- Faire **rayonner** le **tissu associatif** du quartier
- **Placer la Famille au coeur du projet Pôle 9**
- **Adapter l'action** du Pôle 9 à l'**évolution** du quartier.
- Développer un **lien de confiance** avec la **Jeunesse**
- Développer un modèle économique qui prend en compte la **nouvelle organisation** et intègre les **évolutions en matière de financement**

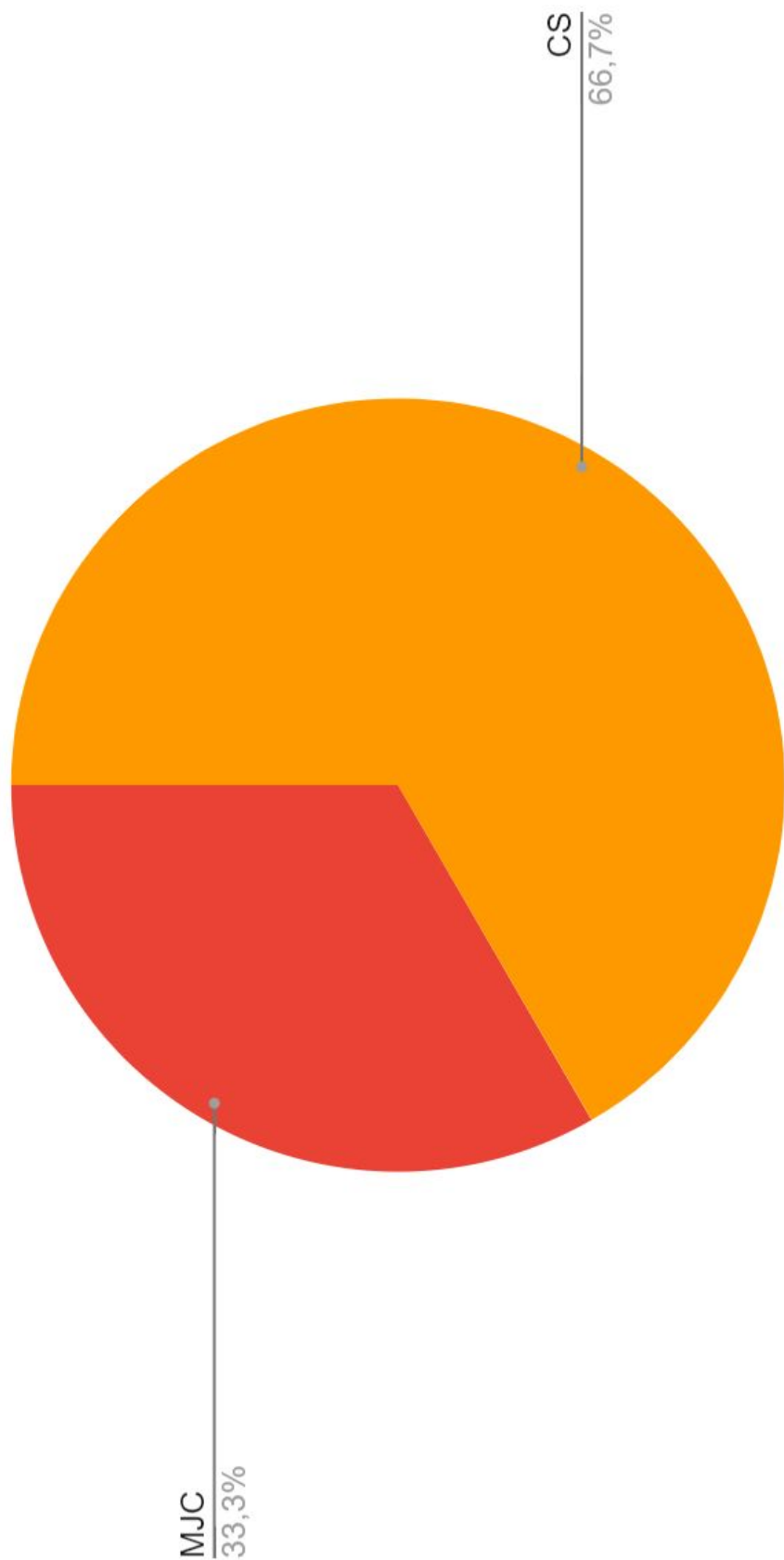




Merci de votre participation

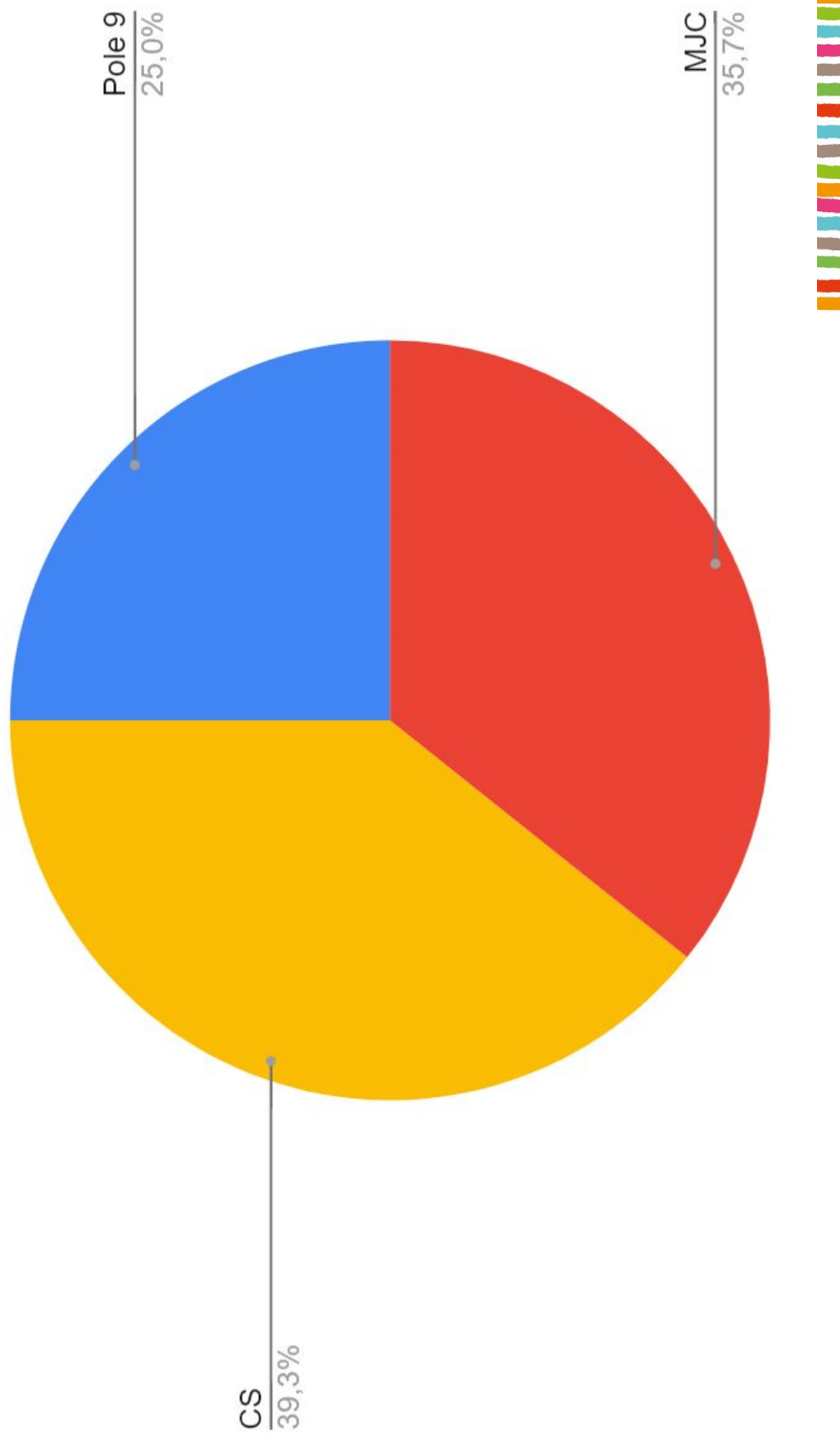


Représentation des salariés de la MJC et du CS au 31 décembre 2018



Evolution de l'équipe de salariés Exercice 2019

Représentation des salariés du Pôle 9 au 31 - Exercice 2019



Retour réunion d'équipe du 10 déc

- Peu d'habitant => bénévoles militants
- LJMV => exclu de la vie du quartier (ex: DIB)
- Pas mal de partenaire
- Beaucoup d'enjeux de formulation (surpouvoir de la CAF)





Projet Social et Famille du Pôle 9

Réunion de concertation sur les
orientations stratégiques du Pôle 9
Mardi 4 février 2020



Ordre du jour

1. INTRODUCTION

2. PRÉSENTATION DES ARBRES À OBJECTIFS

- a. Projet social
- b. Projet famille

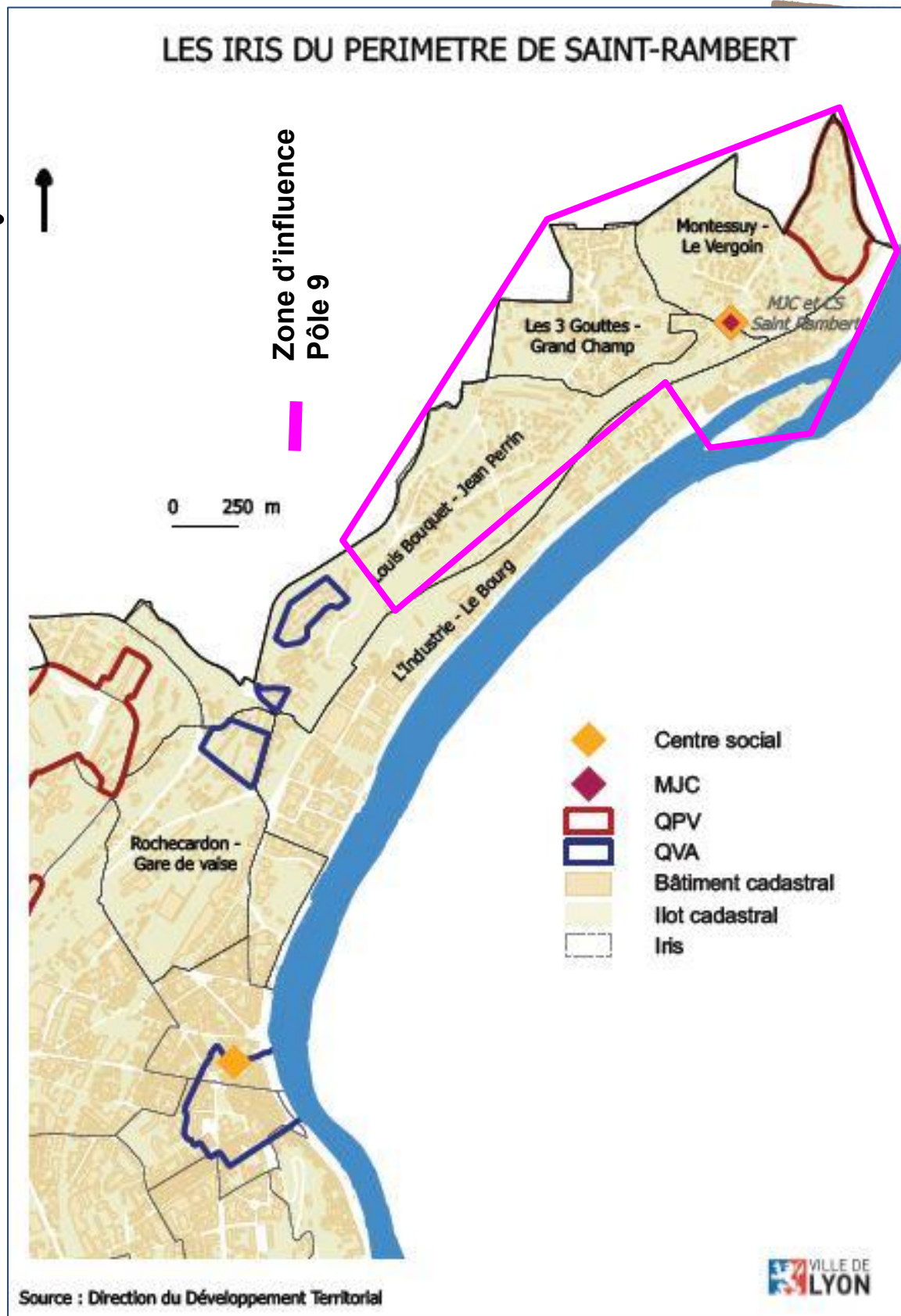


Introduction:

Le Pôle 9 - Histoire d'une fusion

- **Pôle 9** : une association née de la fusion entre le Centre Social et la MJC de Saint-Rambert
- **Objectifs:**
 - Une action plus lisible pour les habitants.
 - Une mutualisation des ressources.
 - Une meilleure cohérence d'intervention sur le territoire.
- **Atouts :**
 - Deux structures à la situation financière saine.
 - 2 associations reconnues d'utilité sociale pour les habitants du quartier
- **Des enjeux multiples:**
 - Pour les institutions
 - Pour les fédérations
 - Pour les gouvernances
 - Pour les équipes de salariés
 - Pour les habitants





Introduction:

Le Pôle 9 - Une démarche singulière

- Un premier projet déposé en octobre 2018
- Une identité à construire
- Une équipe en reconstruction
- Un temps court pour élaborer le nouveau projet





#1

**FAVORISER LE
VIVRE-ENSEMBLE
À SAINT RAMBERT**



#2



**RELEVER LE DÉFI DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE, DE LA
PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT, DES
SOLIDARITÉS ET FAIRE
VIVRE LES PRINCIPES DE
LA CHARTE DE LA TERRE**

#3



**FAIRE DE PÔLE 9 UNE
STRUCTURE INNOVANTE,
INTÉGRÉE AU
TERRITOIRE ET TOURNÉE
VERS SES ACTEURS
(HABITANTS,
PARTENAIRES, TISSU
ASSOCIATIF)**

#4



**CONTRIBUER À CE QUE
CHAQUE HABITANT, ET
NOTAMMENT LA FAMILLE
AVEC UNE ATTENTION
PARTICULIÈRE POUR LA
JEUNESSE, TROUVE SA
PLACE DANS UNE
SOCIÉTÉ EN MUTATION**

1. Le Diagnostic

Entre mi-septembre et début
décembre

- En complément du 1er diagnostic:
 - Un [Bilan de la 1ere année de fonctionnement du Pôle 9](#).
 - 6 focus groupes (hors nouveaux habitants).
 - Le recueil de données froides complémentaires (en cours de traitement).

Etapas

Structuration des temps de travail
avec Itinere conseil

- 1 journée finalisation du Bilan 2019 du Pôle 9 (salariés/administrateurs).
- 1 journée sur la démarche du recueil de la parole des habitants.(salariés)
- 1/2 journée sur l'analyse des focus groupes (salariés)
- 3 décembre: Débat d'enjeux (Habitants - Salariés - Bénévoles - Administrateurs - Institutionnels)



2. L'arbre à objectifs

Entre janvier et début février

- 1 journée pour identifier les axes (salariés)
- Des allers/retours Administrateurs/Salariés
- 1 journée pour finaliser les objectifs généraux et opérationnels (salariés)
- 4 février: Une réunion de concertation sur les orientations stratégiques (Institutionnels - Administrateurs

3. Phase d'écriture

Entre février à mars

- 1 journée à l'élaboration du plan des projets
- Plusieurs journées d'écriture.
- 1 séminaire le 14 mars (Salariés - Administrateurs)
- 31 mars: dépôt des projet Social et Famille



ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

- Certains jeunes sont éloignés de toute forme de structure (institutionnelle, médicale, d'insertion, associative...) "jeune invisible".
- Une partie de la jeunesse en quête de sens, qui a du mal à se projeter dans l'avenir.
- Cloisonnement des secteurs d'activité du Pôle 9.
- La qualité de vie du quartier se dégrade (propreté - densification VS d'espace végétalisé).
- Création de logements en nombre sur le quartier => modification des habitudes de vie sur le quartier.
- Manque de lisibilité/coordination pour les habitants et acteurs du territoire sur les actions des associations.
- Quartier à géométrie variable sur l'offre de services.
- Une Mosaïque d'îlots de vie.
- Manque de service de garde pour les familles (sur la tranche d'âge 3-17 ans).
- Manque de lieux de vie et de rencontre sur le quartier.

ENJEUX REPÉRÉS

- Développer un lien de confiance avec la Jeunesse.
- Favoriser le vivre ensemble au sein des îlots de vie de St Rambert tout en maintenant des temps et des lieux de mixités à l'échelle de la zone d'influence du Pôle 9.
- Maintenir des services de qualité.
- Adapter l'action du Pôle 9 à l'évolution du quartier.
- Encourager les actions pour les publics fragiles et prioritaires.
- Faire rayonner le tissu associatif.
- Intégration des nouveaux habitants.



Éléments transversaux au projets

- Placer la **Famille** au coeur du projet **Pôle 9**
- Faire **rayonner** le **tissu associatif** du quartier
Accompagner,
 - Animer et coordonner le **partenariat local**
 - Développer un **modèle économique** qui prend en compte la **nouvelle organisation** et **intègre les évolutions** en matière de financement
- Se forger une **identité** qui **allie les 2 familles** de l'éducation populaire
- Le **Pôle 9** un **lieu de service** et de **plaisir**
- “Sortir des murs” et “**aller vers**”



Bilan faits marquants AN 1 - Pôle 9

Bouquet d'événements	Différentiel	Les atouts qui en résultent	Les points de vigilance qui en résultent
Dynamique RH : Conduite du chgt, Vie de l'équipe, Départ, arrivée, Absence et surcharge de W...	- Organigramme hybride : Thème/public - Structuration hiérarchique différente - Perte d'histoire - Changement d'équilibre des origines pro. - Processus avance mais inabouti	Besoin de dépasser une histoire pénible Structuration du w collectif Clarification des fonctions Dynamique d'équipe par secteur Transversalité "en route" entre secteur	=>A confirmer à conforter mais encore inaboutis. Permanence de l'offre mais avec des difficultés due aux absences : Responsable secteur jeune Responsable secteur famille Responsable Point Info jeunesse Responsable activités hebdo parti avant le terme de son contrat. Auxiliaire Petite Enfance Animateur périscolaire
Evolution du service aux publics Réaménagement, espaces, Procédures, Tarification, Nv logiciel, réorga des ALAE...	Permanence de l'offre (en théorie).	Une adhésion au lieu de 2. Forte mobilisation d'une partie de l'équipe pour maintenir l'existant sur leur public cible. La mutualisation des 3 ALAE est réussie =>Harmonisation des pratiques et RH. Réorganisation de l'essentiel des espaces opératoire/adapté. Le Pôle a mis en place plusieurs nouveaux projets depuis la rentrée : - o Lieu accueil enfant parent depuis le 1^{er} octobre. Avec 3 professionnels (2 salariées d'une association partenaire et Isabelle). - o Mikado : ludothèque ambulante - o Pour la Jeunesse : projet autour du mobilier urbain ; nouvelle action sur l'écriture, la chanson, la musique sur les 16/25 ans (à la chaufferie). Renouvellement du label PIJ. - o maintien de la continuité des actions	Absence de longue durée sur poste clés qui altère la qualité de la prestation. Aménagement de certains espaces en cours. Capacité à innover dans l'offre de services. Service famille à dvper
Vie de quartier Fusion et habitants, Tensions quartier, Gds événements...	Impact du processus de fusion sur la vie du quartier	Le cap est passé pour une partie des habitants et les nouveaux habitants. Maintien et succès des grands événements (mobilisateur de la vie de quartier). La continuité de service est assurée les habitants n'ont pas ressenti les tensions vécues au Pôle 9.	Permanence d'une vision négative. Changement d'échelle perte de proximité Tension au Vergoin => quelle est notre capacité à agir (accentué par les postes vacants). Les activités ont été préservées mais pour pouvoir mesurer les effets démultiplicateurs de la fusion, il faudra attendre 3 ans.
Gouvernance/ Enjeux institutionnels/ Partenaires institutionnels	Déséquilibre pour la période transitoire	Apaisement Attention des institutions Solidité tant en termes de gouvernance	Capacité à renouveler le CA. Mobilisation des administrateurs après une période intense Liens CA/ Salariés à réactiver Souveraineté <=>dépendance (ambivalence relative) => pression. Injonctions politiques contradictoires (rôle du Pôle 9 sur le quartier du Vergoin) Modèle économique à réinventer
Economie du projet et pilotage du modèle économique	Une organisation comptable et financière à réinventer : Agrégation des bilans des 2 associations fondatrices, Création d'un plan comptable en phase avec le pilotage opérationnel d'une nouvelle structure Outils de gestion (paramétrage NOE, procédures comptables. Consolidation financière (subventions, adhésions, prestations et cotisations)	Difficultés liées à la prise de retard sur sur l'organisation comptable et financière en passe d'être résolue. Réorganisation du modèle économique CS + MJC => vers un modèle Pôle 9	Le travail du modèle économique a été sous-estimé et retardé en amont de la fusion => prise de retard qu'il a fallu combler avec l'aide des experts comptables et la CAF. Nouveau modèle associatif à construire sur les 3 premières années

Arbre à objectifs Projet Pôle 9

ELEMENTS DU DIAGNOSTIC	ENJEUX REPERES	AXES	PUBLICS	OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Certains jeunes sont éloignés de toute forme de structure (institutionnelle, médicale, d'insertion, associative...) "jeune invisible". Une partie de la jeunesse en quête de sens, a du mal à se projeter dans l'avenir Cloisonnement des secteurs d'activité du Pôle 9 La qualité de vie du quartier se dégrade (propreté - densification VS d'espace végétalisé) Création de logements en nombre sur le quartier => modification des habitudes de vie sur le quartier Manque de lisibilité/coordination pour les habitants et acteurs du territoire sur les actions des associations Quartier à géométrie variable sur l'offre de services Une Mosaïque d'îlots de vie Manque de service de garde pour les familles (sur la tranche d'âge 3-17 ans) Manque de lieux de vie et de rencontre sur le quartier	Développer un lien de confiance avec la Jeunesse Favoriser le vivre ensemble au sein des îlots de vie de St Rambert et maintenir des temps et des lieux de mixités à l'échelle de la zone d'influence du Pôle 9 Maintenir des services de qualité Adapter l'action du Pôle 9 à l'évolution du quartier Accentuer les actions pour les publics prioritaires Faire rayonner le tissu associatif Intégration des nouveaux habitants	Pôle 9, vecteur d'inclusion sociale dans le parcours de vie des habitants	JEUNE ADULTE	Accompagner les phases de transition (école – vie active – Parents) dans une logique d'émancipation	Créer les conditions à l'acquisition du développement de la petite enfance au jeunes adultes (Développement de la motricité, des sens, de la parole, de la relation à l'autre, compétences psychosociales...)
					Orienter, accompagner les jeunes en situation de fragilité dans leur parcours de vie
					Accompagner les jeunes dans la construction de leur identité
					Animer et participer à la coordination des acteurs sur le territoire
				Favoriser les initiatives individuelles et collectives	Soutenir les projets individuels et collectifs et impulser des actions solidaires
					Encourager l'engagement bénévole et la transmission des compétences
					Assurer un rôle préventif auprès des jeunes
					Développer une posture de veille et de repérage en vue d'accompagner les Jeunes "invisibles" et "visibles"
			SENIOR	Permettre de maintenir un rôle dans la vie sociale du quartier	Maintenir des espaces de sociabilité et de bien être au travers des activités
					Valoriser et mobiliser le potentiel bénévole – parrainage - tutorat
				Contribuer à préserver la place de chacun dans la vie sociale	Proposer des espaces de sociabilité et conviviaux
					Prévenir le repli et l'isolement
					Créer des espaces d'échanges et d'expression sur les problématiques liées au vieillissement
		Pôle 9, un acteur culturel au service du dvpt social local	JEUNESSE	Pôle 9, un acteur culturel au service du dvpt social local	Initier une démarche pour se forger son esprit critique
					Accompagner à s'engager pour un projet
					Contribuer par différents moyens à développer la conscience de l'Eco-citoyenneté
					Créer les conditions du partage d'une expérience collective
				Contribuer à l'épanouissement personnel	Proposer un panel d'activités culturelles et sportives et de services adaptés et accessibles au plus grand nombre
					Accompagner à la construction de sa propre identité culturelle
					Proposer une pédagogie ludique centrée sur les envies et capacités de chacun
			ENFANCE	Favoriser la mixité au sein du quartier de Saint Rambert	Favoriser les opportunités de rencontre entre les îlots
					Se donner les moyens de rendre accessible économiquement l'action culturelle
				Contribuer au développement de l'enfant	Travailler à une pédagogie de l'ouverture culturelle
					Permettre l'expression de soi en dehors de la famille
					S'inscrire dans une démarche co-éducative
		Pôle 9, Accès aux droits	JEUNESSE	Proposer aux jeunes un accès en proximité pour la connaissance de leurs droits	Assurer un suivi individuel
					Proposer des actions collectives d'information, de sensibilisation
			SENIOR	Favoriser l'inclusion numérique et administrative	Accessibilité et comprendre ses droits
					Monter en autonomie et sortir de l'isolement
			PUBLICS EN SITUATION DE FRAGILITE	Evaluer les besoins en offre de service pour les seniors	Effectuer un diagnostic partagé avec les acteurs concernés des îlots
					Initier une commission de travail aux fins d'élaborer un plan d'action
			PUBLICS EN SITUATION DE FRAGILITE	Porter une attention particulière	Informé et accompagner les personnes dans la connaissance et l'usage de leur droits sociaux
					Accompagner les personnes vers une meilleure maîtrise de la langue
			PUBLICS EN SITUATION DE FRAGILITE	Couverture territoriale	Evaluer les besoins sur la Dargoire, Rochcardon, l'Industrie
					Redéfinir et négocier la zone d'intervention de Pôle 9

ECHEANCE	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	TYPE D'ACTIONS - DISPOSITIFS - PROJET - SERVICES
A 4 ans	Le petit enfant est prêt à entrer à l'école Maternelle fréquentation des institutions par les jeunes	Développement de la motricité fine et du langage Augmentation du nombre de jeunes au PIJ Augmentation du nombre de jeunes à la chaufferie Augmentation du nombre de jeune du quartier accueillis en stage et ou formation	EAJE et journées passerelles Création de passerelles ASCO vers le PIJ Des temps dédiés avec et pour les jeunes à la chaufferie et au Pôle 9 Créer un parcours du stagiaire au Pôle 9
2 ans	Les jeunes participent aux actions du Pôle 9 Les jeunes sont orientés auprès des bons interlocuteurs Labélisation du PIJ	Nombre de nouveaux jeunes suivis par le Pôle 9 Nombre de jeunes orientés par le Pôle 9 auprès des partenaires et des institutions	PIJ Ateliers à thématiques (santé, sexualité, drogue, insertion...) dans le cadre d'événements organisés par le Pôle 9 S'inscrire dans le PIC (cartographie des jeunes - proposer une orientation individualisée pour chaque jeune identifié)
3 ans	Les jeunes sont repérés et identifiés	Nombre d'ateliers proposés Nombre de jeunes participant aux ateliers	mercredis aprem ados (séance de sensibilisation multi thèmes)
1 an	Des projets co-construits par les acteurs du territoire	Nombre de projets portés par le collectif Jeunesse Mise en oeuvre de collectif de la communauté éducative élargie et nombre de projets portés	Coordination du Collectif pour la Jeunesse de Saint Rambert
3 ans	Des projets portés et mise en oeuvre par les jeunes (individuels et collectifs) Les habitants sont acteurs des actions qui se déroulent au sein du territoire	Nombre de projets collectifs issus d'initiatives de groupe de jeunes Nombre de jeunes suivis par l'équipe du Pôle 9	Soutien et accompagnement de l'association JMV dans son développement et sa mise en place: - Projet de rénovation skate park - Mobilier urbain de musculation - Développer un créneau dédié à la jeunesse à la chaufferie.
Chaque année	Enrichissement et renouvellement des bénévoles, des administrateurs du Pôle 9	Nombre de commissions mises en place Nombre de nouveaux bénévoles	Commissions bénévoles Rôle des bénévoles dans les services et actions Gouvernance
1 à 2 ans	Les jeunes sont repérés et identifiés	Nombre d'ateliers proposés Nombre de jeunes participant aux ateliers	mercredis aprem ados (séance de sensibilisation multi thèmes)
0 à 2 ans	Contact établi avec des jeunes identifiés comme invisibles. Contact maintenu avec les jeunes fréquentant le Pôle 9	Nombre de nouveaux jeunes éloignés des institutions fréquentant le Pôle 9 et ses annexes. Augmentation du nombre de jeunes fréquentant le Pôle 9	Mise en oeuvre du dispositif PIC sur le quartier. Travail autour de la préfiguration de la PS Jeune (enrichir l'offre ACM et amplitude d'ouverture du Pôle 9 et chaufferie). Proposer des espaces pour faire venir
4 ans	Davantage de séniors participent aux actions du Pôle 9	Nombre d'adhérents de plus de 60 ans inscrits aux Pôle 9	Club Senior, Evénements conviviaux (thé dansant, cabaret...) Activités hebdomadaire dédiées : yoga, couture, Gym... avec horaires en journée
1 à 2 ans	Mise en place de commissions bénévoles action de tutorat entre jeunes fréquentant le PIJ et Jeune retraité	nombre créé de commissions de bénévoles. Augmentation du nombre de bénévoles	Commissions bénévoles, soutien scolaire effectué par des retraités notamment Action de tutorat dans le cadre du PIJ
4 ans	Des personnes âgées fréquentant les ateliers et qui participent régulièrement aux actions du Pôle 9	Nombre de personnes âgées participant aux différents ateliers	Activités Hebdo, thé dansant, atelier mémoire Atelier autour du patrimoine, matrimoine, de l'histoire collective, ce qui nous différencie / relie entre générations.
2 ans	Public identifié comme isolé fréquentant le Pôle 9	Augmentation du nombre de personne "isolé fréquentant le Pôle 9	Innov : travailler autour de la mobilité, médiation admin et numérique, nouer un partenariat avec l'ADMR ou autre instance d'aide à domicile pour identifier les personnes âgées isolées (créer une commission de territoire avec élus et partenaires)
chaque année	Création d'un espace de parole et de lieu ressource dédiés à la question du vieillissement	Identification des thèmes et problématiques des séniors du quartier liés au vieillissement	Rencontre avec des professionnels de la santé Innov : travailler le bien vieillir = parler de la dépendance et des possibilités qui s'offrent aux PA sur le territoire du 9ème (bien être, Accès santé, EPHAD...), créer des espaces de paroles où ils peuvent parler de leurs peurs et être accompagnés (tomber malade, souffrir, perte d'autonomie, mourir...)
4 ans	Les jeunes s'expriment davantage et émettent leur opinion	Nombre d'actions permettant de libérer la parole mise en place	ACM (ciné débat), Programmation spectacle vivant
1 à 4 ans	Des jeunes porteurs de projets	Nombre de projets. Nombre de jeunes impliqués	Actions humanitaires (Fournitures sco France- Maroc), Chantiers Jeunes Innov : développer leur Capacité d'agir / Développer des événements favorisant les échanges de savoirs-faire, les apprentissages afin de les outiller et leur faire gagner en autonomie
1 à 4 ans	Les jeunes sont porteurs de projets environnementaux à l'échelle locale	Nombre de projets. Nombre de jeunes impliqués	Innov : développer leur Capacité d'agir // Soutenir leurs projets avec l'association lyonnaise Anciela qui accompagne les engagements et les initiatives des citoyens en faveur d'une société écologique et solidaire
1 an	Des temps d'activités collectifs, des temps d'activités quotidiens, des temps de projets collectifs.	Augmentation du nombre de séjours. Nombre de temps collectifs dédiés aux jeunes	ACM (grands jeux- repas partagé), Chantiers Jeunes
2 ans	Diversification des activités hebdo Les familles les moins aisés s'inscrivent aux activités hebdo	Augmentation du nombre d'inscrits Augmentation de la participation des personnes au QF le moins élevé	ACM(programmation diversifiée), activités hebdo, activités chaufferie
1 an	Une programmation de spectacle, conférence... électorale	Nombre d'actions permettant de libérer la parole mise en place	ACM (valorisation de la différence- ouverture culturelle), actions de médiation culturelle avec des partenaires et sensibilisation/ conférences/ débats et théâtre forum
1 an	un public assidu	Variétés des supports utilisés	ACM(envie des jeunes- inscription à l'activité-choix), activités hebdo
3 ans	Une mixité sociale et géographique au sein des différentes actions proposées par Pôle 9	nombre d'événements fédérateurs	Programmation jeune public - séances scolaires, événements fédérateurs (fête du pôle 9, carnaval, DIB...)
2 ans	Les familles les moins aisés ont accès aux pratiques culturelles	Une tarification au QF Utilisation dispositif permettant l'accès aux pratiques culturelle	Tarif au QF sur les activités hebdo + tickets sport et culture - Tarification des événements culturels (spectacles...) adaptée
2 ans	Des actions proposées à toutes les tranches d'âges et accessibles aux publics fragiles	Nombre de personnes fréquentant les actions proposées	L'heure du conte (ouverture sur la tradition orale à travers le monde), lire et faire lire, Bibliobus
2 ans	Le public est acteur de la programmation	Nombre et diversité des actions favorisant l'expression	Activités hebdo, école du spectateur, débats, théâtre forum, DIB...
2 ans	Des projets coconstruits avec les acteurs éducatifs (école et familles)	Nombre de projets en partenariat avec les acteurs locaux et institutions	Collectif de la communauté éducative élargie Innov : créer des commissions enfants pour monter des projets? (exemple : Antoine et le skatepark)
4 ans	Des jeunes en capacité de s'orienter et de trouver les bons interlocuteurs	Nombre de jeunes suivis	PIJ
2 ans	Des jeunes accompagnés dans leurs démarches	Nombre d'actions mises en place	Action coup de pouce (construction de CV et LM et préparation aux entretiens téléphoniques et face à face avec explications des devoirs et droits des jeunes en recherche de stage ou de travail)
2 ans	Le Pôle 9 un lieu ressource pour les séniors	Nombre de séniors fréquentant les dispositifs du Pôle 9	PIIH Innov : développer un EPN
tous les ans	Familiarisation avec les nouvelles technologies	Nombre de personne participant aux ateliers numérique et/ou utilisant les ordinateurs mis à disposition	Atelier numérique avec le club informatique
1 à 2 ans	Identification de nouveaux services/actions adaptés aux besoins du quartier	Elaboration d'un questionnaire Analyse du questionnaire	Questionnaire à mettre en place avec l'ensemble des acteurs concernés. Carte des besoins et attentes
1 an	Déploiement de nouveaux services/actions	Nombre d'acteurs participant au plan d'action	Commission bénévole autour de l'offre de service
1 an	Les personnes repartent avec des réponses à leur besoin (orientations, démarche...)	Fréquentation des lieux d'accompagnement	PIIH /ASL
2 ans	Passage du DELF pour les apprenants qui ont besoin de s'insérer (professionnellement)	Nombre d'apprenants Nombre de nouveau apprenants chaque année Nombre d'apprenants passant le DELF	ASL et passage du DELF
1 an	Si périmètre négocier avec les partenaires. Mise en place d'une antenne du Pôle 9 à la Dargoire	Accompagnement en terme de moyen par les partenaires institutionnels	Installer une annexe du PIH à la Dargoire
1 an	Un périmètre d'action négocié avec les partenaires institutionnels et en adéquation avec les ressources du Pôle 9	identification de la zone d'intervention du Pôle 9 et de ses moyens	

GLOSSAIRE

A - B

ACM	Accueil Collectif de Mineurs
AG	Assemblée Générale
AGP	Association de Gestion du Pôle 9
ALAE	Accueil de Loisirs Associé à l'École
ASL	Action Socio Linguistique
Association JMV	Jeunes Motivés du Vergoin
BOP 104	Action d'intégration et d'accès à la nationalité française
BPA	Budget Prévisionnel Actualisé

C - D

CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé du Travail
CLAS	Contrats Locaux à l'Accompagnement à la Scolarité
CCN	Convention Collective Nationale
CS	Centre Social
DIB	Dimanche de l'Île Barbe

E - F - I

EAJE	Équipement d'Accueil du Jeune Enfant
ELISFA	Employeur du Lien Social et Familial
EP	Éducation Populaire
ETP	Équivalent Temps Plein
ESS	Économie Sociale et Solidaire
FPT	Fonds Publics et Territoire
IRIS	Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

L - M

LAP	Lieu Accueil Parent
LAEP	Lieu Accueil Enfant Parent
MDM	Maison De la Métropole
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture

P - Q

PIH	Point Information Habitant
PIJ	Point Information Jeunesse
QF	Quotient Familial
QPV	Quartier Politique de la Ville
QVA	Quartier Veille Active

R - S - T

RH	Ressources Humaines
TCL	Transports en Commun Lyonnais

